

BIOGRAPHIES

- B.594 CHABOT, Jean-Marie
B.595 CHAGNON, Charles-Auguste
B.597 CHAGNON, Gustave
B.598 CHAGNON, Roland
B.599 CHALOULT, René
B.601 CHAMPAGNE, Claude
B.607 CHAPDELAINÉ, Jean
B.608 CHAPDELAINÉ, Paul
B.609 CHAPLEAU, Sir Joseph-Adolphe
B.614 CHAPUT, Marcel
B.615 CHARBONNEAU, Jean
B.618 CHARBONNEAU, Robert
B.619 CHARBONNEAU, Roger



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

UN CANDIDAT SERIEUX A LA SUCCESSION DE M. R.-MARCEL LAFAILLE

M. R. Marcel Lafaille, qui a été conseiller municipal du district numéro un depuis une quinzaine d'années, a été nommé commissaire à la Commission de Transport de Montréal. Il a été assermenté lundi dernier dans les bureaux du maire de Montréal.

Immédiatement, on a parlé de son successeur possible. Plusieurs rumeurs ont circulé, mais un seul



candidat a affirmé son désir de servir la population de St-Henri à la place de M. Lafaille. Il s'agit de M. Jean-Marie Chabot, un homme d'affaires en vue du district. Du moins, M. Chabot a été le seul à communiquer avec nous directement jusqu'à ce jour.

M. Chabot semble devoir remplir, à nos yeux, toutes les qualités requises pour faire un excellent conseiller municipal. Il habite notre quartier depuis plusieurs années. Il appartient à une des familles les plus distinguées de Montréal. Il réussit très bien dans ses affaires personnelles. Il est président du Sport Bowling, rue Notre-Dame.

Conscient de ses devoirs envers la communauté, il s'est dévoué pour plusieurs oeuvres paroissiales et sociales. Il est un ancien marguillier de la paroisse Ste-Clotilde, et il est directeur de la Caisse Populaire de la même paroisse. Il a participé activement à plusieurs campagnes de charité, pour la Fédération, la Croix-Rouge et autres. Il s'est aussi occupé de la St-Vincent de Paul.

M. Chabot se distingue également dans le domaine social. Il

est membre du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, de l'Assemblée Dollard (4ième degré) et membre de l'Ordre de l'Alhambra. Il est un ancien président de l'Ouest commercial et professionnel et siège toujours sur le bureau de direction de la même association. Il est membre du bureau d'administration du Foyer St-Henri dont il est gouverneur à vie. Il est aussi membre du Club Richelieu-Verdun, du Club Canadien de Montréal et de la Chambre de Commerce de Montréal.

En un mot, c'est un concitoyen qui nous fait honneur et qui nous représenterait fort bien au conseil municipal de Montréal où, semble-t-il, actuellement nous avons besoin d'hommes intelligents, sérieux, honnêtes. Familier avec les rouages administratifs de la ville de Montréal, connaissant à fond les problèmes de notre quartier, c'est l'homme tout indiqué pour occuper le siège laissé vacant par M. Lafaille.

Jean-J. Mercier.



M. Charles-Auguste Chagnon

Président Général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

UNE PROMOTION

La Direction générale de notre Société nationale, la St-Jean-Baptiste, vient d'appeler à sa présidence notre inspecteur M. Charles-Auguste Chagnon.

La Direction, le personnel et les membres de la Cie Mutuelle d'Immeubles Limitée profitent de leur organe L'ÉPARGNE pour présenter à celui-ci leurs plus sincères félicitations.

Nous profitons de cette circonstance pour donner ici quelques notes biographiques qui aideront, sans doute, nos membres à mieux connaître celui qu'ils ont eu l'avantage de rencontrer au cours de ses attributions comme inspecteur de notre compagnie et dans les autres sphères de son activité.

Monsieur Charles-Auguste Chagnon appartient à l'une des plus anciennes familles de la province. Originaire de Verchères, son père, feu Hubert Chagnon, descendait directement des contemporains de Madeleine de Verchères, au nombre de onze, dit l'histoire, et qui jetèrent le premier établissement colonial sur la rive sud du St-Laurent, vers 1672. Né à Montréal, en 1896, il suivit son père lorsqu'il était tout jeune pour habiter St-Boniface où il fit ses études au Collège des Jésuites. A sa sortie il accepta une position à la maison Eaton de Winnipeg.

En 1916, revenu à Montréal, le service militaire le réclama. Dès son retour au Canada, après l'armistice, il entra au service d'une maison de Toronto dans le commerce de la plomberie, la Woolverine Limited.

En 1932, il entra au service de la Cie Mutuelle D'Immeubles Limitée, comme Inspecteur général, poste qu'il occupe encore, et qui lui a permis de se créer de nombreuses relations dans le monde du commerce et de la finance.

D'une activité infatigable, il s'est toujours intéressé aux oeuvres sociales et religieuses, tout en surveillant de très près les oeuvres patriotiques

et nationales. En effet, il fut nommé Directeur général de la Société St-Jean-Baptiste en novembre 1938, par la suite, vice-président en 1940 et président général au mois de mai 1945 en même temps que directeur de la Caisse Nationale d'Economie. Depuis son entrée à la St-Jean-Baptiste, il a fondé l'Agence Duvernay dont les succès ne se sont pas fait attendre.

Au milieu de ses multiples occupations, Monsieur Charles-Auguste Chagnon n'oublie pas sa charmante épouse et sa petite famille qui forment un foyer vraiment canadien-français où il trouve le repos qu'il mérite après tant d'activités. Toujours prêt à servir, même au détriment de ses heures de loisirs, il prend une part active aux oeuvres sociales de sa belle ville de Verdun, de sa paroisse où là encore, il est président de la Caisse Populaire depuis nombre d'années.

Ad multos annos!

LA DIRECTION.

Une vie consacrée à l'étude des insectes

La Presse 28 février 1947
 À l'âge de 77 ans, M. Gustave Chagnon, professeur à l'Université de Montréal, poursuit encore d'actives recherches entomologiques.

par JEAN-MARIE MOSIN

Ceux dont les anthologies ont retenu les noms ne sont pas les seuls poètes. D'autres, plus modestes, dont les méditations et les colloques avec la nature ou les créatures de Dieu ne se sont pas manifestés par la muse du vers, restent ignorés du grand public, mais pour cela être moins grands. On a dit que le poète était plus près de Dieu que les autres humains. En effet, la pénétration des êtres et des choses rapetisse du créateur. Et cette seconde vue, le s'avant la partage avec l'artiste du vers.

Un homme qui pendant plus de 65 ans s'est penché avec amour sur la nature pour écouter et voir la multitude de petits êtres vivants qui, émergeant, aïdés de scruter leur image et de comprendre leur mode de vie et leurs habitudes et transmettre ensuite à ses semblables des indications précieuses tant au point de vue scientifique qu'économique, un homme comme celui-là est lui aussi un poète.

Pour s'en convaincre, il suffit de rencontrer M. Gustave Chagnon.



M. GUSTAVE CHAGNON, assis à sa table de travail, dans son laboratoire du service d'entomologie de l'Université de Montréal.

professeur de systématique au service d'entomologie de l'Institut de biologie de l'Université de Montréal. Dans son laboratoire de l'Université, M. Chagnon, bien qu'agé de 77 ans, conserve encore le même enthousiasme qui anime le véritable chercheur au début de sa carrière. Contrairement à d'autres hommes de science que l'automne de la vieankylose et qui estiment que la science est devenue stationnaire avec l'arrêt de leur curiosité, M. Chagnon a l'ambition de découvrir d'autres secrets que recèle un immense champ scientifique.

Vocation innée

—Comment est né votre amour de l'entomologie, votre curiosité des insectes?

—Aussi loin que remonte mes souvenirs, nous répond M. Chagnon, il me semble avoir toujours été attiré par les insectes. Je crois que cette curiosité, je l'avais dans le sang. Je n'avais pas encore 10 ans, et dans la cour du collège Notre-Dame où je faisais mes études, je prenais déjà un vif plaisir à collectionner tous les insectes que j'y trouvais. Durant mes vacances, je parcourais les routes, je longeais les ruisseaux pour découvrir de nouveaux insectes. Mais celui qui a décidé vraiment de ma vocation, c'est le célèbre abbé Provancher, pionnier de la science entomologique sur ce continent.

Après avoir lu un numéro du "Naturaliste canadien", je me mis à correspondre avec son fondateur, l'abbé Provancher, et devint vite un enthousiaste des sciences naturelles.

L'abbé Léon Provancher

M. Chagnon nous parle alors de ce prêtre qui a donné une voix à notre Canada dans le monde savant du siècle dernier. Après avoir pris la parole des sciences naturelles sous l'ombre des vieux pins du séminaire de Nicolet, l'abbé Léon Provancher découvre un jour au fond d'une bibliothèque un vieux traité de botanique. Il le dévore et tente ensuite d'acquiescer ses notions fraîchement acquises. Il est déconcerté devant les plantes les plus vulgaires et les insectes les plus communs. Au lieu de trouver quelqu'un pour le tirer d'embarras, il ne rencontre que sous ses narquois devant une fantaisie si bizarre.

Etudiant pour devenir prêtre, il se me ses bouquins, fait faire ses ambitions scientifiques et se consacre tout entier à devenir un bon serviteur de Dieu. Trois ans après son ordination, il exerce son ministère héroïquement auprès des typhiques irlandais, descendus à la Grosse-Île, en 1847. Puis il occupe différentes cures, durant lesquelles il passe ses moments de loisir à l'étude des sciences naturelles. En 1858, il publie son premier ouvrage scientifique. Une longue série de publications s'échelonnent jusqu'à sa mort, survenue le 23 mars 1892.

Doté d'une activité et d'une initiative remarquables, il mène de front un ministère couronné de succès et des études scientifiques qui en feront le père de la science botanique et entomologique canadienne. Son œuvre monumentale, la "Petite faune entomologique du Canada", de plus de 2,000 pages, reste, après 60 ans, un document indispensable pour les entomologistes de chez nous.

Une noble ambition

Cette grande figure qu'est l'abbé Provancher fascine notre savant en herbe, Gustave Chagnon. Un des huit enfants de l'hon. Hubert-Wilfrid Chagnon, juge de la Cour supérieure, à St-Jean d'Iberville, Gustave dès l'âge de 13 ans, malgré son attirance pour les études médicales, vient à Montréal aider son frère dans le commerce. Il gagne le salaire fabuleux de \$5 par mois. Cette maigre pitance ne l'empêche pas de mettre des cents de côté, afin de pouvoir, un jour, aller rencontrer, à Québec, l'abbé Provancher. Enfin, après trois années d'un dur labeur au Manitoba, il revient dans sa province, non seulement avec assez d'argent en poche pour élever le luxe d'aller voir "le maître", mais en plus avec des collections considérables d'insectes de l'Ouest canadien. Nous sommes en 1881. Gustave Chagnon réalise un rêve longtemps caressé. Il voit l'abbé Provancher, qui l'impressionne par sa bonté et par sa science. Hélas! ce sera là l'unique rencontre du disciple avec son maître. Ce dernier mourut l'année suivante.

Un étudiant

La science canado-française perdait un grand nom. Mais l'abbé Provancher laissait en la personne de Chagnon un continuateur de l'œuvre commencée. Dès l'année suivante, 1883, celui-ci présente une communication justement remarquée sur la *Donacia*, dans l'"Entomological News", revue savante. Il

entre en relation avec des entomologistes du monde entier, avec qui il fait des échanges dont profitent ses collections. Il participe à des congrès scientifiques et pas une année ne se passe sans qu'il apporte une contribution nouvelle à la science entomologique.

Malheureusement, en ce temps-là, encore moins qu'aujourd'hui, la science ne faisait vivre son homme. Pendant 35 ans, il travaille donc pour la Montreal Light Heat and Power. Toujours entomologiste dans ses temps libres, il amasse des collections considérables d'insectes. L'idée ne lui étant pas venue qu'un jour il enseignerait, et comme un appartement tout de même n'est pas un musée, et qu'il ne veut pas que le fruit de son travail soit perdu, il se décide à se départir de ses riches collections au profit de l'Université McGill et du collège de Rigaud.

À l'Université

Une fois à sa retraite, Gustave Chagnon se livre tout entier à ce qui avait été pour lui plus qu'un violon d'Ingres, mais une véritable passion, l'entomologie. Les chères collections parties, il lui faut recommencer à pied d'œuvre. C'est alors qu'il lui vient à l'idée d'offrir ses services au regretté frère Mariorien, à l'Université de Montréal.

Connaissant la valeur de l'homme, celui-ci présente Chagnon au directeur du département de biologie, Henri Prat, qui se l'attache. Le service d'entomologie n'existait pas et pour tout matériel on donne à M. Chagnon douze petites boîtes vitrées et une loupe. Il est logé dans des locaux de fortune; du département de bactériologie, il déménage dans une cellule face à la faculté de médecine; en 1933, il transporte ses pénates à l'école d'art dentaire; quelques années plus tard, c'est à l'ancienne école de médecine vétérinaire, rue Providence, qu'il a son laboratoire; c'est finalement en 1942, dans les magnifiques laboratoires de la montagne.

Collection renommée

En dépit de ces débuts difficiles, des pérégrinations nombreuses, et grâce à l'encouragement du Dr Georges Préfontaine et de l'abbé Ovide Fournier, M. Chagnon et ses collaborateurs ont réussi à donner au service d'entomologie de l'Université de Montréal une des plus belles collections universitaires au Canada, groupant aujourd'hui environ 75,000 spécimens d'insectes. Il est à souligner, en passant, que notre service d'entomologie est un des rares laboratoires universitaires au Canada, spécialisé dans la représentation des parasites de maison, en plus d'apporter une importante contribution aux ministères gouvernementaux dans l'inventaire de notre faune entomologique.

M. Chagnon a été l'artisan de la première heure de ce qui est devenu un service qui fait honneur à l'Université de Montréal. Par sa science, par son enseignement, par ses recherches et aussi par son renom auprès des entomologistes canadiens et étrangers, il a largement contribué à son développement. Il y a une dizaine d'années, par exemple, un de ses amis, le Dr William Procter, riche rentier de New-York, venait prendre son doctorat à notre université. Avant d'être un excellent souvenir de l'institution, l'année suivante, il lui faisait un don important, 1 ou \$2,000, pour permettre au service d'entomologie de se procurer livres et revues spécialisés.

Une œuvre imposante

L'œuvre écrite de M. Chagnon est imposante. Sans compter une cinquantaine de communications dans des revues canadienne anglaise et américaine, elle comprend six ouvrages considérables: "Études sur les mouches syrphides de la province de Québec", publiées en 1900-1901; "Liste des coécopiers de la province de Québec", paru en 1917; "Les coécopiers de la province de Québec", ouvrage de 500 pages et le seul sur le sujet de chez nous de l'abbé Provancher, 55 ans auparavant.

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

"Il reste encore beaucoup de travail à faire, nous confie M. Chagnon. Pour les coléoptères seulement, il reste au moins 500 espèces à découvrir et à étudier. Si l'on connaît environ 12,000 insectes du Québec, 4,000 autres sont encore à identifier." M. Chagnon a actuellement sur le métier plusieurs travaux. Il prépare un ouvrage d'une centaine de pages sur les hérissons aquatiques de la province de Québec; il complète un travail important sur les insectes sauteurs qu'on rencontre sur les plantes; il a dans ses cartons l'ébauche d'un cours élémentaire d'entomologie. Là ne s'arrête pas son inlassable activité, et il entretient son interlocuteur de nombreux objets et travaux de recherches en perspective.

Quand il raconte ses explorations entomologiques à travers vallées et bois, que son âge n'arrête pas, qu'il se propose de reprendre l'été prochain: "Ces chasses, dit-il, ce sont mes heures les meilleures".

Avant de le quitter, il saisit au hasard un spécimen d'une de ses collections et nous le montre à travers une lunette binoculaire, multipliant par cent la grosseur des objets. Le fin petit grain se transforme aussitôt en un dôme aux couleurs variées, dont les verts, les ors, les bleus-noirs sont une fête pour l'œil.

Mieux que n'importe quelle démonstration, cette vision magnifique nous a convaincus des plaisirs que la science entomologique réserve aux savants.

Duplessis Announcement

Roland Chagnon Appointed Head Of Metro Board

Head of the new Montreal Metropolitan Corporation is Roland Chagnon, a Montreal chartered accountant.

His appointment as chairman was announced by Premier Maurice Duplessis yesterday. The premier said Mr. Chagnon had been appointed on the recommendation of municipal affairs minister Paul Dozins.

Mr. Chagnon has never been engaged in party politics and has never been involved in any political organization, the premier said. "We are certain this nomination is an excellent one."

The corporation is a body grouping Montreal and 14 surrounding municipalities under one direction. It has 29 members—14 representing Montreal, one for each municipality, and the chairman.

Premier Duplessis said the vice-chairman will be chosen in April after the corporation's first meeting.

Business Interests

Mr. Chagnon, who is 49, was born and educated in Montreal. He took his Bachelor of Commerce degree at the University of Montreal and won quick success after entering business in 1910. In 1932 he became a chartered accountant with the firm of La Rue and Trudel, and six years later was made treasurer and comptroller of Le Syndicat de Quebec Ltée, a Quebec City department store.

At the age of 34 he became an assistant manager and director of



ROLAND CHAGNON
metro chairman

that store, and in 1942 he moved to Dupuis Freres of Montreal as secretary-treasurer. He was general manager and treasurer of the store division of that firm when he became president and managing director of Fred A. Lallemant Co. Ltd.

Mr. Chagnon has had a wide variety of other business interests, and is a former chairman of the Montreal Board of Trade.

STAR

MAR 26 1959

A la Corporation de Montréal Métropolitain

M. Roland Chagnon nommé président

Quebec, 25 (DNC) — Quelques minutes avant 6 heures, ce soir, au terme d'une autre longue séance du Conseil exécutif, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, nous a annoncé la nomination de M. Roland Chagnon, comptable agréé, ancien président de la Chambre de commerce de Montréal, comme président de la nouvelle Corporation de Montréal Métropolitain.

La nomination de M. Chagnon a été faite au cours de la séance du cabinet, cet après-midi, et l'arrêté ministériel



M. Roland Chagnon

a aussitôt après été signé par le lieutenant-gouverneur, l'hon. Onésime Gagnon.

Le premier ministre a convoqué les journalistes dans la

La Commission métropolitaine disparaît

Un peu plus de trente-huit ans après sa création le 19 mars 1921, la Commission métropolitaine de Montréal disparaîtra le 4 avril prochain pour faire place à la Corporation de Montréal métropolitain dont le président, M. Roland Chagnon, a été désigné par le lieutenant-gouverneur en Conseil, hier.

Les membres de la Commission ont tenu leur dernière réunion, également hier après-midi, et le colonel Maurice Forget, le président, en a profité pour remercier tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche dont les membres du personnel. Il a promis de les recommander au nouveau président.

La Corporation comprendra le même nombre de municipalités que la Commission et prendra toutes ses responsabilités et ses obligations.

"C'est la fin d'une étape et le début d'une ère nouvelle", a commenté le maire Sarto Fournier, en disant au revoir à ses collègues.

salle des délibérations du Conseil pour leur apprendre l'importante décision. Il leur a déclaré en substance

Recommandation de l'hon. Paul Dozois
A la suggestion et à la recommandation du ministre des Affaires municipales, l'hon. Paul Dozois, député de Montréal-St-Jacques à l'Assemblée législative de Québec, M. Roland Chagnon, comptable agréé et homme d'affaires distingué de la cité de Montréal, ancien président de la Cham-

Quelques notes biographiques

M. Roland Chagnon, C.A., est président et directeur gérant de Fred A. Lallemant & Cie Ltée, directeur et secrétaire-trésorier de Poissant Ltée, directeur et secrétaire-trésorier de Servitor Inc., directeur et trésorier de Triangle Refrigeration, directeur de Cobra Industries Ltd. et membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec depuis 1932.

Il est né à Montréal le 4 janvier 1910, fils de Pierre et Marie-Antoinette (Dubé) Chagnon. Il a fait ses études à l'école supérieure St-Henri et à l'École des Hautes Etudes commerciales où il a obtenu une licence en sciences commerciales.

Il a commencé sa carrière avec la firme de comptables LaRue et Trudel, de Montréal en septembre 1930; il est président et directeur gérant de Fred A. Lallemant Cie Ltée depuis octobre 1952. Il a également été président de la Chambre de commerce de Montréal. Il est membre du Cercle universitaire de Montréal et du club St-Denis.

Il a épousé Mariette Gagné le 19 octobre 1940 et est le père d'un fils, Jean.

bre de commerce de Montréal, a été nommé président de la Corporation de Montréal Métropolitain par le lieutenant-gouverneur en conseil.

"M. Chagnon, a ajouté le premier ministre, n'a jamais fait de politique partisane et il n'est mêlé à aucune organisation politique. Nous sommes convaincus que c'est une excellente nomination et que le nouvel organisme, établi au cours de la dernière session, est appelé à rendre des services signalés à toutes les organisations municipales qui en font partie, à assurer à Montréal le maintien de son titre de métropole du Canada."

Le vice-président

Comme on demandait au

premier ministre à quelle date le vice-président de la Corporation serait nommé, il a répondu:

"Quant au vice-président, sa nomination se fera plus tard, après la première assemblée de la nouvelle Corporation, qui aura permis au nouveau président de consulter les représentants des municipalités."

On se rappelle que les deux chambres du Parlement provincial ont consacré plusieurs séances à la mise sur pied de ce nouvel organisme métropolitain.

Le Conseil exécutif s'est réuni à deux reprises, aujourd'hui, et a accompli une autre somme imposante de travail sous la direction du chef du gouvernement.

Demain après-midi, à 3 heures, le premier ministre recevra la délégation de la Chambre de commerce des jeunes de la province.

MTL-MATIN

MAR 26 1959

par JACQUES MONNIER

Québec, 26 — M. Maurice Duplessis a interrompu, hier soir, le conseil des ministres pendant quelques minutes, pour annoncer aux journalistes la nomination du président de la "Corporation de Montréal métropolitain": M. Roland Chagnon, comptable agréé, homme d'affaires montréalais et ancien président de la Chambre de Commerce de Montréal.

Le chef du gouvernement a souligné que cette nomination a été faite à la suggestion et sur la recommandation du ministre des affaires municipales, M. Paul Dorcas, député qui occupe le siège de Montréal St-Jacques à l'Assemblée législative.

M. Duplessis a dit que "M. Chagnon n'a jamais fait de politique partisane et n'est mêlé à aucune organisation politique". Il a ajouté: "Nous sommes convaincus que c'est une excellente nomination, que le nouvel organisme établi pendant la dernière session — la Corporation de Montréal métropolitain — est appelé à rendre des services signalés à toutes les municipalités qui en font partie, et que cet organisme est propre à assurer à Montréal, le maintien de son titre de métropole du Canada."

M. Duplessis a noté que les autorités provinciales désigneront le vice-président, après la première assemblée générale des membres du nouveau conseil métropolitain, réunion qui aura lieu au début d'août.

Fils d'un policier de St-Henri, M.



photo Gaby

M. ROLAND CHAGNON

Chagnon a complété ses études primaires à l'école supérieure St-Henri et poursuivi ses études supérieures à l'école des Hautes Etudes Commerciales, où il a été promu comptable agréé en 1936.

Âgé de 48 ans, il est présentement président de la compagnie Fred A. Lillemund, directeur et secrétaire-trésorier de Foschini limitée à Trois-Rivières et Trianglo-Refrigeration, à Montréal.

Membre de la Chambre de Commerce de Montréal, depuis plusieurs années, il fut président de cette organisation en 1950-57 et est actuellement président de Commerce Incorporated, qui édite la revue mensuelle de la Chambre.

M. Chagnon est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'école des Hautes Etudes Commerciales et président du centre de perfectionnement en affaires, au lac Ouimet.

Ayant débuté sa carrière avec le bureau de comptables Chartré, Samson et Beauvais, il fut par la suite gérant général du Syndicat de Québec, puis de la maison Dupuis Frères.

On n'a pu rejoindre hier soir le nouveau président qui, selon certains, est parti à l'extérieur de la ville pour quelques jours.

Le nouvel organisme

M. Chagnon est donc appelé à présider un conseil métropolitain de 28 membres représentant Montréal et 14 municipalités de banlieue, membres de la Corporation.

Celle-ci possède surtout des pouvoirs de négociation avec toutes les municipalités intéressées, pourvu d'entente a-t-on dit sur divers services de caractère métropolitain.

Les ententes qu'elle pourra conclure seront toutefois sujettes à l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Quant au vice-président de l'organisme métropolitain, il doit être choisi parmi les représentants des municipalités au conseil métropolitain.

LA PRESSE

MAR 26 1959

M. Roland Chagnon est nommé président de la Corporation de Montréal métropolitain

QUEBEC — M. Roland Chagnon a été nommé président de la Corporation de Montréal métropolitain. La nouvelle en a été annoncée hier soir par le premier ministre Duplessis.

Homme d'affaires de Montréal, M. Chagnon est un comptable agréé et un ex-président de la Chambre de commerce de la métropole. Il est âgé de 49 ans.

Le vice-président, qui doit aussi être désigné par le cabinet provincial, sera choisi plus tard.

Le nouveau régime métropolitain, créé pour la région de Montréal au cours de la dernière session de la législature provinciale, englobe 15 municipalités dont la métropole elle-même.

La Corporation sera administrée par un conseil de 29 membres. La ville de Montréal aura 14 représentants dont le maire qui en est un membre ex officio. Les 14 autres municipalités en faisant partie auront un représentant chacune.

Toutes les ententes que la Corporation pourra conclure seront sujettes à l'approbation de la commission municipale de Québec.



M. ROLAND CHAGNON

Le vice-président de la corporation doit être choisi parmi les représentants des municipalités qui en sont membres.

La nouvelle corporation, qui remplacera la Commission métropolitaine de Montréal, doit tenir sa première réunion le 4 avril prochain.

LE DEVOIR

MAR 26 1959

Roland Chagnon Gets Metro Chairmanship

By WILBUR ARKISON

Quebec, March 25 — Roland Chagnon, 49-year-old Montreal chartered accountant, was appointed chairman of the new Montreal Metropolitan Corporation at a meeting of the provincial cabinet today.

The appointment, made on the recommendation of Municipal Affairs Minister Paul Durois, was approved by Premier Maurice Duplessis and members of the cabinet at a meeting this afternoon.

It was learned here today that the nomination of the vice-chairman of the Greater Montreal council, which will also be made by Quebec, will be delayed until after the first meeting of the new body scheduled for April 4.

A number of well-known Montreal political figures were mentioned as possible candidates for the chairmanship of the council but the Quebec Government decided on a "non-political" figure for the important post.

Mr. Chagnon was not in Quebec when the appointment was made. It is understood that he is in New York on business.

Mayor Fournier of Montreal is an ex-officio member of the Montreal Metropolitan Corporation, composed of Montreal and 14 suburbs.



CHAGNON

Legislation Set Up

Legislation setting up the corporation was adopted by the Quebec Legislature at the conclusion of this year's session.

Mr. Chagnon was born in Montreal on Jan. 4, 1910, and was educated at St. Henry's High School, the Montreal School of Higher Commercial Studies and the University of Montreal where he received a degree of Bachelor of Commerce.

He began his career with the firm of Lathue and Trudel, Montreal and Quebec chartered accountants, and then joined the Syndicat de Quebec, a Quebec City department store, where he became assistant manager and director. In 1948 he was appointed secretary-treasurer of Dupuis Freres in Montreal. Four years later he was appointed president and managing director of Fred A. Lallemand Co. Ltd.

GAZETTE
MAR 26 1959

**Chagnon Salary
Set at \$20,000**

Roland Chagnon, newly-appointed chairman of the Montreal Metropolitan Corporation, will receive a salary of \$20,000. Premier Duplessis has announced. The salary figure was determined by the provincial cabinet.

Mr. Chagnon, 49-year-old Montreal accountant and businessman, will head the 29-member council, made up of 14 representatives from Montreal and one each from 14 surrounding municipalities. The salary will be paid by the Corporation, Premier Duplessis said.

MAR 28 1959

STAR

HONNEUR A UN GARS DE CHEZ NOUS

M. Roland Chagnon nommé président de la Corporation de Montréal Métropolitain

St-Henri est encore en vedette, ces jours-ci, à la suite de la nomination de M. Roland Chagnon au poste de président de la Corporation de Montréal Métropolitain. L'honneur qui échoit à ce dernier rejaillit sur tout notre district puisque M. Chagnon est originaire de Saint-Henri et a fait ses études à l'école Supérieure St-Henri.

Le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, a interrompu une séance du cabinet des ministres, jeudi dernier, pour annoncer la nouvelle de cette importante nomination.

Le chef du gouvernement a souligné que cette nomination a été faite à la suggestion et sur la recommandation du ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois, député qui occupe le siège de Montréal-St-Jacques à l'Assemblée législative.

M. Duplessis a dit que "M. Chagnon n'a jamais fait de politique partisane et n'est mêlé à aucune organisation politique". Il a ajouté: "Nous sommes convaincus que c'est une excellente nomination, que le nouvel organisme établi

pendant la dernière session — la Corporation de Montréal métropolitain — est appelé à rendre des services signalés à toutes les municipalités qui en font partie, et que cet organisme est propre à assurer à Montréal, le maintien de son titre de métropole du Canada."

M. Duplessis a noté que les autorités provinciales désigneront le vice-président, après la première assemblée générale des membres du nouveau conseil métropolitain réunion qui aura lieu au début d'avril.

Fils d'un policier de St-Henri, M. Chagnon a complété ses études primaires à l'école supérieure St-Henri et poursuivi ses études supérieures à l'école des Hautes Etudes Commerciales, où il a été promu comptable agréé en 1936.

Agé de 48 ans, il est présentement président de la compagnie Fred. A. Lallemant, directeur et secrétaire-trésorier de Poissant Limitée à Trois-Rivières et Triangle Refrigeration, à Montréal.

Membre de la Chambre de Commerce de Montréal, depuis plusieurs années, il fut président de cette organisation en 1956-57 et est actuellement président de Commerce Incorporé, qui édite la revue mensuelle de la Chambre.

M. Chagnon est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'école des Hautes Etudes Commerciales et président du centre de perfectionnement en affaires, au lac Ouimet.

Ayant débuté sa carrière avec le bureau de comptables Chartré, Samson et Beauvais, il fut par la suite gérant général du Syndicat de Québec, puis de la maison Dupuis Frères.

Le nouvel organisme

M. Chagnon est donc appelé à présider un conseil métropolitain de 28 membres représentant Montréal et 14 municipalités de banlieue, membres de la Corporation.

Celle-ci possède surtout des pouvoirs de négociation avec toutes les municipalités intéressées, pouvoirs d'entente a-t-on dit sur divers services de caractère métropolitain.

Les ententes qu'elle pourra conclure seront toutefois sujettes à l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Quant au vice-président de l'organisme métropolitain, il doit être choisi parmi les représentants des municipalités au conseil métropolitain.

APR 1 - 1959

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

'Metro Setup Holds Potential For New Era

Council To Be Sworn In Saturday

First meeting of the new Montreal Metropolitan Corporation, which was created at the recent Legislature session and holds the potential for a new era for the city and district, will be held Saturday morning.

The meeting was announced yesterday by Roland Chagnon, C.A., chairman, after being sworn into office by Chief Judge Edouard Archambault of the Court of Sessions.

Mr. Chagnon, 49-year-old chartered accountant and business executive, said the 28 other members of the metropolitan council which will administer the corporation will be sworn in by Chief Judge Archambault during the hour preceding the meeting.

Fourteen of the metropolitan council members will represent the City of Montreal proper, while the remaining 14 will each represent a suburb.

Mr. Chagnon was appointed to the \$20,000-a-year chairmanship by the Provincial Government.

The metropolitan council will fix the indemnity of its rank-and-file members, with maximum set at \$3,000 a year of which \$1,600 would be considered entertainment and other expense of office.

Montreal's delegation is com-

By MYER NEGRU

posed of its mayor, ex officio, and 13 rank-and-file city councillors. The suburbs have delegated their mayors, with exception of Verdun and St. Michel, which will be represented by aldermen.

The meeting of the corporation will be held in the premises hitherto occupied by the Montreal Metropolitan Commission on St. Catherine St. east.

The latter body, created in 1921, is to go out of existence simultaneously, with its rights, powers, assets and obligations to be taken over by the new metropolitan organism.

Among these is the task of implementing the projected cross-island Metropolitan Division lying outside the limits of the City of Montreal.

Beyond this and other existing responsibilities of the old commission, however, the new corporation has the authorization to conclude agreements subject to prior approval of the Quebec Municipal Commission, with Montreal and the suburbs concerned on practically every type of service that may be considered inter-municipal.

The suburbs forming part of the corporation are the same as now represented with the city proper on the Mont-

real Metropolitan Commission. They are Westmount, Outremont, Verdun, Lachine, Terrebonne, Montreal East, Montreal West, Montreal North, St. Michel, Ville LaSalle, Ville St. Pierre, and Pointe-aux-Trembles.

Montreal's administration has under preparation, for prior submission to its own city council, a resolution asking the new metropolitan Corporation to take over the Civil Defence Organization of the City of Montreal and the Economic and Tourist Development Bureau of the City of Montreal.

At the initial meeting of the corporation, the agenda will carry three items of business other than recognition of the credentials of the various municipal representatives.

There will be the matter of engaging professional staff, following which the agenda calls for "open discussion" by members. Presumably any subject pertinent to the corporation and acceptable to the metropolitan council members will be eligible for introduction under this heading.

Third item on the agenda for the day will be the taking over of the old Montreal Metropolitan Commission. A report indicating the up-to-date position of the commission will be available for the corporation representatives.



Roland Chagnon, C.A., right, chairman of the new Montreal Metropolitan Corporation, is sworn in by Chief Judge Edouard Archambault of the Sessions Court.

GAZETTE

APR 2 - 1959

M. Chagnon "part à zéro"

M. Roland Chagnon a été assermenté hier en qualité de président de la Corporation de Montréal métropolitain.

Il s'est empressé de dire "qu'il part à zéro" dans ses nouvelles fonctions, lui assurant un traitement annuel de \$26,000.

Il a prêté son serment d'office en présence du juge Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix.

Les autres membres du Conseil — dont 14 représentent la ville de Montréal et 14 autres, les villes de banlieue — doivent être assermentés samedi lors d'une assemblée qui a été convoquée par M. Chagnon.

APR 2 - 1959

LE DEVOIR

M. Chagnon a prêté les 3 serments

M. Roland Chagnon, comptable agréé et industriel de Montréal, a prêté hier matin, un triple serment comme président du conseil de la Corporation de Montréal métropolitain.

La cérémonie, toute simple a été présidée par le juge Édouard Archambault, juge en chef de la Cour des sessions de la paix.

M. Chagnon présidera la première assemblée du conseil métropolitain, samedi, le 4 avril, à 11 heures de la matinée, à l'ancienne salle de la Commission métropolitaine, au 10^e étage de l'édifice Langelier, coin des rues Ste-Catherine et Labelle. Le juge Archambault recevra le serment des autres membres, le même jour, soit une heure plus tôt.

Première incursion dans la vie publique

Avec la première séance du conseil métropolitain, samedi, prendra officiellement fin l'exercice de la Commission métropolitaine que préside le colonel Maurice Forget.

Les trois serments qu'a prêtés, aujourd'hui, M. Chagnon sont le serment ordinaire de l'administrateur, qui promet de remplir "fidèlement et au meilleur de son jugement et de sa compétence les devoirs de la charge à laquelle j'ai été nommé"; le serment d'allégeance à Sa Majesté la reine Elizabeth II, et le serment d'office.

M. Chagnon n'a pas voulu faire de commentaires sur ses nouvelles fonctions. Toutefois, il a admis que sa nomination l'avait surpris. "Je n'ai jamais fait de politique, a-t-il dit, et c'est ma première incursion dans la vie publique".

M. Chagnon continuera d'ailleurs à s'occuper de son industrie, tout en se consacrant à l'administration des problèmes métropolitains. Il sait que la fonction qu'il a acceptée est lourde de responsabilités. Il entend s'y dévouer sans compter.

Quant à l'opportunité d'élargir éventuellement les pouvoirs du nouvel organisme métropolitain, il croit que la formule est sûrement appelée à évoluer. Mais c'est avec le temps que les changements se feront.

Le mandat d'office du président ne précise pas de durée. Les autres membres du Montréal métropolitain sont désignés, par contre, pour une période de trois ans. Le vice-président, également nommé par Québec, sera désigné plus tard. Il sera choisi parmi les membres déjà élus par Montréal et les 14 autres villes qui font partie de l'organisme.

LA PRESSE

APR 2 - 1959

**Réception à l'occasion de la récente
nomination de M. Roland Chagnon,
mercredi soir**

M. Roland Chagnon, C.A., et diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, sera l'hôte d'honneur à une réception intime, donnée par les anciens de cette institution à l'occasion de sa nomination au poste de président de la Corporation du Montréal Métropolitain.

Cette fête aura lieu au Centre social des étudiants de l'Université de Montréal, le mercredi 22 avril, à 5 h. 30. Elle sera présidée par M. Gustave Boulanger, président de l'Association des diplômés de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

Le directeur de l'École des H.E.C., M. Eudras Minville, prendra part à cette manifestation à laquelle participeront également des H.E.C. de Québec, d'Ottawa, de Trois-Rivières et de Sherbrooke.

APR 20 1959

MTL-MATIN

Revue: "Commerce"
Avril 1959.

Revue: "Commerce"
avril 1959

personnalités



M. ROLAND CHAGNON, C.A., nommé président de la nouvelle Corporation de Montréal Métropolitain.

M. Roland Chagnon, C.A., est président et directeur-gérant de Fred A. Lallemand & Cie Ltée, directeur et secrétaire-trésorier de Poissant Ltée, directeur et secrétaire-trésorier de Servitor Inc., directeur et trésorier de Triangle Refrigeration, directeur de Cobra Industries Ltd., et membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec depuis 1932.

Il est enfin président de "Commerce", votre revue mensuelle.

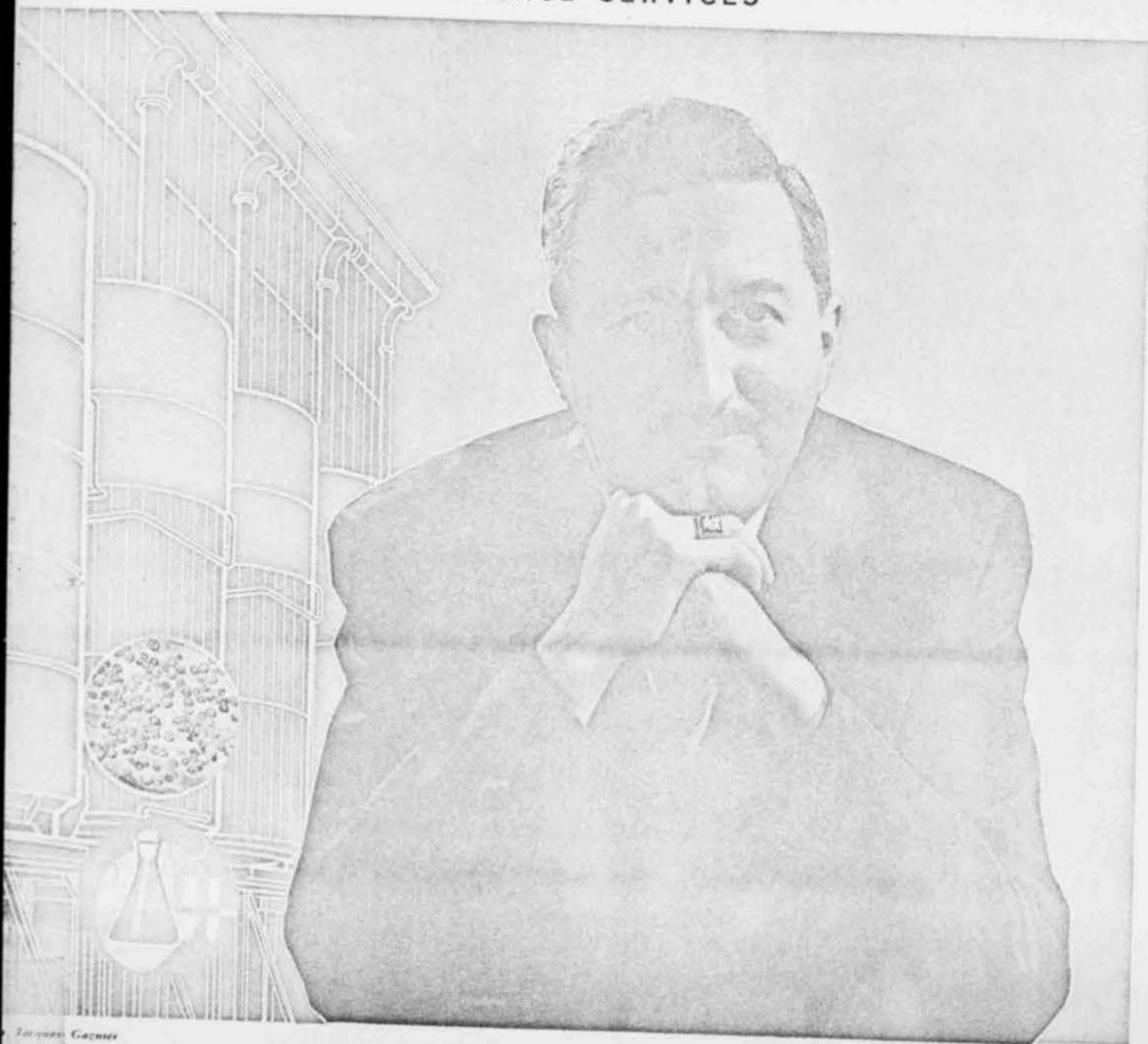
Il est né à Montréal le 4 janvier 1910, le fils de Pierre et Marie-Antoinette (Dubé) Chagnon. Il a fait ses études à l'école supérieure St-Henri et à l'École des Hautes Etudes commerciales où il a obtenu une licence en sciences commerciales.

Il a commencé sa carrière avec la firme de comptables LaRue et Trudel, de Montréal, en septembre 1930; il est président et directeur gérant de Fred A. Lallemand Cie Ltée depuis octobre 1952. Il a également été président de la Chambre de commerce de Montréal. Il est membre du Cercle universitaire de Montréal et du club St-Denis.

M. l'Archiviste, municipal, comp. 7-17
Hôtel de Ville,
Montréal.

Commerce

INDUSTRIE FINANCE COMMERCE SERVICES



Jacques Gagnier

Photo Gaby

GARDENVALE
AOÛT 1959

M. Roland Chagnon, président,
Fred A. Lallemant & Cie Limitée,
Corporation de Montréal Métropolitain



L'Homme du Mois

Administrateur-né!

M. Roland Chagnon, président,
Fred A. Lallemand & Cie Ltée,
Corporation de Montréal Métropolitain.

Paul Bouchart d'Orval

VOICI un homme d'action! Telle est la première impression qui se dégage d'une rencontre avec M. Roland Chagnon, C.A., président de Fred A. Lallemand & Cie Ltée, et président de la Corporation de Montréal Métropolitain. Cet homme d'affaires n'a pas encore cinquante ans et, pourtant, il a à son crédit bon nombre de réalisations. Sous tous rapports, c'est un homme encore jeune. A causer avec lui, on se rend compte que sa carrière est loin d'être terminée et que son avenir s'annonce brillant. Ne vient-il pas — à sa grande surprise, car on a dû insister — d'entrer dans la vie publique?

Une vie d'affaires intense

M. Chagnon agit comme il respire, aussi naturellement! C'est sa façon à lui de vivre intensément sa vie d'homme d'affaires et d'homme public. Le statu quo, le déjà fait et le tout cuit sont pour lui sujets d'examen. Dans sa jeunesse, il a sans doute fait sien la devise du boulanger Lapaille: "Pas d'avancement, pas de progrès; pas de progrès, pas d'avancement!" Quoi qu'il en soit, M. Chagnon a beaucoup de fers au feu et l'on se demande comment il peut siéger dans une

douzaine de Conseils d'administration tant à Montréal qu'aux Trois-Rivières et à Québec!

Un gars de St-Henri

Les débuts de la carrière de M. Roland Chagnon n'ont rien de sensationnel. Il est né dans une famille modeste, dans un milieu ouvrier, celui de Saint-Henri. Après ses études primaires à l'école paroissiale, il travaille pour gagner sa vie, comme tout le monde. Notre biographe pourrait fort bien s'arrêter là! Notre homme serait aujourd'hui simplement journalier ou praticier quel que soit son métier. Mais non, car il est ambitieux! Il a des amis, des relations, voire même des activités publiques. N'est-il pas un "leader" dans l'A.C.J.C.?

Un H.E.C., un comptable

Une bourse d'études va changer le cours de sa vie et c'est ainsi que en septembre 1926, il entre à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Pendant quatre ans, il s'initie à l'économie politique et aux sciences commerciales. Il s'y fait d'ailleurs remarquer par ses

succès incontestables. En 1930, il est licencié en sciences commerciales de l'Université de Montréal. Deux ans plus tard, il obtient un diplôme en sciences comptables.

Septembre 1930. On est en pleine crise économique. C'est le moment — il ne l'a pas choisi — où M. Roland Chagnon fait ses débuts dans le monde des affaires en qualité de comptable pour la firme Larue & Trudel, comptables agréés de Montréal et de Québec. Son zèle, son esprit de travail et sa clairvoyance attirent vite l'attention sur lui. La firme est appelée à faire une étude sur les finances de la ville de Montréal. M. Chagnon a une belle occasion d'exercer son savoir-faire et il n'y manque pas. Un peu plus tard, on l'invite à étudier la situation financière de la Cie Bélanger de Montmagny et celle de la ville de Baie-Comeau sur la Côte nord. La question financière municipale n'est donc pas nouvelle pour lui.

A Québec

Une étude des finances du Syndicat de Québec lui vaut de devenir Québécois. C'est ainsi qu'il passe dix années au ser-

Notes Biographiques

Né à Montréal, le 4 janvier 1910.
Fils de Pierre Chagnon et de Marie-Antoinette Dubé.
Etudes primaires à l'École St-Henri de Montréal.
Universitaires, à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; licencié en sciences commerciales de l'Université de Montréal, en 1930; diplômé en sciences comptables, en 1932.
Fait partie de la firme LaRue et Trudel, C.A., de Montréal et Québec en septembre 1930. Entre au service de Le Syndicat de Québec Ltée, mai 1938; en devient assistant-gérant et directeur en 1941. Secrétaire-trésorier de Dupuis Frères Ltée, mars 1948; en devient le gérant général en 1950. Acquiert la majorité des actions de Fred-A. Lallemand Ltée en octobre 1952; il en est depuis le président et le directeur général.
Président de la Corporation de Montréal Métropolitain depuis le 4 avril 1959.
Vice-président de: Investissements Commerciaux et Industriels Inc., Paradis-Messier Ltée, Ronsard Construction Inc., P. M. Import Co. Ltd.
Membre du Conseil et secrétaire-trésorier de: Poissant Ltée de Trois-Rivières, et de Servitor Inc., également de Trois-Rivières.
Membre du Conseil et trésorier de Triangle Refrigeration Co.
Membre du Conseil de Cobra Industries de Québec et de la Corporation d'Expansion financière.
Membre du Conseil de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.
Ex-président et membre de la Chambre de commerce du district de Montréal et du Cercle Universitaire de Montréal.
Membre de l'Institut des Comptables Agréés de la province de Québec et du Montreal Board of Trade.
Membre des clubs suivants: St-Denis, Rotary, Garnison de Québec et Seigniory.
Passes-temps: pêche et golf.
Eponse Mlle Mariette, fille de H. Hector Gagné, le 19 octobre 1940. Un fils: Jean.
Bureau: 1620, rue Préfontaine, Montréal.
Résidence: 4606, avenue Harvard, Montréal.

vice du Syndicat de Québec, en qualité de contrôleur, puis d'assistant-gérant et de directeur.

Le Syndicat de Québec, on le sait, est l'un des trois grands magasins de la capitale. Comme toutes les entreprises du genre, il a eu ses hauts et ses bas. Quand M. Chagnon s'installe au Syndicat, on est encore en pleine prospérité d'après-guerre, mais les problèmes de l'entreprise commencent à se faire aigus. C'est à M. Roland Chagnon qu'on doit l'établissement du système financier encore en vigueur au Syndicat. Sous l'administration de M. Chagnon, le Syndicat de Québec connaît une nouvelle ère d'expansion et de progrès. A signaler que c'est à cette époque que furent construits l'entrepôt actuel et le centre de livraison du boulevard Charost. C'est de cette époque aussi que datent les plans et le financement des autres constructions du Syndicat.



Siège social et usine de la rue Préfontaine, à Montréal.

De retour à Montréal

Lorsqu'il revient à Montréal, en mars 1948, M. Roland Chagnon occupe le poste de secrétaire-trésorier chez Dupuis & Frères Ltée. Deux ans plus tard, il est le gérant général du magasin. En octobre 1952, il se porte acquéreur de la majorité des actions de Fred-A. Lallemand Ltée et devient président et directeur général de cette entreprise.

Enfin, le 25 mars 1959, à la surprise de la population en général, de ses amis en particulier, et de la sienne propre, il est nommé président de la Corporation de Montréal Métropolitain.

La Compagnie Fred A. Lallemand Ltée

Fondée il y a environ 35 ans, cette industrie fut la propriété de son fondateur jusqu'à sa mort, en 1934. Ses fils Fred et Jean lui succédèrent dans l'administration de

l'établissement jusqu'en 1949, alors qu'ils vendirent leurs intérêts au Crédit Interprovincial. C'est de cette dernière institution que M. Chagnon a acheté 85% des actions, assumant ainsi la direction de la Compagnie.

La compagnie Fred A. Lallemand Ltée, dont le marché actif s'étend de Sydney, N.-E., à Winnipeg, produit principalement la levure utilisée dans la fabrication du pain. Il n'existe que deux entreprises du genre au Canada. Elle fabrique aussi la levure sèche, le sirop de malt, la poudre à pâte, la poudre à pain et autres composés à base de levure. La levure proprement dite est produite à l'usine de la rue Préfontaine, à Montréal, tandis que ses composés viennent de l'usine de Laprairie.

Depuis quelques années, M. Chagnon a entrepris la fabrication ou la distribution de certains autres produits pour la boulangerie et l'épicerie, par exemple des mélanges à beignes et à gâteaux, des crèmes

à tartes et à gâteaux; il met aussi sur le marché des noix entières, en morceaux ou en miettes, des raisins, des noix de coco, des fromages naturels et fondus, etc.

Nous avons eu l'occasion de visiter la fabrique de levure en compagnie de son vice-président et gérant de la production, le docteur Vladimir Cherney, gradué de l'Université de Bruxelles.

Il nous a dit qu'il espère utiliser avant longtemps un nouveau procédé de fabrication inconnu jusqu'ici en Amérique. Il sera ainsi possible d'abaisser le coût de production tout en conservant au produit sa qualité et sa pureté. D'autre part, la modernisation graduelle de la fabrique se poursuit sans arrêt.

Le dr Cherney ne nous cache pas la surprise qu'il a éprouvée en constatant avec quelle rapidité le nouveau propriétaire de Fred A. Lallemand Ltée s'est mis à l'oeuvre à l'automne de 1952. Mais laissons-le parler.



Usine de Laprairie.

"M. Chagnon ne connaissait absolument rien de la levure. Il a commencé au pied de l'échelle comme un parfait étranger à tous les problèmes."

"Vous avez sans doute été son professeur?"

"En effet, et je suis fier de mon élève. Très vite, M. Chagnon s'est mis au courant de chaque phase de la fabrication, de la distribution et de la vente. Il a lu, il a étudié et il a même fait du laboratoire pour s'initier aux mystères des levures".

Une modernisation qui rapporte

"Et qu'est-ce que cela a donné?"

"M. Chagnon a entrepris sans retard de moderniser son entreprise et de lui donner une efficacité surprenante. Il a écouté d'une oreille sympathique nos requêtes. J'affirme sans équivoque que tous les progrès faits depuis cinq ans sont dûs à sa clairvoyance, et le chiffre d'affaires a triplé au cours de cette période!"

Un personnel bien traité

"Et le personnel?"

"La compagnie a 160 employés. Par suite des progrès de l'automatisation, leur nombre n'a guère tendance à augmenter. Il faut dire toutefois que, dès son arrivée, M. Chagnon a corrigé le niveau assez bas des salaires. Il a même inauguré un système d'ajustement des salaires avec révision annuelle."

Une administration hors pair

"Et l'administrateur, qu'en dites-vous?"

"Il est hors pair. M. Chagnon a l'oeil à tout. Rien ne lui échappe. Pour lui, il n'existe pas de petits problèmes. Comptable expert, il a réorganisé la comptabilité. Ce fut d'ailleurs la première be-



Entrepôt de la rue Desjardins, à Montréal.

sogne à laquelle il s'est livré. Aujourd'hui grâce aux divers systèmes de vérification qu'il a établis, on trouve en l'espace d'une simple minute ou deux tous les renseignements nécessaires à l'élaboration de la politique de l'entreprise. M. Chagnon ne change rien de lui-même. Il consulte ses chefs de service. Avec eux, il a des discussions franches et souvent animées. Après quoi, il passe rapidement à la phase de l'exécution."

Des problèmes

Du bureau du docteur Cherney, nous sommes passé dans celui de M. Chagnon. Celui-ci a bien voulu nous exposer quelques-uns des problèmes de l'industrie qu'il dirige.

"Nous avons tout d'abord des problèmes de production. C'est ainsi qu'il nous faut viser à l'uniformité de nos produits au point de vue de la fermentation et à celui de la conservation. La levure est un produit organique, vivant et par con-

séquent périssable. Il est nécessaire, pendant la fabrication, de surveiller constamment les conditions d'hygiène du matériel, des appareils, des réservoirs, des cuves, de la tuyauterie, etc. Le procédé de production de la levure est aérobique et exige une très grande quantité d'air stérilisé, soit de 7,000 à 10,000 pieds cubes par minute. Mais au départ, il importe de procéder à un choix judicieux de cultures de levures pures sélectionnées. C'est d'ailleurs la responsabilité des techniciens du laboratoire d'entretenir les caractères particuliers de nos levures. Faute de quoi, le produit final peut être modifié par le produit de départ. C'est pourquoi nous maintenons un important laboratoire de bactériologie."

"Nous avons deux autres laboratoires: l'un s'occupe d'analyse courante; l'autre sert à analyser les produits cuits avec nos levures. On vient d'organiser un département de boulangerie très moderne pour la mise au point et l'étude de tous les nouveaux produits tels que crémages, mélanges à beigne, mélanges à gâteaux, etc."

"Les problèmes de la distribution ne sont pas aussi nombreux que ceux de la production, mais leur solution est extrêmement coûteuse. Il s'agit de conserver la levure à une température idéale et de l'expédier avant qu'elle ne prenne de l'âge."

"Il importe de livrer la levure très rapidement, tout en la maintenant à une température légèrement supérieure au point de congélation, soit entre 34° et 40°F. Notre levure est livrée par nos propres camions sur le marché local. La livraison à nos entrepôts de Winnipeg, Toronto, Québec et Moncton se fait par express, dans des boîtes gardées froides par la glace sèche. Dans ces conditions, il est possible de conserver la levure pendant quinze jours environ."

Des projets

"Vous avez des projets pour l'avenir?"

"Beaucoup! Tout d'abord, comme vous



Photo prise lors d'une réunion du "Club des 25", dont font partie les membres du personnel de Fred-A. Lallemand Ltée qui ont 25 années ou plus de service dans l'entreprise. M. Chagnon présente ici de superbes montres aux heureux jubilaires.

le savez déjà, je me suis efforcé d'augmenter les espèces de produits pour diminuer les frais de distribution. C'est pourquoi j'ai établi une division de l'épicerie. Nous fabriquons maintenant de la levure sèche et du sirop de malt avec houblon pour faire de la bière à domicile. Nous emballons les noix et les raisins. Nous distribuons le fromage "La vache qui rit" et plusieurs autres fromages fondus naturels."

"En second lieu, je cherche à tirer le meilleur parti possible des édifices que nous occupons présentement. En ce moment, nous agrandissons l'usine de la rue Préfontaine et nous nous efforçons de la moderniser graduellement."

"C'est ainsi que tout récemment nous avons inauguré un superbe laboratoire de boulangerie expérimentale. A Laprairie, nous procédons à l'installation d'une raffinerie de miel brut entier qui nous permettra de lancer sur le marché, dès cette année, le miel le plus blanc et le plus pur sur le marché."

A quoi tient le succès?

M. Chagnon est un homme qui a réussi. Cela est incontestable. Mais à quoi cela tient-il?

"Certes, je me calcule chanceux, nous dit M. Chagnon, mais il y a aussi autre chose. Je pense avoir été grandement influencé par deux hommes: le premier, un Frère enseignant, qui fut mon professeur de 10^e année à St-Henri. C'était un homme méthodique, studieux et ponctuel, une sorte de bourreau de travail qui m'a laissé une vive impression. Le second fut Edouard Montperit. Dans ses cours, un leit-motiv revenait constamment: "Avez-vous observé?" De lui j'ai appris l'art de

l'observation et je n'ai jamais cessé de le pratiquer."

"D'un point de vue pratique, je pense que ma carrière de comptable a évolué favorablement. Logiquement, elle m'a conduit là où je suis maintenant. C'est mon goût pour les études de réorganisation financière qui m'ont amené au Syndicat de Québec, point de départ de ma carrière d'administrateur. Cependant, contrairement à ce qu'on pourrait croire, je n'ai jamais cessé de m'intéresser à la comptabilité. Ici même, l'une de mes premières tâches a été de réorganiser la comptabilité. De toutes les sciences commerciales, c'est encore celle qui m'intéresse le plus."

Encore le travail

"Je n'ai jamais eu peur du travail. Mes journées sont encore longues et remplies comme il y a vingt ans. Et pourtant, je les trouve trop courtes. Dans ma jeunesse, je n'ai jamais regardé au temps supplémentaire. Je m'en trouve fort bien aujourd'hui, car il y a des semaines où le temps supplémentaire l'emporte sur le temps régulier. Preuve que les bonnes habitudes doivent être prises de bonne heure."

"L'organisation administrative m'a toujours passionné. Dans ce domaine, l'une des tâches les plus difficiles, c'est le recrutement d'un personnel qualifié. Que d'échecs, que de déceptions si l'on ne sait pas s'y prendre! Et puis, ce n'est pas tout de choisir un bon homme, encore faut-il l'entraîner! Par ailleurs, il faut parfois beaucoup de temps et d'essais pour trouver à certaines personnes le genre exact de travail qui leur convient."

"Enfin, j'ai toujours cherché à m'entourer de gens compétents, à les former,



Groupe d'invités du Gala du Commerce 1957, organisé par l'Association des Licenciés en Sciences Commerciales de Montréal, et que présidait notre Homme du Mois. On remarque ici, en première rangée: M. Roméo Bertrand, alors président de l'Association; Mme Roland Chagnon; l'honorable Gaspard Fauteux, alors U-gouverneur de la province; Mme Roméo Bertrand; l'honorable Esioff Patenaudé et M. Roland Chagnon.

AOUT, 1959

à les préparer à assumer des postes supérieurs. Partout où j'ai passé, j'ai laissé des successeurs qualifiés."

"Et si, en terminant, vous me demandez un conseil pour les jeunes d'aujourd'hui, je leur dirai simplement ceci: "Instruisez-vous et travaillez!"

L'homme d'affaires

De M. Roland Chagnon on s'accorde à dire qu'il est un travailleur acharné. Il aime d'ailleurs le travail pour lui-même et croit aux résultats des efforts persévérants. Courageux et tenace comme il est, bien malin serait celui qui pourrait l'écarter de la voie qu'il s'est tracée. Ce qu'on lui confie, ce qu'on lui propose, il le prend au sérieux et s'efforce de le mener à bien aussi rapidement que possible. Son caractère dynamique l'empêche de dormir sur ses lauriers. Il donne volontiers l'impression que sa carrière ne fait que commencer. Il se pose à lui-même des objectifs difficiles et les atteint presque toujours par la seule force combinée d'une volonté farouche et d'un travail acharné. Tenace, il va au fond d'une question. Il possède une imagination constructive qui lui permet de s'écarter des sentiers battus pour trouver des solutions neuves et souvent hardies. Il est ambitieux et ne s'en cache pas. Mais il est un modeste, car si on loue ses mérites, il les attribue à la chance!

Notre Homme du Mois s'interroge continuellement et ne se prive pas d'interroger les autres. Il a une capacité d'analyse bien au-dessus de la normale. Ce n'est pas un flatteur, mais il reconnaît à chacun son mérite et il sait accepter les idées des autres. Il aime mieux construire que détruire. Il croit à l'évolution de toute chose et aux progrès constants dans tous les domaines.



Administrateurs de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Assis, de gauche à droite: Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal; M. Henri Ferron, président de la Corporation; M. Esdras Minville, directeur de l'École. Debout, de gauche à droite: MM. Roland Chagnon, Gérard Parizcau, Henri-Paul Lemay et Jean-Jacques St-Pierre, secrétaire.

Au service de nombreux mouvements

Ses talents d'organisateur et d'administrateur, il ne les a pas mis qu'au service de ses affaires. C'est ainsi qu'il s'est dévoué au mouvement des Chambres de commerce, et plus particulièrement à la Chambre de commerce du district de Montréal, dont il a été président et dont il a aidé la réorganisation des cadres administratifs. Il est également président de votre revue "Commerce", propriété de cette même Chambre, depuis 1953; et ceux qui nous lisent depuis quelques années peuvent juger par eux-mêmes des améliorations apportées à cette publica-

tion durant cette période.

Il est le principal responsable de la réorganisation financière du Cercle Universitaire de Montréal, dont il a été président. Il a grandement contribué à la solution des problèmes de son "Alma Mater", l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et il est membre du Comité de Régie de la nouvelle Corporation de l'École. Ceci, pour ne donner que quelques exemples: il en est beaucoup d'autres!

L'homme tout court

On a prétendu que son abord est plutôt froid, mais on oublie de dire que c'est un timide. Cet homme qui passe volontiers pour un dur est capable de sentiments extrêmement délicats. Certes, il est très sévère pour lui-même, mais il ne demande pas aux autres ce qu'il ne peut pas faire lui-même. Il ne tolère pas la paresse, mais il est satisfait lorsqu'on a fait son possible. Prudent, il se méfie de sa façon de juger les motifs des autres. Son intelligence s'accompagne d'un jugement sûr. On lui reconnaît une franchise presque brutale et une parfaite honnêteté. Il se refuse à nier la valeur de ce qu'il ne connaît pas et préfère réserver son jugement. Dans la conversation, il est le premier à rompre la glace, et un sourire accompagne ses propos lorsqu'il attrape son interlocuteur. Il sait l'art d'écouter les propos des autres, si ennuyeux soient-ils. Il sait même en faire son profit. Homme très sociable, on le dit sans préjugé. On parle de sa générosité, sa charité et sa loyauté extraordinaire à l'égard de ses nombreux amis.

C'est un homme exceptionnel, que nous donnons sans hésitation en exemple à la génération qui monte!

COMMERCE

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

Président de la Corporation de Montréal Métropolitain

M. Chagnon: "Je n'ai pas d'ambition politique"

par Jacques-C. Fortin

"Si votre mandat de président de la Corporation de Montréal Métropolitain était sur le point de se terminer et si on vous offrait de le prolonger de deux autres années ou plus, accepteriez-vous?" demande-t-on à M. Roland Chagnon. Après une minute de réflexion, il répond: "J'y songerais certainement deux fois avant de me prononcer, en raison des exigences de ma vie de famille et de mes affaires."

Il n'en faudrait pas conclure que le président et propriétaire de la maison Fred A. Lallemand, de Montréal, se plaigne d'être trop occupé. Véritable bourreau de travail, il déteste perdre une seule seconde. Depuis qu'il est président de la CMM, les problèmes complexes qui exigent une solution sûre et rapide ne font qu'augmenter.

Carrière bien remplie

Né à St-Henri, quartier populaire de l'ouest montrealais, M. Chagnon célèbre son anniversaire le 4 janvier. Il vient tout juste d'atteindre la cinquantaine, ce qui ne l'empêche aucunement de demeurer jeune de corps et d'esprit. Ses études élémentaires terminées à l'école St-Henri, M. Chagnon s'inscrit aux Hautes Etudes Commerciales, après quoi il fréquenta l'université de Montréal d'où il sortait en 1930 avec sa licence en commerce et un parchemin attestant qu'il était aussi comptable agréé.

Sa carrière débuta chez Larue & Trudel, comptables agréés, en septembre 1930. En 1938, il entra au Syndicat de Québec à titre de directeur adjoint et, trois ans plus tard, il était devenu directeur de cette entreprise. En

1948, M. Chagnon était nommé secrétaire-trésorier de la maison Dupuis Frères, de Montréal, et devenait gérant du magasin en 1950. En octobre 1952, l'ancien "p'tit gars" de St-Henri se portait acquéreur de la majorité des actions de la maison Fred A. Lallemand et entreprenait la tâche de la moderniser, travail auquel il s'emploie toujours.

Grâce à un effort qui ne se dément pas, la maison Lallemand jouit d'un marché actif qui s'étend de la Nouvelle-Ecosse au Manitoba. Elle fabrique principalement de la levure sèche et à pain, du sirop de malt, de la poudre à pâte, ainsi que d'autres produits alimentaires en plus de faire la distribution de produits d'épicerie et de boulangerie.

Malgré ses nombreuses et lourdes occupations, M. Chagnon trouve le temps de s'intéresser aux activités de l'Institut des comptables agréés du Québec, de la Chambre de Commerce de Montréal (dont il est l'un des ex-présidents), du Board of Trade de Montréal et du club Rotary. Il est également membre du conseil de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales, directeur des Prévoyants du Canada, directeur et trésorier de "Triangle Refrigeration", ainsi que directeur de "Cobra Industries" et de la Corporation d'expansion financière de Montréal.

M. Chagnon occupe aussi la vice-présidence des Investissements Commerciaux & Industriels, de Paradis-Messier de "P.M. Imports" et du Centre d'Achats Repentigny. Réaliste, il possède aussi du dynamisme et un optimisme parfois renversant.

Son fils unique, Jean, 10 ans, étudie au collège Stanislas, de Montréal. Bon élève, il s'applique constamment à réussir. Le père souhaite naturellement qu'il fréquente à son tour l'École des



"Malgré mes soucis, je sais encore rire..."

Hautes Etudes Commerciales. Et il ajoute: "Pourvu qu'il ait les aptitudes et les qualités nécessaires menant au succès!"

Problèmes métropolitains

A la question: "Entendez-vous faire de la CMM un Etat dans l'Etat ou, simplement, un organisme qui s'occupera strictement de problèmes de construction, d'entretien et d'amélioration du réseau routier de l'île de Montréal?", il répond: "Je n'ai pas d'ambitions politiques. Je désire simplement que mes collègues et moi nous nous occupions strictement de problèmes métropolitains. Nous ne devons pas toucher à ceux qui sont déjà résolus, comme les services publics qui fonctionnent normalement (égouts, aqueducs, etc.)."

M. Chagnon croit, comme Me Antoine Rivard, que la patrouille du boulevard Métropolitain doit être confiée à la police du Québec sur les routes à accès limité. Selon lui, la création d'un corps de police comme à Toronto et

PETIT JOURNAL
FEB 21 1960

New York ne s'impose pas, quoi qu'il puisse être avantageux qu'on mette sur pied divers services touchant à l'ordre public sur une base métropolitaine, comme une sûreté générale, un bureau d'empreintes digitales et de photos et un service d'expertises médico-légales. De tels organismes se composeraient d'un personnel recruté dans les municipalités concernées, mais l'autonomie de chacune serait respectée en matière d'administration locale.

Certains des pouvoirs de la CMM étaient définis dernièrement par le gouvernement de Québec; les autres sont semblables à ceux que possédait la défunte Commission Métropolitaine de Montréal sauf que quelques-uns ont été modifiés. Au cours des prochains mois, la Commission provinciale des Affaires municipales étudiera les aspects des besoins financiers de la CMM, y compris ceux du parachèvement du boulevard Métropolitain qui doit coûter à la longue quelque \$125,000,000. De son côté, la CMM doit soumettre un rapport détaillé à Québec, d'ici le 31 mars 1961, sur ses exigences financières.

Aucune coercition

M. Chagnon tient à rappeler que la CMM ne tient aucunement à agir de façon dictatoriale vis-à-vis des municipalités qui en font partie. "Les dépenses municipales doivent être considérées en premier lieu et leur financement assuré le mieux possible. Ensuite, on doit tenir compte de nos contingences administratives. On doit aussi trouver le moyen de les concilier en proportion de l'habileté des contribuables à s'acquitter de leurs impôts divers."

"Dans notre cas, nous faisons des dépenses utiles et justifiées, après quoi nous taxons les municipalités au prorata de leur propre évaluation. Je tiens à rappeler que les dépenses découlent de plans déterminés précisément au préalable et communiqués au public."

— Si la CMM devait compter sur un appui financier provincial,

quel montant devrait-elle réclamer pour l'exercice fiscal de 1961-62?

"Personne n'a encore d'idée précise sur le sujet. Il faudrait d'abord établir des barèmes en tenant compte des dépenses prévues, lesquelles pourraient être plafonnées."

Et le métro... ?

— Aimeriez-vous construire un métro, comme l'a suggéré dernièrement le président de la Société d'expansion industrielle de Montréal?

"Je crois à la nécessité d'un métropolitain, mais je n'ai pas étudié le problème dans son ensemble, ce qui m'interdit de vous donner une réponse catégorique. Une telle entreprise s'impose si on veut dégager la circulation et, à mon avis, il faudrait que la question d'un métro fût étudiée avec la Commission de Transport de Montréal. Il faudrait aussi qu'elle participe à son aménagement; si on décide de réaliser ce projet."

Une dernière question...

Tout au cours de l'entretien, M. Chagnon répond sans détour à chaque question, répétant qu'il ne nourrit aucune ambition politique.

"Ce qui m'importe par-dessus tout, dit-il, c'est de travailler dans l'harmonie et le progrès avec ceux qui représentent les municipalités au sein de la CMM."

Après cette affirmation catégorique, une question d'actualité intéressant des milliers d'automobilistes s'imposait. "La tubulure d'aluminium le long du boulevard Métropolitain est considérée comme insuffisante, voire totalement inadéquate. Entendez-vous remédier prochainement à cette situation et comment?"

"Vu que je ne suis pas ingénieur, je ne peux vous faire une réponse qualifiée. Je vous apprendrai cependant qu'un rapport détaillé sur le sujet sera rendu public dans quelques jours, la question ayant été étudiée par

des spécialistes qui doivent maintenant nous faire part de leurs conclusions."

En dernier lieu, M. Chagnon traite de la maison Lallemant, de ses exigences et de la formation du personnel appelé à former les nouveaux cadres, en vue de l'avenir. Il agrandit constamment le champ de son activité et fait appel à des spécialistes dans différents domaines. Le président-proprétaire de cette entreprise entend préparer à diverses tâches des jeunes qui ambitionnent de réussir dans la vie.

"J'exige d'eux au moins le diplôme de 12e année et je leur promets le succès s'ils veulent bien mettre à profit leurs talents et leurs connaissances diverses, en plus de travailler ferme."

M. Chagnon conclut que c'est ainsi qu'il est parvenu à la réussite dans les affaires.

"Je n'ai jamais eu peur du travail," souligne-t-il, et il est facile de le croire à la vue de ses nombreuses oeuvres.

Businessman Can't Carry Out Business If In Politics

Metro Boss Roland Chagnon indicated yesterday he wants to give up the job shortly.

The 49-year-old businessman and chartered accountant, who was appointed to the post less than a year ago, declared:

"Someone will have to take my place soon if I want to remain a businessman with a business—and that I desire — and not become a politician without a business."

The \$20,000-a-year chairman of the Montreal Metropolitan Corporation was addressing the graduates' society of the U. of M's Graduate School of Business Administration at the Queen Elizabeth Hotel.

He complained that his own business has suffered since he accepted the post — "nothing serious, but little nothings which can mean the difference between an enterprise which prospers and an enterprise which remains stationary."

Seven years ago, Mr. Chagnon acquired a majority share in a Montreal yeast manufacturing firm. In the first six years, he declared at the time of his appointment, volume of

business had tripled and lines had been increased to include a variety of products from coconuts to doughnut mixes.

In a speech entitled "The Businessman and Public Business," Chagnon discussed complaints that the businessman refuses to enter politics.

He said the apathy of important businessmen and their lack of interest in problems of the community is "deplorable but well understandable."

He suggested the main reason why they stay out of politics is that they don't want to face elections.

Having proven himself as a businessman, he "can't understand why he should submit to a popular vote." In a campaign against an adversary more accustomed to speech-making, the businessman's record is quickly forgotten.

He said his theory applies even to various associations, where the executive is elected on the basis of a nomination committee's recommendation.

Lack of time was also a prin-

cipal consideration for the businessman's aloofness from politics, Chagnon contended. A young or middle-aged businessman must devote his full time to his enterprise. This was



Roland Chagnon . . . to leave post

particularly true of French-Canadian businessmen, who lack competent assistants.

He said Montreal city councillors have to devote about 20 to 25 weeks each year to

their City Hall jobs. Executive committee members have to be there every day.

The same was true in the federal and provincial fields.

"It becomes physically impossible for the businessman to continue to carry on his business," Chagnon said. "One of two things happens: He leaves someone else to run the business or tries to continue to operate it and marks himself for bankruptcy — because he hasn't got time."

More serious still, once the businessman gives up his business, "he becomes like all other political men — interested only in re-election for his career. It is a vicious circle. A man is a politician or a businessman."

What is the answer? He felt the U.S. presidential system of businessmen-advisors might prove useful.

Another solution might be for retired businessmen with years of experience behind them to seek office. Younger men who are financially independent could also serve.

GAZETTE
MAR 17 1960

of mtl cities

M. Roland Chagnon en d sompé de la politique

Les contribuables de Montréal et également du Grand Montréal attendent impatiemment la session de l'Assemblée législative de Québec pour savoir ce qu'il adviendra de la Corporation de Montréal Métropolitain.

Cet organisme existe depuis trois ans et n'a pas de pouvoir. Si bien bien que son président, M. Roland Chagnon songe à démissionner avant la session.

Il en aurait soupé de la rivalité qui existe entre l'administration de Montréal et celle des villes de la banlieue.

A trois reprises, il a eu à voter pour briser une impasse alors que les votes étaient de 14 à 14. A chaque reprise, il a voté avec les municipalités de la banlieue mais cela ne signifie pas qu'il soit de leur côté.

M. Chagnon voyait dans la

Corporation de Montréal Métropolitain, un organisme qui pourrait se faire valoir et porter fruit dans les querelles qui animent Montréal et la banlieue.

copy. well notes

Chagnon Likely To Resign His Post Of MMC Chairman

The Montreal Metropolitan Corporation, whose short but exciting existence seems to have been marked by one frustration after another, is expected to learn next week that it is being left without a chairman.

A special meeting of that body is to be convened for Nov. 2 in another effort to get a bylaw adopted to set store opening and closing hours for all of Montreal island.

At that sitting, it has reliably been learned, Roland Chagnon, CA, chairman of the MMC since its creation by the Legislature in 1959 to succeed the old Montreal Metropolitan Commission, will announce that he has resigned from office.

Mr. Chagnon's resignation, it is understood, will take effect as of Nov. 3.

Mr. Chagnon, a man of re-

pute in Canada's business world, consistently has maintained that the MMC must be a progressive organization armed with powers of execution as well as study, otherwise it has no justification for existence.

Under its present charter, the MMC can do little else than study, and even the studies have a hard time being adopted.

Démission prochaine de M. Chagnon

La rumeur veut que M. Roland Chagnon, président de la Corporation de Montréal métropolitain, annoncera officiellement sa démission le 2 novembre au cours d'une réunion spéciale de l'organisme qu'il dirige avec le plus d'impartialité possible au milieu de politiciens diverses tendances et de milieux divers qui lui ont fait quelque peu la vie dure ces dernières années.

Choisi par le gouvernement de l'Union nationale pour remplacer le colonel Maurice Forget, M. Chagnon s'est vu petit à petit obligé d'admettre que son poste est intenable dans les circonstances actuelles, même s'il demeure fermement convaincu de la nécessité d'un organisme à caractère métropolitain.

Avant de faire connaître sa démission publiquement, il a tenu à rencontrer le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, pour expliquer toute la portée de son geste. La décision de M. Chagnon est irrévocablement prise depuis déjà deux mois au moins.

Conf. avec Vachon

M. Roland Chagnon DÉMISSIONNE

M. Roland Chagnon, président de la Corporation de Montréal Métropolitain, a eu la vie dure depuis que l'administration Drapeau-Sauvigny est au pouvoir, et même avant, et il semble qu'il en a assez.

On a appris, en effet, de sources très fiables, hier soir, qu'il a déjà donné sa démission comme président et que cette démission prendra effet le 3 novembre. M. Chagnon l'annoncera lui-même le 2 novembre au cours d'une assemblée spéciale de l'organisme métropolitain.

Pas de politique

M. Chagnon s'est toujours défendu de faire de la politique à

la Corporation. Il avait été choisi par le gouvernement de l'Union nationale pour remplacer le colonel Maurice Forget, démissionnaire, à cause de ses qualités d'homme d'affaires.

Il a toujours essayé de se maintenir au-dessus des querelles entre la ville de Montréal et les municipalités de la banlieue mais quelquefois il a dû voter pour trancher certaines questions délicates.

Son rôle

M. Chagnon semble surtout dissatisfait de son rôle à la Corporation et du rôle qu'est appelé à jouer cet organisme depuis la dernière session. C'est au cours des mois d'hiver, en effet, que le gouvernement Lesage a enlevé pratiquement tous les pouvoirs à la Corporation excepté ceux d'"études". Cet organisme ne peut rien réaliser.

On en a eu la preuve encore hier après-midi, alors que deux études de la Corporation ont été envoyées aux archives ou plutôt aux calendes grecques.

Plan directeur

Les membres de la Corporation, 14 de Montréal et 14 de la banlieue, ont décidé d'étudier dans 30 jours une recommandation de la Corporation et de ne pas retenir les services professionnels de J.-C.



M. ROLAND CHAGNON

LaHaye et Associés, urbanistes-conseils pour la préparation d'un plan directeur du territoire de l'île de Montréal.

Le gouvernement libéral Lesage avait autorisé la Corporation à préparer ce plan directeur d'urbanisme du territoire de l'île de Montréal mais le maire Drapeau et M. Lucien Sauvigny, président du Comité exécutif, se sont opposés, hier, à ce qu'il soit préparé soutenant que Montréal avait déjà le sien et qu'il en était ainsi de nombreuses autres municipalités.

Les routes

Les membres de la Corporation ont également envoyé aux archives une étude des routes à caractère métropolitain préparé par le comité de voirie et de circulation.

On enverra bien une copie de cette étude au gouvernement provincial mais sans en recommander les conclusions.

Le coût de ces routes se serait chiffré par quelque \$850 millions.

seul. M. Lesage
1

"Seule la collaboration de Montréal
aurait rendu la réussite possible"

La CMM perd son président

par Jean La BOISSIERE

M. Roland Chagnon, qui a présidé aux destinées de la Corporation de Montréal Métropolitain depuis le 4 avril 1959, a remis officiellement sa démission à l'issue de la réunion de l'organisme, hier après-midi. Le président Chagnon a informé les commissaires que le premier ministre, M. Jean Lesage, a accepté sa démission le 30 octobre.

"Je ne puis présider plus longtemps une fédération sans pouvoir, paralysée dans l'exécution de ses responsabilités et attaquée dans son existence par la plus importante partie de cette fédération", a déclaré le président en faisant allusion à la représentation montréalaise.

Le président Chagnon a poursuivi en disant: "Je croyais et je crois encore à la nécessité d'un organisme régional possédant non seulement les pouvoirs d'étudier mais d'exécuter. Je suis encore convaincu qu'il nous faut conserver les entités municipales existantes ou regroupées plus logiquement, mais demeurant toujours à l'échelle de l'homme.

"Qui peut dresser un inventaire des ressources et demander un plan d'exécution? Qui peut assurer la plus équitable répartition des charges entre tous les contribuables d'une même région profitant d'un même service? Qui peut planifier l'emploi des capitaux? Qui peut mettre de l'ordre dans les relations de toutes ces agglomérations indépendantes et le marché de l'argent afin de donner confiance au prêteur et obtenir

les taux les plus avantageux?" a demandé M. Chagnon.

"Je crois sincèrement qu'avant d'être rejetée, la formule métropolitaine aurait mérité un essai plus loyal. Seule une collaboration sincère des délégués de Montréal aurait rendu cet essai possible, car cette formule a donné des résultats très intéressants à Toronto. Un régime métropolitain plus puissant que celui de Toronto prend déjà un grand essor à Winnipeg."

"Après 100 ans d'existence, à Londres, une commission d'étude recommande le maintien de la formule avec quelques modifications dont le morcellement de la métropole. Paris, d'où nous venons de ce temps-ci beaucoup de bonnes choses, étudie la formule à la demande des municipalités-dortoirs qui veulent partager le revenu de la métropole et assurer l'épanouissement du Grand Paris au-delà des limites départementales actuelles".

"Je remercie les représentants des journaux, de la radio et de la télévision pour la fidélité des comptes-rendus de nos délibérations et plus particulièrement pour la gentillesse et la grande délicatesse qu'ils ont manifestées à mon égard".

"Je veux également remercier le personnel de la Corporation, du plus vieux au plus jeune fonctionnaire, pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je voudrais souligner l'excellent travail de M. Brisebois, au secrétariat, et de M. Langelier, ingénieur maintenant à sa retraite. Les employés de la Corporation travaillent actuellement dans des conditions difficiles et il faudrait trouver le plus tôt possible le moyen de les rassurer".

M. Chagnon a terminé en disant qu'il était heureux d'avoir servi. "Je retourne entièrement à mes affaires, enrichi d'une expérience plutôt décevante d'un court séjour dans la vie publique."

Le maire Jean Drapeau a répondu à M. Chagnon en son nom personnel et en celui de la délégation de Montréal. "Le geste que vous posez est un geste qui vous honore. Je vous félicite de ce geste puisque la situation actuelle ne correspond pas aux principes que vous avez adoptés", a déclaré M. Drapeau.

"Cependant, je dois m'inscrire en faux contre votre déclaration à l'effet que seule une collaboration sincère des délégués de Montréal aurait assuré la réussite de la formule métropolitaine. Lors de la dernière séance, en face d'un double problème, toutes les municipalités à l'exception d'une seule ont voté les mesures préconisées par les représentants de la métropole."

"L'expérience métropolitaine n'a pas été un succès, a poursuivi le maire, et il faut se demander si la formule était la meilleure. Existe-t-il une formule? Peut-être, mais votre démission, M. le président, ne mettra pas fin aux débats. Puis-je vous assurer, toutefois, de mon plus sincère respect et vous souhaiter bonne chance pour l'avenir", a conclu le maire de Montréal.

M. Dawson, maire de Mont-Royal et vice-président de la CMM, s'est fait l'interprète des 14 municipalités de la Corporation "qui regrettent la décision qu'a dû prendre M. Chagnon".

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

2 novembre: l'épilogue d'un impossible accord avec la C.M.M.

Chagnon : impuissant, je quitte mon poste ! Drapeau : nous voulions collaborer avec vous !

Le président de la Corporation de Montréal Métropolitain, M. Roland Chagnon, a annoncé hier qu'il avait donné sa démission et que celle-ci a été acceptée par le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, le 30 octobre dernier.

Dans un toast qu'il a lu devant les membres de la Corporation réunis en séance spéciale hier après-midi, M. Chagnon a dit que sa démission va permettre au gouvernement provincial de remettre tout le problème à l'étude sans se heurter aux vues bien arrêtées qu'il a lui-même sur le problème.

Après avoir dit qu'il ne pouvait plus continuer à diriger un organisme paralysé dans ses actes, M. Chagnon a dit qu'il croit sincèrement qu'avant d'être rejetée, la formule métropolitaine aurait "mérité un essai plus loyall".

"Seule une collaboration sincère des délégués de Montréal aurait rendu cet essai possible", a dit M. Chagnon.

Le maire de la métropole, Me Jean Drapeau, sans entrer dans un débat sur le fond de la question, a dit qu'il s'inscrivait en faux contre cette affirmation de M. Chagnon.

"La séance de la semaine dernière, dit-il, nous a donné l'occasion d'être devant deux projets touchant à l'existence même de la Corporation et l'on a vu toutes les municipalités membres, sauf une, se rallier aux vues de Montréal" a dit Me Drapeau.

"Ma démission, a dit M. Chagnon, fait suite à une décision prise dès le début de la présente année, à la suite de la dernière session. J'ai cru de bonne foi de rester en place pendant quelques mois supplémentaires afin de faciliter les règlements de tous les problèmes créés par le transfert du boulevard Métropolitain au gouvernement provincial et liquider tous les engagements en cours, financiers ou autres, et présenter des rapports sur les études dont le législateur nous avait chargés.

"Je dois cependant ajouter qu'étant donné le genre de collaboration reçu depuis quelque temps, j'aurais sûrement pris la même décision".

M. Chagnon a déclaré ensuite regretter que l'organisme métropolitain n'ait pu jouer le rôle important et nécessaire que "l'entrevoyais lorsque j'en ai accepté la présidence en avril 1957".

Il a remercié le gouvernement provincial actuel de lui avoir continué la confiance que lui avait accordée le gouvernement précédent.

"Je ne puis présider plus longtemps une fédération sans pouvoir, et qui, de plus, est paralysée dans l'exécution des quelques responsabilités qui lui ont été confiées par l'attache de son existence même par la plus importante partie de cette fédération".

M. Chagnon a réitéré sa foi en la nécessité d'un gouvernement métropolitain. Il a souligné les expériences de Toronto, Winnipeg, Miami, Paris et Londres. Il a affirmé que les municipalités doivent demeurer "à l'échelle de l'homme". Il a admis qu'un organisme quasi-judiciaire peut être recommandable mais "pour résoudre une partie des problèmes".

Il a soutenu que seul un organisme métropolitain peut prévoir les besoins de la région et réaliser des projets assurant son développement.

Il a terminé en déclarant après avoir remercié tous ceux avec qui il a eu à travailler: "Heureux d'avoir servi, je retourne entièrement à mes affaires, enrichi d'une expérience plutôt décevante d'un court séjour dans la vie politique".

Me JEAN DRAPEAU

Après M. Chagnon le maire de Montréal a pris la parole :

"Je veux exprimer le sentiment qui nous anime devant le départ de M. Chagnon, dit-il. Nous avons dans le passé et nous continuerons, peut-être, à ne pas partager les mêmes points de vue sur certaines questions, mais il va sans dire que le geste que vous posez vous honore. Il traduit une sincérité qu'il est bon de retrouver chez les hommes publics.

"La circonstance ne se prête pas aux débats et je m'abstenrai de commenter les opinions que vous avez émises. Mais je crois manquer à mon devoir si je ne m'inscrivant pas en faux contre votre affirmation que nous n'avons pas offert une collaboration sincère.

"Nous avons été, à la dernière séance, en face de deux projets importants (route métropolitaine et plan d'urbanisme) et on a vu toutes les municipalités, sauf une, adopter le point de vue de Montréal. Sur les projets fondamentaux qui sont la base même de l'existence de la Corporation les municipalités de banlieue nous rejoignent. Il est donc faux de dire qu'une collaboration de Montréal aurait suffi à faire avancer ces projets.

"Il ne nous a pas paru, jusqu'à présent, qu'il y avait des motifs pour mettre en jeu l'existence même de la Corporation. Pour la première fois, la semaine dernière, nous avons tous ensemble à envisager toute l'ampleur de la Corporation et l'unanimité s'est faite.

"Que nous continuions à faire valoir nos points de vue on ne s'en étonnera pas. Que l'on réfère sommairement aux expériences qui ont été faites ailleurs cela peut aider aux deux théories. Il reste que les expériences n'ont pas été tellement heureuses jusqu'ici peut-être parce que la formule n'a pas été trouvée et peut-être qu'elle n'a pas été trouvée parce qu'elle n'existe pas".

Me Drapeau a terminé en réitérant à M. Chagnon que les représentants de Montréal conserveront toujours un bon souvenir des contacts qu'ils ont eus avec lui.

Le maire Réginald Dawson, de Ville Mont-Royal a déclaré, au nom des représentants de banlieue, regretter sincèrement le départ de M. Chagnon. Il a loué ses qualités de dirigeant et il a réaffirmé que les municipalités de banlieue sont convaincues que l'organisme métropolitain est l'outil de coopération "avec notre grande soeur Montréal" à la solution de leurs problèmes communs.

Big

Future Of MMC In Doubt



ROLAND CHAGNON
resigns post

Montreal Metropolitan Corporation, the closest approach to metropolitan government this area has made, is without a chairman today and the future of the organization itself is considered in doubt.

The chairman, Roland Chagnon, announced his resignation to the corporation yesterday, explaining that he had submitted it to Premier Lesage Oct. 24 and that it had been accepted by the premier on Monday.

Mayor R. J. P. Dawson of Mount Royal, vice-chairman, will become temporary head of the MMC but it was expected that no successor to Mr. Chagnon will be appointed at least until the Legislative Assembly meets again this winter. The appointment is made by the provincial government.

Mr. Chagnon attacked the principle of annexation as a solution to the region's difficulties, arguing that it would produce overly large units in which the individual citizen had too little say. He warned that some other possible approaches might lead to too much centralization in the provincial gov-

ernment and produce a bureaucratic approach to problems of the municipalities which make up Greater Montreal.

Lack of Power

"I can no longer preside over a federation without power and which, moreover, is paralyzed in the execution of some responsibilities by the attack on its very existence by the most important group in the organization," Mr. Chagnon said.

He was referring to the the Montreal administration's successful attack on the corporation, which resulted in it losing most of its powers at the last session of the legislature.

Mayor Drapeau said that the chairman was behaving honorably by resigning on a point of principle but he rejected the suggestion that Montreal's cooperation would have made the corporation a success. He said the experiment had been far from a success either "due to the fact that we have not yet found the right formula or perhaps because the right formula does not exist."

Mr. Chagnon attacked the annexation principle — which was put forward last winter by Montreal and led to a hot battle between the city and suburbs.

"I am still convinced that we should conserve the existing municipalities or perhaps regroup them more logically, but always remaining within the same scale of the man," he said.

"To my mind, this is the best way of obtaining the participation and interest of the average citizen in the administration of public affairs, of permitting him to discuss the problems that interest him directly and of assuring him of a more real and intimate knowledge of his representatives."

Alternative Solutions

Raising the possibility that the units might be too small to settle problems affecting the whole region, he discussed the possible solutions.

"Annexation? No, because this would be to constitute large agglomerations and this would be contrary to the principles just enunciated."

"The quasi-judicial organization? Yes, to resolve part of the problem, for example to render judgment when there is a conflict of interest."

He warned, however, that provincial organizations of this sort might lead to too much centralization and that "we

should then have bureaucratic decisions, without the participation of the interested."

"Or, again, the largest municipality could take all the initiatives and the others would then have the power of discussion. This would be to establish a regime of mistrusts and battles between the large and the small — it is to become exposed to the possibility of seeing programs changed to the liking of each new administration."

Mr. Chagnon said his own relations with the provincial government had been cordial but that he had been unable to persuade them that the corporation should be granted more powers. He said his job as chairman had always been frustrating and had become more so lately.

Mr. Dawson said he regretted the chairman's decision to resign because all his colleagues had held him in the highest esteem and were convinced that he had devoted himself sincerely and competently to his job.

Big

Les derniers chèques



M. Roland Chagnon signe pour la dernière fois les chèques de la Corporation de Montréal métropolitain. Il a annoncé officiellement sa démission hier. Il en avait avisé le premier ministre Jean Lesage le 24 octobre.

Chagnon abandonne et blâme Montréal

M. Roland Chagnon ne préside plus la Corporation de Montréal métropolitain. Il a annoncé hier, à l'issue d'une assemblée spéciale de cet organisme, qu'il avait avisé de sa décision M. Jean Lesage, premier ministre de la province, le 24 octobre dernier.

Il a dit qu'il ne pouvait plus longtemps présider "une fédération sans pouvoir", paralysée dans l'exercice des quelques rares responsabilités qui lui ont été confiées, par les attaques répétées des représentants de la ville de Montréal.

"Je crois sincèrement, a-t-il affirmé, qu'avant d'être rejetée, la formule métropolitaine aurait mérité un essai plus loyal. Seule une collaboration sincère des délégués de Montréal aurait rendu cet essai possible."

Selon M. Chagnon l'annexion n'est pas une solution acceptable. Quand à l'organisme quasi-judiciaire dont on parle de plus en plus, il le croit utile pour résoudre "une partie seulement des problèmes".

Tout en félicitant M. Chagnon de son geste courageux, le maire Jean Drapeau s'est élevé contre une affirmation du président démissionnaire au sujet de la collaboration sincère de Montréal. "Il n'est pas exact d'affirmer que seule la ville de Montréal doit porter la responsabilité de votre décision, a-t-il répliqué.

le nouveau journal / Montréal, le 3 novembre 1961

Bien
chacun

Du municipal au métropolitain (II)

Il vient de se passer, sur le plan municipal (et métropolitain), des choses qui ne pouvaient guère se passer autrement, mais dont certaines rebondiront sur le plan politique, à Québec comme à Montréal.

Le Conseil de ville de Montréal a approuvé l'emprunt de \$132,000,000 destiné à la construction d'un métro, tandis que M. Roland Chagnon abandonnait la présidence de la Corporation de Montréal métropolitain. Ni l'un ni l'autre n'avaient de choix.

Quant à la décision qu'a prise la même corporation d'édicter pour toute l'île de Montréal un règlement uniforme concernant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, elle est sans doute discutable. Mais comme ce règlement semble destiné, du moins pour le moment, à rester lettre morte, cette décision n'est autre chose que le geste inutile d'un organisme moribond et dénué de toute autorité — à moins que le législateur provincial ne lui redonne vie et autorité. C'est même à cause de cette carence d'autorité que M. Chagnon en abandonne la présidence.

L'approbation du projet de métro est un anticlimax, si on me passe ce mot. D'abord parce qu'elle ne faisait aucun doute, vu la majorité du parti civique au Conseil. Ensuite parce que l'intérêt ne se trouve pas dans la décision des conseillers mais dans le fait qu'après tant d'années de discussion et d'ébauches l'administration municipale s'est enfin arrêtée à un projet dont les détails sont connus depuis quinze jours.

Aussi les conseillers de "l'opposition" qui ont prolongé le débat n'ont-ils fait tant de discours que parce qu'on leur avait reproché une année de silence et qu'ils n'ont pas voulu laisser passer un projet de cette importance sans rappeler au moins qu'ils n'avaient pas totalement

perdu l'usage de la parole. Que voulez-vous? Plusieurs d'entre eux, sinon le plus grand nombre, sont les héritiers politiques de ceux qu'on a appelés "les rois fainéants" et on ne peut s'attendre à de grandes manifestations d'énergie de leur part après leur défaite de l'an dernier.

Tout le monde regrettera le départ de M. Chagnon. L'étonnant, ce n'est pas qu'il s'en aille: c'est qu'il soit resté aussi longtemps à la présidence d'un organisme dénué de tout pouvoir de décision et d'exécution. Ce n'est pas sa faute, il est victime de la politique. M. Duplessis avait créé cette corporation dans le but évident de tenir en échec les administrateurs élus de Montréal. M. Lesage leur a rendu leur autorité. Il a en outre institué un régime provisoire en attendant de refaire les structures municipales à la lumière des recommandations de la Commission Champagne. C'est dire que les structures de la Corporation ou de tout autre organisme métropolitain destiné à la remplacer seront refaites aussi.

On dira peut-être que, dans ces conditions, M. Chagnon aurait pu attendre de savoir à quoi s'en tenir avant de démissionner, puisque ce doit être fait à la session de janvier. Mais il aura sans doute voulu laisser le gouvernement entièrement libre de transformer comme il l'entendra l'organisme métropolitain et d'y nommer l'homme de son choix. De nouveau M. Chagnon lui-même? Qui sait?

De toute façon, la démission de M. Chagnon et la controverse rebondissante au sujet de la réglementation des établissements commerciaux résultent d'un conflit d'autorité qui n'oppose pas seulement des personnalités mais surtout des institutions mal conçues et mal structurées, comme nous le verrons lundi à propos des heures de fermeture des magasins.

Georges LANGLOIS

le nouveau journal / Montréal, le 4 novembre 1961

Beig

Le CarNet de CHASSE

de Carl Dubé

A la recherche
des belles phrases

Légère contradiction dans
la déclaration de démission
de M. Roland Chagnon, ex-
président de la Corporation
de Montréal Métropolitain.



D'un côté, il admet que la
chose ne pouvait pas mar-
cher, et de l'autre, il re-
proche au Maire Drapeau de
l'avoir démontré.

le nouveau journal / Montréal, le 4 novembre 1961

Bivy

Canada Trust Appointment



ROLAND CHAGNON, C.A.

The Canada Trust Company is pleased to announce the appointment of Roland Chagnon, C.A. to the company's Montreal advisory board.

Mr. Chagnon, who is president and general manager of Fred A. Lallemand & Company Limited, is also a vice-president of Investissements Commerciaux et Industriels Incorporated, Paradis Messier Limited, P.M. Import Company Limited and Centre d'Achats Repentigny Incorporated. He is a director of the Les Prévoyants du Canada, Corporation d'Expansion Financière, A. Bélanger Limited, Defrost-O-Matic Company Limited and Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Mr. Chagnon is a former president of the Montreal Metropolitan Corporation, and a past president of La Chambre du Commerce du District de Montreal. He is a member of the Society of Chartered Accountants of Quebec.

THE GAZETTE, SATURDAY, NOVEMBER 4, 1961

Biz.

Nomination à la Canada Trust



Roland Chagnon, C.A.

La Canada Trust Company a le plaisir d'annoncer la nomination de Roland Chagnon, C.A., à son comité consultatif de Montréal.

M. Chagnon, qui est déjà président et directeur général de Fred A. Lallemand & Compagnie Limitée, est aussi vice-président d'Investissements Commerciaux et Industriels Incorporés, de Paradis Messier Compagnie Limitée, de P. M. Import Company Limited et du Centre d'Achats Repentigny Incorporé. Il est également membre du conseil d'administration des Prévoyants du Canada, de la Corporation d'Expansion Financière, de A. Bélanger Limitée, de Defrost-O-Matic Company Limited et de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

M. Chagnon a aussi occupé le poste de président de la Corporation de Montréal Métropolitain. La Chambre de Commerce du District de Montréal le compte au nombre de ses anciens présidents et il est membre de l'Institut des Comptables Agréés du Québec.

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 4 NOVEMBRE 1961

Bay

**Nouvel administrateur
de La Banque
Provinciale du Canada**



M. ROLAND CHAGNON

Le président de la Banque Provinciale du Canada, M. J.-U. Boyer, annonce la nomination de M. Roland Chagnon, C.A., comme administrateur de la Banque.

M. Chagnon est président et administrateur général de Fred-A. Lallemand & Cie Ltée, administrateur des Prévoyants du Canada, de A. Bélanger Ltée, de La Corporation d'Expansion Financière et de diverses autres entreprises.

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 6 NOVEMBRE 1961

copy. well met

MMC Regrets Resignation Of Its Chairman R. Gagnon

<p>Under the chairmanship of Town of Mount Royal Mayor R. J. P. Dawson, the Montreal Metropolitan Corporation yesterday adopted a resolution regretting Roland Chagnon's resignation as chairman.</p> <p>The resolution stipulated: "That members of the Montreal Metropolitan Corporation put on record their keen regret on the departure of Roland Chagnon from this body.</p> <p>"His tireless devotion, his acknowledged ability and his noteworthy sincerity, along with</p>	<p>his proficiency and his personal attributes, were the basis of the great admiration held by all those whose privilege it was to be associated with him in his many activities directed towards the eventual solution of the multiplicity of regional problems confronting an organization such as ours.</p> <p>"Councillors extend to Mr. Chagnon their respect and most sincere appreciation, together with their fondest hopes for his success in his future endeavors."</p>
--	---

Biog
Chagnon

Biog
Chagnon

Biog
Chagnon



ON FETE M. ROLAND CHAGNON — Les membres de la Corporation de Montréal Métropolitain ont fait leurs adieux à M. Roland Chagnon, le président démissionnaire, hier soir, au cours d'un dîner au Club St-Denis. On voit ici M. Chagnon en compagnie du maire Drapeau, de M. Lucien Saulnier et de M. Reginald Dawson, vice-président de l'organisme.

(Photo "Montréal-Matin", par Bernard Beauvais)

MONTREAL-MATIN, MERCREDI, 30 DECEMBRE 1961

Big
Chagnon



Mrs. R. Chagnon

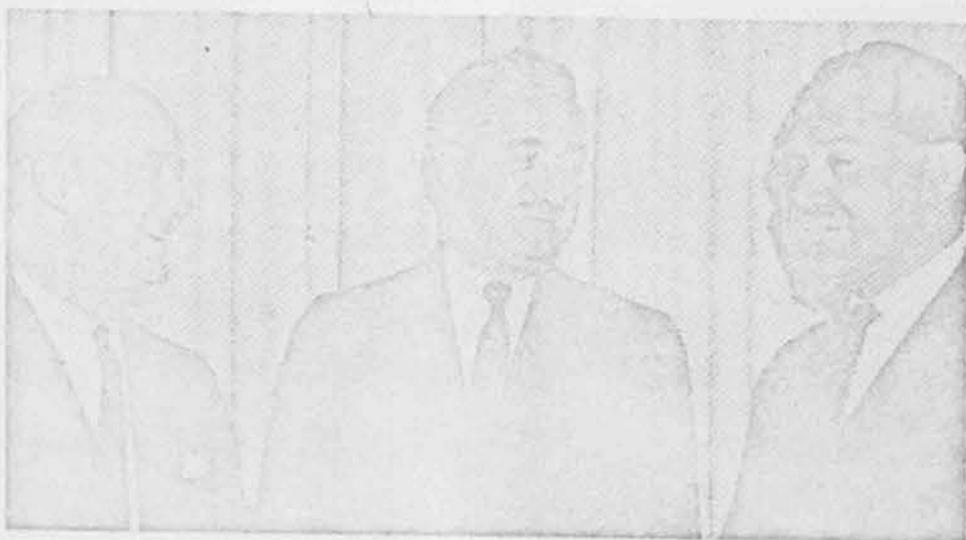
Mrs. Roland Chagnon wife of the president of the Fred A. Lallemand and Co. and chairman of the Montreal Metropolitan Corporation from 1959 to 1961, died Monday after a lengthy illness.

The former Mariette Gagne, she had been active for many years in the Ligue de la Jeunesse Feminine, and took part in many other community affairs.

Besides her husband, whom she married Oct. 19, 1940, she is survived by her son, Jean; her mother, Mrs. Hector Gagne; and one sister, Mrs. F. Piette.

Funeral arrangements will be announced later.

Brief
A Chagnon



M. Rolland Chagnon a été élu président du Conseil d'expansion industrielle de la région de Montréal, lors de la première réunion de cet organisme tenu récemment dans les nouveaux locaux du ministère de l'Industrie et du Commerce à la Place Ville-Marie. Le Conseil, dont M. Gérard-D. Lévesque annonçait la création, le 22 mars dernier agit comme corps consultatif auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce, en vue de l'expansion industrielle et commerciale de la région de Montréal. Il est constitué de deux représentants de chacun des groupes suivants: la Ville de Montréal, la Chambre de Commerce du district de Montréal, The Montreal Board of Trade, l'Association professionnelle des industriels, The Canadian Manufacturers Association et l'Association des Commissaires industriels. De gauche à droite: M. Jacques-P. Leroux, du ministère de l'Industrie et du Commerce, directeur du Conseil d'expansion industrielle; M. Rolland Chagnon, représentant de la Cité de Montréal, président, et M. Jean-Paul Dagenais, directeur de la Direction de l'Industrie au ministère de l'Industrie et du Commerce.



Le juge Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a acquitté, ce matin, Me René Chaloult, député de Lotbinière à l'Assemblée législative, de l'accusation d'avoir violé les règlements de la défense nationale par un discours prononcé le 19 mai dernier au marché Saint-Jacques. Voici une photo prise à l'extérieur du palais de Justice peu après le prononcé du jugement d'acquiescement. Sur la première rangée, de gauche à droite: Me Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, Me Philippe Monette, Me René Chaloult, Me Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie aux Communes, Me Fernand Choquette, député de Montmagny à l'Assemblée législative, et Me Marie-Louis Beaulieu, avocat de Québec et professeur de droit à l'Université Laval. On remarque à l'arrière Me Jean Drapeau, M. André Laurendeau, M. Philippe Girard et une foule d'autres. — (Cliché la "Presse").

"La Presse", 3 août 1942.



RENE Chaloult, M.L.A.: rabid nationalist, formerly Action Libérale Nationale, Liberal, Bloc Populaire: now independent.

New World Illustr. Août 1944

RENÉ CHALOULT DÉNONCE VIOLEMMENT PIERRE BOURGALT, PRÉSIDENT DU RIN

En prévision du centième anniversaire de la Confédération, on s'interroge sur l'avenir des deux nations qui forment le Canada. Dans le Québec on est généralement d'accord pour réclamer un changement constitutionnel. Les uns proposent, sans le définir, un "fédéralisme coopératif" qui, à mon avis, ne constitue qu'une formule destinée à nous maintenir sous le joug d'Ottawa. D'autres suggèrent une véritable confédération ou deux Etats associés et souverains, avec égalité théorique et pratique de droits; proposition raisonnable, mais que n'accepteront jamais les Anglo-Canadiens. Enfin, ceux qui me paraissent les plus réalistes préconisent un Etat français indépendant.

Je respecte toutes les opinions sincères, mais j'estime que la seule option acceptable et possible à plus ou moins longue échéance, est cette dernière. Une analyse attentive des statistiques démographiques de 1961 et une longue expérience politique m'ont convaincu que l'indépendance est l'unique moyen d'éviter l'assimilation, même du Québec.

GRAVE ACCUSATION

Sur quelles bases fonder cet Etat? Les partis et les mouvements indépendantistes, qui prolifèrent dans le Québec, soutiennent des théories opposées, suivant qu'ils se disent de droite ou de gauche. Certains d'entre eux se proclament les champions de l'indépendance, mais en scrutant le texte de leurs écrits on s'aperçoit rapidement que leur but réel et ultime c'est le socialisme scientifique de Karl Marx par la révolution.

L'indépendance pour eux n'est qu'un moyen de nous acheminer vers le communisme, même si, à l'exemple de Marx et de Khroutchev, ils emploient de préférence le terme socialisme. Je réfère au particulier à la revue PARTI PRIS (dont le tirage, dit-on, serait de 4000!) et, à un moindre degré, au journal l'INDEPENDANCE, organe officiel du R.I.N.

A l'appui de cette grave accusation, j'attire l'attention du lecteur sur quelques citations typiques que je pourrais décupler. On a publié un numéro spécial de PARTI PRIS le premier septembre 1964. Le "manifeste", d'une bonne tenue littéraire, débute par un témoignage de Marx sur la révolution. Plus loin, à la page 12, je lis:

"L'indépendance, qui était un but, devient un préalable, une étape nécessaire dans une lutte révolutionnaire qui L. dépasse et l'amplifie".

On peut entendre le mot "révolution" dans plusieurs sens, mais il est évident qu'on lui donne toujours la signification la plus péjorative.

L'INDEPENDANCE, journal du Rassemblement, et PARTI PRIS, s'entendent bien, malgré que, pour le public, ils gardent des distances. C'est dans PARTI PRIS que le président actuel du R.I.N., Monsieur Pierre Bourgault, a publié, le 3 décembre 1963, son "programme politique et électoral".

D'autres collaborateurs du journal ont écrit dans la revue. D'ailleurs la pensée réelle de ces deux publications est la même, sauf qu'elle s'exprime avec plus de hardiesse dans l'une que dans l'autre.



On peut lire à la page 33 de la revue: "L'accession de Pierre Bourgault à la présidence du parti est généralement interprétée comme un signe d'une orientation plus marquée vers la gauche". Il faut lire vers des idées plus communistes.

CONTRE PIERRE BOURGALT

Enfin, à tout seigneur tout honneur, je termine ces trop longs témoignages par une profession de foi de Pierre Bourgault, aujourd'hui président du R.I.N., publiée dans LA PRESSE, dont il était alors rédacteur, le 3 février 1964, (p. 17). Il s'agit du rapport d'une assemblée tenue la veille, le 2 février, à l'école Champagnat.

"Ces fauqs" prolifèrent... continue Monsieur Bourgault, maquis de la centralisation, du bilinguisme, mais aussi maquis de la trahison, des corps intermédiaires, des évêques et des détournements de fonds publics". N'est-ce pas que nos évêques sont en bonne compagnie avec les détournements de fonds publics? Cet anticléricalisme démodé, digne du petit père Combes en 1904, m'a paru tellement invraisemblable, que, les jours suivants, j'ai cherché une rectification dans les journaux. Je n'en ai pas trouvée.

Que Monsieur Bourgault fasse "publiquement confession d'agnosticisme" (le Magazine Maclean, numéro de mai, page 44), c'est son droit, mais quel manque de sens politique pour un chef de parti dont la clientèle électorale possible est croyante et chrétienne. Et pourquoi une telle confession? C'est de l'esbroufe. Personne n'en demandait tant. C'est un peu comme si un candidat à la présidence d'Israël professait qu'il est musulman... Restons sur le sol québécois. Croit-on trouver beaucoup d'agnostiques, d'anticléricaux, et de communistes dans la Gaspésie, au Lac

St-Jean, dans les Cantons de l'Est même à Québec, aux Trois-Rivières et à Sherbrooke? Une fraction de un pour cent. Nos paroisses de campagne, où vibre surtout l'âme de notre peuple et que chantent avec chaleur Gilles Vigneault et Félix Leclerc ne sont pas des clubs de nuit enfumés et louches où on peut recueillir des applaudissements en dénonçant avec violence toutes les autorités. Pourtant, que cela plaise ou non, c'est le vote des comtes ruraux les plus traditionalistes qui assurent le pouvoir aux partis politiques. Rappelons-nous le long règne de Duplessis.

MISE EN GARDE

Me permettra-t-on de mettre en garde les indépendantistes contre ces mouvements extrémistes qui nuisent à leur cause et discréditent la nation canadienne-française? Comme eux, je souhaite l'indépendance avec ardeur, mais dans l'ordre, dans le respect des opinions d'autrui, ce qui n'exclut pas la fermeté et l'autorité nécessaires à la défense de nos intérêts. Le sens de la mesure reste tout de même une qualité française.

Notre cheminement constitutionnel vers l'indépendance me paraît irréversible. Notre objectif sera atteint, c'est une question de temps. Malgré la multiplicité des partis l'idée d'indépendance progresse d'une manière étonnante. Mais il importe de maîtriser son impatience. S'il nous fallait la réaliser pour des fins et par des moyens que je viens de dénoncer j'avoue que je préférerais continuer à vivre sous le régime tyrannique qui sévit au Canada.

La dénonciation d'idées et de méthodes subversives n'implique aucune tendance conservatrice. On peut être d'esprit libéral (sans allusion aux partis politiques), favoriser le progrès et l'adaptation aux besoins de l'usure, accepter une évolution normale sans exclure le respect de notre héritage culturel et de nos valeurs spirituelles qui transcendent toutes les autres.

Un nouveau parti indépendantiste le REGROUPEMENT NATIONAL, est en voie de formation. Recherche à concilier le néo-nationalisme et le nationalisme traditionnel. Son manifeste inspire confiance. Il veut établir au Québec un "Etat souverain et démocratique, de culture française et d'inspiration chrétienne". Voilà qui vaut beaucoup mieux que le marxisme ou le communisme d'inspiration internationale.

René Chaloult

René Chaloult

René Chaloult

René Chaloult, qui en l'an 1935, avec d'autres nationalistes et certains libéraux, mettait Duplessis au monde — politiquement parlant, cela va de soi —, vient d'annoncer qu'il est franchement et carrément séparatiste, mais il ajoute que le divorce, il le veut "dans l'ordre". Il donne son appui au REGROUPEMENT NATIONAL.

On doit à Chaloult le fleurdélié. Il est en effet avéré que c'est pour faire taire ce tribun que Duplessis, un jour, donna à "sa" province un emblème inspiré du drapeau de Carillon. Chaloult a été longtemps député à l'Assemblée législative.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

2-2-1924

La Presse

UN MUSICIEN CANADIEN-FRANÇAIS REMPORTE LE PREMIER PRIX D'UN GRAND CONCOURS DE COMPOSITION



M. CLAUDE-ADONAI CHAMPAGNE, qui a gagné le premier prix du concours de composition du journal le "Matin" de Paris.

M. Claude-Adonai Champagne, compositeur de Montréal demeurant à Paris, est l'heureux gagnant du prix de mille francs offert par le journal le "Matin."

NOMBREUX CONCURRENTS

Le concours qui apparaît le "Matin" du 21 janvier annonçait une bonne nouvelle aux amis de l'art en général et aux musiciens en particulier. M. Charles-Adonai Champagne, compositeur de musique canadien-français a gagné le premier prix de mille francs, au premier concours pour le journal le "Matin".

Voici quelques notes recueillies à Paris l'annonce des gagnants de ce concours et le bonheur de notre compatriote.

Le succès de l'œuvre de "M. Champagne" a été remarqué par les membres du jury honorables au par-elle de la presse française, ainsi dans une très différente satisfaction prouvent le succès de la chance.

"En face d'elle, avec la gravité qui sied au compositeur de la France, M. Champagne, compositeur, comme il se voit, a été primé par le "Matin" après avoir établi un long et minutieux programme verbal notant au fur et à mesure les gagnants. Plusieurs centaines de nos prix.

Quatre-vingt-trois noms ont été inscrits après son départ, et au premier prix, M. Champagne, compositeur, est le gagnant. C'est qu'il a écrit une œuvre qui par elle-même est une contribution précieuse à son art. Tous les prix du "Matin" ont été remis en compte.

Tous porter à son prix, un bon succès. Il semble que vous puissiez le dire.

Quatre à quatre les jours de la rue Nicolas-Picasso ont été primés.

— 44 115' sous-sonne marquée successivement.

"Il n'ex a pas fait de doute pour que M. Claude Champagne et sa bonne fortune composent qu'ils étaient les heureux bénéficiaires du prix de mille francs de la première récompense de ce journal.

M. Claude Champagne est âgé de 25 ans, compositeur de musique, auteur déjà d'un grand nombre d'œuvres musicales. Né en France, il a émigré au Canada, son pays d'origine, pour venir étudier à Paris les arts de l'enseignement.

Formé par le bon Français par tous les liens qui unissent le Canada à la France, mais à une ville de cette noble ville de Liège, qui garde une si grande part de l'œuvre de la France, le premier prix de M. Claude Champagne fut un jour de reconnaissance envers le pays qui l'a élevé. Après son succès, il se rendra à son pays natal et se fera affectueux pour le journal qui lui offre un succès qui est si agréable et profitable.

Tous nos vœux, nous espérons que la chance, malgré toute la chance de M. Champagne et que les succès qu'il a obtenus pour son art, lui soient toujours aussi favorables et qu'il continue de nous offrir de sa musique, qu'elle soit en ce d'ailleurs, le plus sûr des succès.

C'est un heureux début pour le jeune compositeur, et sera certainement encouragé de l'avenir. Plus de succès pour ce jeune compositeur, plus de succès pour le journal qui lui offre un succès qui est si agréable et profitable.

Presse 2-2-1924

Musée
musical
Fiches
197

A l'Heure du concert du 16 janvier

Très bel hommage de la TV au compositeur Claude Champagne

par Yolande Rivard

Le 16 janvier, la télévision canadienne fera grand honneur à l'un des nôtres, le compositeur Claude Champagne, en consacrant son "Heure du concert" à l'exécution de ses oeuvres: *Suite canadienne*, *Symphonie gaspésienne* et *Altitude*. Le 23 février, la France, à son tour, rendra hommage à notre compatriote en faisant exécuter "Altitude" au Palais de Chaillot; la direction de l'orchestre sera alors confiée à l'éminent chef roumain Rémus Tzincoca, attaché au Conservatoire de la Province et maître des chœurs à l'École Vincent-d'Indy.

Afin de vous faire mieux apprécier l'audition des oeuvres de M. Champagne à "l'Heure du concert", nous vous présentons la personnalité attachante de ce compositeur.

Quelle joie ce fut pour moi de revoir Claude Champagne, mon ancien professeur de composition, celui qui d'une bonne parole savait nous encourager et même nous faire croire à un don pour l'écriture musicale. A San Francisco en 1948, lorsque des confrères me vantaient l'authenticité de la musique américaine puisant son inspiration dans le jazz, je répondais: "Nous aussi avons notre musique canadienne avec Claude Champagne, qui n'a pas hésité à puiser dans le folklore canadien et même à s'inspirer d'un Noël huron."

Premier succès

"Le folklore inspire celui qui sait l'entendre, le comprendre et qui saura l'exprimer", m'a dit Claude Champagne. Personne n'a peut-être réussi mieux que lui au Canada français, et l'on comprend que sa *Suite canadienne* ait remporté le Prix international de folklore en 1928. Cette oeuvre créée par l'orchestre Pasdeloup était dirigée par Rhené-Baton, un compositeur français qui a su, lui aussi, puiser dans les richesses folkloriques de sa Bretagne. Cette *Suite canadienne* de Claude Champagne était sûrement une des premières oeuvres à apporter les mélodies du Canada français à l'étranger.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il existait des compositeurs canadiens que notre génération n'a pas connus mais dont il reste des oeuvres fort intéressantes. Par exemple, Alexis Contant avec ses oratorios, ses oeuvres pour piano et ses ravissan-



C'est avec ce sourire que vous accueille CLAUDE CHAMPAGNE quand vous pénétrez dans son cabinet de travail. Cette humeur égale, comme le bel ordre qui règne dans la pièce, atteste que le travail se fait ici dans la sérénité et le contentement.

tes mélodies sur des poèmes d'Albert Lozeau. Il y a aussi Guillaume Couture dont le talent revit dans les oeuvres de son petit-fils Jean Papineau-Couture. Et puis Rodolphe Mathieu, auteur d'un agréable quatuor. Et combien d'autres! Laissons maintenant M. Champagne nous parler de la vie musicale à Montréal à l'époque précédant la Première Guerre mondiale.

Les temps difficiles

"A cette époque, dit-il, la musique n'était pas un moyen pour gagner de l'argent mais une occasion de se livrer à l'art parce qu'on aimait cet art, totalement, sans restriction. Il fallait se former soi-même par un travail intense, aidé par notre seule intuition. Il faut dire cependant qu'inconsciemment nous étions imbibés de fortes impressions musicales. Les visites d'éminents pianistes tels Rachmaninoff, Paderewski, de Pachman, des violonistes comme Ysaye et Kubelik, des compositeurs aussi réputés que Vincent d'Indy et Ravel, étaient un fort stimulant. De plus, il régnait à Montréal une activité artistique sympathique

et chaude. Ainsi, la revue "Le Nigog" groupait musiciens, peintres et poètes. De Chenevière donnait de magnifiques conférences chez Alfred Laliberté; ce dernier nous initia à la musique allemande et russe, et Léo-Paul Morin, à la musique française.

"J'ai été ouvert à la musique symphonique ici, à Montréal, bien avant mon départ pour l'Europe, de continuer Claude Champagne. A ce moment nous n'avions pas d'orchestre permanent, mais des formations à l'occasion. Je me rappelle, entre autres, l'exécution des oeuvres de Tchaïkovsky, des "Tableaux d'une exposition" de Moussorgsky, du concerto de Schumann par le pianiste canadien Emiliano Renaud et un orchestre dirigé par l'oncle de Charles Goulet.

"J'ai entendu, poursuit M. Champagne, l'opéra "Louise" au Her Majesty's avec le beau ténor Jean Riddez. Il y avait aussi l'harmonie militaire des Grenadiers Guards, subventionnée par le colonel Meighen et dirigée par J.-J. Gagnier, qui faisait des tournées dans la province. Il fut même question d'une tournée eu-

ropéenne, mais la guerre de 1914 vint déranger ces beaux projets. Je me consacrai alors à l'enseignement musical à Varennes et à Longueuil. Il fallait alors apprendre et enseigner tous les instruments, les écoles ne pouvant payer de spécialistes."

Séjour en Europe

Parlons maintenant du premier séjour de M. Champagne en Europe. Départ le 6 août 1921 et rencontre d'une charmante jeune fille belge qui deviendra sa compagne pour la vie. A Bruxelles, visite à l'éminent Paul Gilson qui le dirige vers Paris, où Paul Dukas lui recommande les maîtres d'Indy et Gédalge.

Puis, études au Conservatoire de Paris avec le maître Gédalge. A ce moment, Paris est sous l'influence de l'impressionnisme avec Debussy et Ravel et le jeune groupe des "Six".

Paris le salue

En 1926, Claude Champagne connaît son premier triomphe européen avec la création parisienne de son poème symphonique "Hercule et Omphale" suivi en 1928 du Prix international de folklore pour sa "Suite canadienne".

A son retour au Canada en 1929, M. Champagne participe aux auditions symphoniques de CKAC, dirige un chœur mixte de 16 voix, fonde avec Victor Brault la Compagnie d'Opéra de Montréal. Il entreprend une longue et fructueuse carrière de professeur d'harmonie, de fugue, contrepoint, composition et solfège à Outremont, à McGill et au Conservatoire de la Province, où il occupait le poste d'assistant-directeur jusqu'à ces dernières années.

Le compositeur nous livre des oeuvres comme "la Symphonie gaspésienne", "Altitude" (pour chœur et orchestre), une messe brève, un concerto pour piano créé par Neil Chotem, et donne un ballet au Her Majesty's avec une très belle chorégraphie de Brian MacDonald. La conception vaste de Wagner se retrouve dans ses oeuvres, qui, si elles ne sont pas très nombreuses, se reconnaissent du moins par la qualité.

Bon nombre de nos jeunes compositeurs ont eu pour maître Claude Champagne et ont su l'apprécier à sa juste valeur. Ainsi, François Brassard résume leur pensée par ce témoignage de reconnaissance: "Plus le temps va, plus je dis que la formation donnée par M. Champagne a été solide, convaincue, unique, profonde, et que les principes inculqués nous guident comme les plus grands et les plus immuables." Magnifique témoignage qui doit faire chaud au coeur, on en conviendra.

Claude Champagne était l'un des rares compositeurs canadiens bien connus à l'étranger

Claude Champagne, doyen des compositeurs canadiens-français, décédé subitement hier, avait 74 ans. Ancien professeur et directeur adjoint du Conservatoire de Musique de la Province de Québec et membre des facultés de musique de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, il comptait parmi ses anciens élèves quelques-uns des plus talentueux musiciens et

deau, et le violon demeura toujours son instrument de prédilection. La même année, il obtint le diplôme du Dominion College of Music et, en 1909, fut lauréat du Conservatoire national de Musique de Montréal.

En 1918, il composa sa première oeuvre marquante, le poème symphonique "Hercule et Omphale". Encouragé par feu Alfred Laliberté, pianiste et

"Danse villageoise". A partir de son retour, il ne cessa de travailler, par son enseignement, au progrès de la musique dans le Québec.

En 1934, M. Champagne fut invité à enseigner la composition au Conservatoire de Musique de l'Université McGill. Neuf années plus tard, il composa ses "Images du Canada français", et en 1945, sa "Symphonie gaspésienne". Ces deux oeuvres furent diffusées par le Service international de Radio-Canada au cours des années 1940.

Invité, en 1945, à donner des conférences au Conservatoire de Rio de Janeiro, il y dirigea l'Orchestre Symphonique du Brésil. Il représenta le Canada à la Conférence internationale de musique folklorique tenue en Suisse en 1948. Vers la même époque, l'Université de Montréal lui décerna un doctorat honorifique en musique pour son apport à la musique canadienne.

En 1951, M. Champagne succéda à sir Ernest Macmillan à

la présidence honoraire du Conseil canadien des Artistes, et collabora à ce titre avec le Conseil international de l'Unesco en ce qui regarde la musique au Canada.

M. Champagne n'était pas un compositeur prolifique, mais quelques-unes de ses oeuvres se classent parmi les meilleures que le Canada ait produites. En avril 1960, l'Orchestre de Radio-Canada présenta "Altitude", composition pour orchestre complet et chœur mixte. Cette oeuvre a été présentée pour la première fois en concert par l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1961. L'oeuvre fut donnée par la suite à la télévision canadienne et jouée à Paris par l'Orchestre des Concerts Pasdeloup en février 1964.

L'ONF a également tourné un documentaire sur sa vie et son oeuvre. Enfin, l'école de musique Vincent-d'Indy rendit hommage à l'un de ses plus illustres professeurs en donnant le nom de Claude Champagne à sa nouvelle salle de concert.



CLAUDE CHAMPAGNE

compositeurs canadiens de la jeune génération, et fut l'un des rares compositeurs canadiens dont la renommée ait franchi nos frontières. A titre de directeur des éditions de musique contemporaine de la société Broadcast Music Incorporated, il a beaucoup fait pour encourager la composition et la publication musicale au Canada.

M. Champagne était né à Montréal en 1891. C'est son grand-père paternel qui, le premier, cultiva son goût pour la musique en l'initiant aux richesses du folklore canadien. Il commença ses études de piano à l'âge de dix ans et devint l'élève de Romain-Octave Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal.

Pour son quinzième anniversaire, il reçut un violon en ca-

compositeur bien connu, et par Serge Rachmaninoff, il décida d'aller poursuivre ses études à l'étranger. Un emploi d'archiviste canadien en France et une bourse du gouvernement du Québec lui permirent de séjourner sept ans à Paris, soit de 1921 à 1928. Pendant ces années, il étudia le violon, le contrepoint et la fugue, la composition et l'orchestration avec de grands maîtres comme Jules Conus, André Gedalge et Raoul Laparra.

En 1928, il remporta de grands succès avec sa "Suite canadienne" pour chœur et orchestre, qui lui vaut le Prix international de folklore. La même année, M. Champagne revint au Canada, et produisit une autre oeuvre d'inspiration canadienne : la

Hommage à C. Champagne

Québec. — M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec, assistera officiellement aux funérailles du grand compositeur canadien Claude Champagne, vendredi matin, à 9 heures, en l'église St-Germain d'Outremont.

A l'occasion du décès de M. Champagne, M. Laporte a déclaré en substance:

— "Tout le Québec portera le deuil de l'éminent Canadien que fut M. Claude Champagne. Compositeur de grande renommée, M. Champagne fut adjoint au directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec de 1943 à 1960. C'est dire que le ministère des Affaires culturelles se ressent profon-

dément de sa perte, car il était demeuré très près du Conservatoire et du Ministère ou toutes les amitiés lui étaient acquises. Le caractère si humain de M. Champagne lui a attiré un très grand nombre d'élèves dont les succès qu'ils remportent aujourd'hui dans le monde artistique, au Canada et ailleurs, sont immédiatement dûs à la formation qu'ils ont reçue de lui."



Claude Champagne: un grand pédagogue

Il m'est très difficile de parler de Claude Champagne que la mort vient subitement d'enlever à ses amis, c'est-à-dire à tous ceux qui l'ont connu. C'est une chose de raconter quelques souvenirs d'une rencontre avec un personnage célèbre, de parler par exemple de deux jours passés en compagnie d'Edgar Varèse, c'est autre chose de parler d'un homme avec qui l'on a passé vingt ans de sa vie.

Je suis entré à l'emploi du Conservatoire de Musique de la

Champagne et le Conservatoire

Pour moi, Champagne s'identifie donc aux cent mille péripéties de la vie de ce Conservatoire auquel il a consacré les vingt meilleures années de sa vie, au point d'avoir sacrifié à sa tâche de pédagogue une bonne partie de sa vocation de compositeur. Claude Champagne aurait pu composer beaucoup plus; s'il ne l'a pas fait, la raison en est toute simple: son temps appartenait au Con-



Claude Champagne

servatoire. Qu'on ne l'oublie pas. Province de Québec en 1942, comme secrétaire général, en même temps que Claude Champagne qui en fut le premier directeur adjoint et Wilfrid Pelletier qui en fut le premier directeur général. J'étais à ce moment un jeune homme et Champagne était au début de la cinquantaine, une cinquantaine très verte. Pour moi, il n'a pas vieilli, car à travailler ensemble on ne se voit pas changer.

C'est vingt années d'existence commune passées à une tâche commune que je devrais raconter, car Champagne n'était pas l'homme des sursauts, il était l'homme de la permanence et les moindres instants de ces vingt années revêtent dans ma mémoire la même importance. Aussi m'est-il impossible de séparer Champagne de son action de chaque jour. Pour moi, il n'y a pas un Champagne abstrait: il y a un Champagne quotidien dont la réalité est faite de ses actes mêmes, de ses paroles, de ses opinions sur des problèmes précis, de son comportement concret jour après jour de ces vingt années dont il me semble que le début était hier.

servatoire. Qu'on ne l'oublie pas.

Parler de Champagne, c'est évoquer les visages de tous les élèves qui sont passés au Conservatoire, de tous les professeurs, et, au sujet de chacun, c'est évoquer une conversation précise, un événement précis, un climat humain précis.

Tout ce monde...

C'est évoquer, par exemple, l'examen d'admission du corniste Joseph Masella, en janvier 1943. J.-J. Gagnier présidait le jury. Il posa à Masella toutes les colles imaginables: "Jouez cela pour cor en Mi bémol, pour cor en Sol, pour cor en Si naturel aigu..." Masella murmura: "Je veux entrer ici comme élève, pas comme professeur."

C'est évoquer les grands concours de sortie, les Premiers Prix prestigieux de Jacques LeComte, de Ronald Turini, de Louis Charbonneau, de Jean-Paul Major, de tant d'autres dont la liste est longue, dont les noms et les visages reviennent à ma mémoire quand je pense à Champagne.

C'est évoquer toute une pléiade de professeurs dont quelques-

uns ont précédé Champagne dans la mort: Joseph Bonnet, George Brewer, Auguste Des-carries, Isidore Phillip, Georges-Emile Tanguay, Roger Charbonneau, Giuseppe Moretti, George Jones, Roland Gagnier, Germaine Malépart, Alfred Migneault, Jean Belland, Camille Couture, Henri Gagnon.

Quand on a tant de morts autour de soi, on commence à se dire que l'on a bougrement vécu. Champagne a bougrement vécu au Conservatoire, il faudrait même dire: il a vécu le Conservatoire.

Champagne au passé

J'ai connu Claude Champagne en 1937 ou 38, je ne sais plus, je n'ai pas la mémoire des dates. C'est Lucien Sicotte qui m'avait conseillé d'aller travailler avec lui. Champagne habitait à ce moment un appartement situé au-dessus d'une banque, à l'angle de Fairmount et Avenue du Parc. Il était directeur de l'enseignement de la musique à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Son travail l'obligeait à avoir une voiture qu'il conduisait distraitement et dont il s'est débarrassé comme on se débarrasse d'un ennemi, dès son entrée au Conservatoire.

Claude Champagne était un doux et parfois, quand il s'absorbait dans un problème, un distrait: le nombre de touches de piano qu'il a brûlées avec les cigarettes qu'il y déposait en corrigeant les travaux de ses élèves est incalculable.

Son enseignement était sans rigueur. Il avait le secret de vous conduire, rapidement, sans en avoir l'air, là où votre nature vous orientait. C'est pourquoi il a formé tant d'élèves, tous différents les uns des autres.

Jamais d'emportement, jamais de colère, mais un "engagement" de toutes les secondes à révéler l'élève à lui-même.

Il avait des défauts? Oui, sans doute. Entre autres, l'amour du désordre dans l'énorme documentation qu'il accumulait autour de lui, dans lequel il se retrouvait toujours instantanément. C'est bien le péché le plus adorable qui soit. D'ailleurs, de temps à autre, il éprouvait le besoin de ranger, ce qui faisait dire à Pelletier: "Champagne est fatigué, il a classé ses papiers".

Claude Champagne est mort. A soixante-quatorze ans, en pleine vitalité, comme s'il avait eu encore trente ans. Mais il se survit à soi-même dans son oeuvre de compositeur et de pédagogue.

Il ne faut pas que j'oublie de trouver demain ce renseignement qu'il m'a demandé, il y a deux jours, au téléphone.



Claude Champagne : un testament télévisé

Répétition d'une "Heure du concert";
à l'affiche : "Suite canadienne",
"Symphonie gaspésienne", "Altitude"

Demain soir, jeudi, de 10 h. à 11 h., la télévision française de Radio-Canada rendra hommage au regretté compositeur Claude Champagne, en présentant l'"Heure du concert" qui lui fut consacrée, il y a exactement deux ans.

Le choix de cette Heure du Concert ne pouvait être plus approprié dans une telle circonstance, puisque cette émission musicale fut préparée et réalisée par Jean-Yves Contant en étroite collaboration avec le compositeur lui-même. "Tout au long de ce travail, nous dit Jean-Yves Landry, le maître a pris une part très active dans le choix des oeuvres mises au programme, dans leur interprétation et, pour ce qui est de cette grande fresque sonore qu'est "Altitude", jusque dans sa dramatisation et sa projection visuelle. Claude Champagne a assisté à toutes les répétitions et à l'enregistrement de l'émission. Ceux qui ont eu la joie de le connaître savent l'intérêt et le soin qu'il portait à ses compositions, son souci de faire comprendre sa musique et de la voir servir au bonheur des auditeurs."

Claude Champagne n'a jamais écrit de la musique sur commande. Il composait quand il en avait envie, lorsqu'il avait quelque chose à exprimer. C'est pour cette raison que sa musique nous atteint si facilement. "Il faut, disait-il, que la musique ne contrarie pas le rêve des hommes."

Cet hommage à Claude Champagne comportera donc la présentation de trois oeuvres importantes du maître : "Suite canadienne pour chœurs

et orchestre", "Symphonie gaspésienne" et "Altitude", pour orchestre symphonique, chœurs mixtes et odes martenot. Une interview de Champagne par Jean Vallerand viendra compléter ce témoignage d'admiration et d'attachement de musiciens au maître qui leur a appris que la musique doit chanter le bonheur et la joie de vivre.

La "Suite canadienne" date de 1928; elle fut écrite à Paris et la plupart des grands orchestres européens l'ont exécutée. Elle s'inspire de plusieurs thèmes du folklore canadien-français. La "Symphonie gaspésienne", composée en 1945, se présente comme une description musicale de cette péninsule pittoresque où se mêlent les sirènes des bateaux, le bruit des vagues et les cloches des églises. "Altitude" est inspirée du spectacle des montagnes Rocheuses. L'oeuvre est imprégnée d'émotion religieuse. Le chœur chante une prière huronne et le célèbre cantique des créatures de saint François d'Assise. Cette dernière composition sera présentée dans un décor que l'équipe de production qualifie de réaliste et de fantastique et où les éléments visuels viennent traduire et commenter les intentions du compositeur.

Ajoutons que l'Orchestre de Radio-Canada est dirigé par Jean Beaudet; que les chœurs ont été préparés par Marcel Laurencelle, que les décors sont de Pierre Bourassa. La réalisation technique est de Roger Morin. Cette "Heure du concert" fut réalisée par Jean-Yves Contant.

ambassadeurs
Biog
Chapdelaine

Nomination de deux ambassadeurs

OTTAWA. (PC) — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé la nomination de M. J.-A. Chapdelaine comme ambassadeur du Canada en République arabe unie et de M. Paul Beaulieu comme ambassadeur au Brésil.

M. Chapdelaine, âgé de 49 ans, était ambassadeur du Canada au Brésil depuis 1959. Il succède à R.A.D. Ford récemment nommé ambassadeur en URSS.

M. Beaulieu, âgé de 50 ans, ambassadeur du Canada au Liban depuis 1958, remplace M. Chapdelaine au Brésil.

Boursier Rhodes, M. Chapdelaine est attaché au ministère des Affaires extérieures depuis 1937. Avant d'être nommé ambassadeur du Canada au Brésil, il représentait notre pays en Suède.

M. Beaulieu, un Montréalais, a détenu plusieurs postes dans le ministère à Washington, Paris, Boston et Londres depuis 1940.

© Ambassadeurs

Prix Chapdelaine

Jean Chapdelaine, ambassadeur au Caire, deviendrait délégué général du Québec en France Un nouveau poste sera confié bientôt à M. Charles Lussier

M. Jean Chapdelaine, ambassadeur du Canada au Caire, serait bientôt appelé à remplacer M. Charles Lussier, délégué-général du Québec à Paris. Celui-ci occupera de nouvelles fonctions ou bien au ministère des affaires culturelles, ou bien au ministère de l'industrie et du commerce, ou bien encore au ministère de l'éducation.

Les raisons motivant le rappel de M. Lussier, qui avait été nommé à la Maison du Québec en janvier 1961, neuf mois avant l'inauguration officielle de "l'ambassade" du Québec à Paris, ne sont pas officiellement connues. Mais on croit savoir que le Conseil des ministres ne serait pas entièrement satisfait de la manière dont il a assumé ses fonctions.

M. Pierre Laporte, qui dirige provisoirement le ministère des affaires culturelles, a déclaré au "Devoir" hier soir que M. Lussier doit rentrer à Québec d'ici un mois ou deux. Des pourparlers sont en cours, a-t-il dit, entre divers ministères au sujet du poste qui sera confié à M. Lussier, un poste qui le mettra en contact avec des questions européennes.

Le ministre n'a cependant pas commenté les rumeurs qui prêtent au gouvernement l'intention de nommer M. Chapdelaine à la Délégation générale du Québec. Ancien ambassadeur d'Ottawa au Brésil, brillant diplomate, M. Chapdelaine serait particulièrement compétent, estime-t-on dans les milieux officiels, pour résoudre le problème que pose l'octroi d'un statut diplomatique à la Délégation générale.



M. Jean Chapdelaine

Monsieur l'ambassadeur Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris

par Yves MARGRAFF

Les Français de France peuvent désormais sans erreur appeler "Excellence" ou "Monsieur l'Ambassadeur", le représentant du Québec à Paris. Ce n'est en effet pas après 25 ans dans la Carrière que l'on se débarrasse du titre d'ambassadeur que continue de mériter dignement M. Jean Chapdelaine: il succède, depuis le début de l'année, à M. Charles Lussier, devenu depuis vice-ministre de la citoyenneté et de l'immigration à Ottawa.

Ce fut donc un "prété rendu" entre Québec et Ottawa, le premier "cédant" au second un haut fonctionnaire tandis qu'il "débouchait" un ambassadeur pour en faire son nouveau délégué général dans la capitale française. Les choses, pourtant, se sont passées fort civilement, nous confie M. Chapdelaine, et sans que surgisse le moindre froissement.

Bien qu'il ait aimé sa carrière de diplomate canadien, M. Chapdelaine est ravi de celle qui débute pour lui au service du Québec. De ses confidences — diplomatiques bien sûr — il résulte qu'en réalité sa mission actuelle lui permet davantage que dans le passé de donner toute la mesure de ses ambitions positives. Pour le Québec en France, si de gran-

des choses déjà ont été réalisées, beaucoup reste à faire. On comprend dès lors que la tâche qui attend le nouveau délégué général soit de nature à inspirer un homme d'action.

"J'ai noté avec joie, en prenant la tête de l'équipe en place, qu'elle était jeune d'esprit, animée d'intentions constructives. Peut-être cette jeunesse peut-elle être un handicap en l'occurrence, mais quel stimulant aussi!

— Question classique peut-être: quels sont, Excellence, vos grands projets?

— J'ai surtout l'intention de poursuivre, en les poussant plus avant, les efforts amorcés par mon prédécesseur. J'ai d'ailleurs pu noter avec plaisir des résultats fort concrets avant mon arrivée à la Délégation. On connaît peu le rôle qu'a joué dans l'important projet Peugeot-Renault, notre délégation générale à Paris, et tout particulièrement notre conseiller commercial, Patrick Hyndman".

Et M. Chapdelaine nous parle d'abondance et d'enthousiasme de son collaborateur, n'abandonnant le sujet que pour faire l'éloge d'un autre, de tous les autres: les Elie, les Giroux, les Hamelin, qui ont si bien su seconder M. Lussier et ont mis d'emblée leur ex-

périence à la disposition du nouveau délégué général.

"Au chapitre de l'expansion, avons-nous demandé à M. Chapdelaine, pouvez-vous nous faire certaines révélations?"

— Rien de précis encore mais il est évident que les projets en cours de réalisation nécessiteront l'apport de quelques hommes nouveaux. L'accord culturel et technique en passe d'être signé entre Paris et Québec justifiera la présence d'un conseiller spécialement au fait de la question. Au chapitre de l'information, André Giroux aura besoin bientôt d'une sorte de commis aux renseignements qui le libérera de certaines tâches lui permettant ainsi d'étendre son activité nécessairement limitée jusqu'ici.

— Craignez-vous les critiques comme celles qui surgirent déjà à l'endroit de la délégation générale du Québec à Paris?

— S'il y eut erreurs dans le passé, elles furent sans gravité et attribuables uniquement aux tâtonnements bien compréhensibles des débuts. Quant à l'avenir, je m'y attends mais ferai bien sûr le nécessaire pour les éviter. Et ce nécessaire consistera surtout à faire

de notre mieux dans l'intérêt supérieur de la mission qui nous échoit".

Et M. Chapdelaine ajoute: "Quoi qu'il en soit, l'éventualité des critiques plus ou moins fondées ne me donne pas d'ulcères d'estomac. Nous sommes évidemment, à la délégation, "propriété publique" et de ce fait sujet aux reproches de l'opinion. J'y ferai face comme à ma tâche..."

L'entretien que nous avons eu hier après-midi avec le délégué général du Québec à Paris, de passage à Montréal, s'est déroulé entre un rendez-vous de M. Chapdelaine avec le ministre Gérard Levesque et un train à l'heure inexorable en partance pour Québec où ses fonctions l'amèneront périodiquement. Nous avons d'ores et déjà pris rendez-vous pour sa prochaine visite, alors que le diplomate sera en mesure de faire un premier point de son activité parisienne.

Avant qu'il ne quitte Montréal, nous avons pourtant posé une dernière question à M. Chapdelaine, question directe que justifiait l'heure avancée et dont nous n'osions espérer qu'il y réponde aussi directement:

"Avez-vous reçu d'Ottawa des directives particulières avant votre changement de carrière?"

— Absolument pas."

La réponse est venue, aussi franche que la question.

Et dans la voiture qui le conduisait à la gare, le nouveau délégué général du Québec à Paris ajoutait qu'au contraire, personne à Ottawa ni "son" ministre (M. Martin), ni le chef du gouvernement n'avait tenté d'intervenir par avance dans sa mission.

Après avoir bavardé quelques minutes avec ce diplomate de carrière, on est du reste tenté de conclure que "ça" n'aurait servi à rien.

Ottawa a perdu un diplomate. Le Québec en a gagné un. Serait-ce un presage?



(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)



Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris durant 12 ans: "Pour nous, la France, c'est énorme, mais elle a bien d'autres chats à fouetter!" (Photo Alain Renaud)

Jean Chapdelaine

La passion de l'anonymat

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Délégué général du Québec à Paris durant près de 12 ans, président du Conseil de la culture en gestation, Jean Chapdelaine a pourtant la passion de l'anonymat.

L'affirmation a de quoi surprendre et peut sembler une boutade chez un homme réputé pour son sens de l'humour; elle caractérise fort bien ce diplomate de carrière, qui mise plus sur la modération et le long terme que sur les coups d'éclat et les feux de paille.

M. Chapdelaine pourrait se bomber le torse et faire longuement état de ses valeureux services, pour le Canada d'abord, pour le Québec ensuite. Simple et modeste, il s'en garde bien, rendant plutôt hommage aux équipes qui l'ont entouré tout au long des 35 années qui ont fait de lui un globe-trotter, ainsi qu'à la volonté des gouvernements qui se sont succédés à Paris et à Québec pour faire de la coopération France-Québec ce qu'elle est devenue depuis que la province envoyait à Paris son premier véritable ambassadeur sans le titre: ceux de Lesage, Johnson-Bertrand et Bourassa, d'une part, ceux de

de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing, d'autre part.

Le bilan n'est pas mince en effet. Quelques chiffres en font foi. Depuis 1965, quelque 38,000 Québécois et Français ont participé aux échanges de toutes sortes: 25,000 par le truchement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, 7,000 enseignants et éducateurs de tous niveaux, 6,000 autres des horizons les plus divers, de la santé à l'administration publique, de la justice aux affaires et à l'industrie.

M. Chapdelaine souligne l'effet multiplicateur de ces échanges et de ces rencontres. C'est la réciprocité de cette coopération, les avantages que l'un et l'autre partenaire y trouvent, qui sont la base la plus sûre de sa pérennité. Et pour le Québec, ce rapprochement est un apport de premier ordre à son épanouissement.

Tout ceci, ajoute-t-il, parce qu'une volonté politique s'est exprimée au Québec au début des années 60 et qu'elle a trouvé son écho en France. "Nos retrouvailles, et l'élargissement, l'approfondissement de nos rapports répondent bien, je crois, à la vision qu'avait eue le général de Gaulle

de l'affirmation de la personnalité québécoise."

Établie à Paris en 1961, la présence du Québec en France est dotée d'un statut

Voir page 2: Jean Chapdelaine

officiel depuis le début de 1965, peu après l'arrivée de M. Chapdelaine. Il y prenait la relève de M. Charles Lussier, l'actuel président du Conseil des arts du Canada, dont il sera le vis-à-vis québécois lorsque le Conseil de la culture sera créé.

M. Chapdelaine est né à Montréal en 1914 et il a fait ses études au Collège Sainte-Marie. Ses camarades se nomment Robert Elie, Jean Lemoyne, Saint-Denys Garneau, Jean-Marie Morin, Jean Vallérand, Paul Beaulieu, Roger Duhamel. Avec eux, il participe à la fondation de *La Relève*, revue littéraire qui eut son heure de gloire. Il y "commit" deux articles, l'un sur l'abbé Groulx, l'autre sur son séjour en Angleterre, où il poursuivait des études en économie politique à titre de boursier Rhodes, dès l'âge de 19 ans.

Il débute dans la "carrière" en 1940, à Washington. En 1944, il revient au pays et on lui confie la tâche de registraire de la Commission royale d'enquête sur les coopératives.

Dès 1946, il prend contact avec la capitale française à titre de premier secrétaire et conseiller à l'ambassade du Canada à Paris. Par la suite, il occupe des postes à Dublin et à Bonn. De 1954 à 1956, il est assistant sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à Ottawa. Il est ensuite nommé ambassadeur à Stockholm, puis à Rio de Janeiro et au Caire.

"Ca ne te tenterait pas d'arrêter de déménager et d'établir ta famille à Paris", lui lance un jour M. Jean Lesage, qui était alors premier ministre du Québec. Et c'est ainsi que M. Chapdelaine regagne Paris à la fin de 1964 et qu'il y séjournera jusqu'au début du mois d'août de cette année.

Parrainées par le général de Gaulle lui-même, les relations directes et privilégiées entre la France et le Québec ont connu des heures de gloire et de tension depuis les premières ententes signées par MM. Pierre Laporte et Paul Gérin-Lajoie en 1964 et 1965. La visite de M. Johnson à Paris, le Chemin du Roy et le "Vive le Québec libre" du général en 1967, les rocambolesques épisodes africains, les visites inopinées des ministres de M. Bertrand à Paris, la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, les deux visites de M. Bourassa et l'accord-cadre avec M. Chirac, autant d'étapes sur le chemin des retrouvailles.

Tout cela ou presque est fort connu et fait déjà partie de l'histoire. Mais M. Chapdelaine estime que la presse et l'opinion publique n'ont pas porté suffisamment d'intérêt à l'entente signée par les deux premiers ministres en 1974, et qu'il juge "substantielle". Malheureusement, dit-il, la presse s'est attachée surtout à la vente d'avions-citernes et au projet d'uranium enrichi, négligeant ainsi la mise en route d'un programme de cinq ans et portant sur le français, langue de travail.

Des expériences-pilotes ont été mises en route et fonctionnent bien, note M. Chapdelaine. Déjà, quelque 500 professeurs ont fait des stages techniques en France, tandis que 150 représentants d'entreprises ont pu se rendre compte sur place que l'usage du français au travail et dans les manuels, "ce n'est pas sorcier".

Le diplomate fait toutefois une mise en garde: si des Québécois s'attendent à ce qu'une I.T.T. française vienne s'implanter chez eux, ils font fausse route. "Car

des monstres multinationaux, ça n'existe pas en France, en tout cas, ça n'est pas français et ça ne le sera pas." La France est une puissance moyenne, qui a au surplus besoin de son marché financier pour son propre développement. Il est donc illusoire, dans le domaine économique, de tenter de substituer la France aux États-Unis. Il faut d'abord créer des infrastructures et implanter le français au travail, ce qui aura des effets multiplicateurs.

Déjà, indique M. Chapdelaine, la coopération scientifique et technique a pris du poil de la bête. L'aide aux petites et moyennes entreprises crée des relations qui iront s'intensifiant. Ainsi, l'an dernier, le Québec a conclu 35 ententes industrielles à travers le monde, dont 20 en France. Cette année, il y en aura une quarantaine, dont la moitié environ avec la France.

Pour modeste qu'elle soit, la coopération économique avec la France n'est pas encombrante, en ce sens qu'elle se fait d'égal à égal et sur une base conjointe. Ainsi, par exemple, du projet concernant l'entreprise papetière Donohue, la Société générale de financement et Cellulose du Pin, au Lac Saint-Jean, dans lequel sont investis plusieurs dizaines de millions de dollars.

Cette coopération porte déjà des fruits et en donnera encore plus à long terme, opine M. Chapdelaine, pour qui il n'est nul besoin de signer un accord-cadre économique. "Les entreprises font et feront ce qu'elles ont à faire."

L'ex-délégué général est également confiant en ce qui a trait à l'immigration. Mais il rappelle que si la France n'a pas beaucoup de capitaux à exporter, elle n'est pas plus un pays d'émigration. L'époque du gars qui part avec son baluchon est révolue; au surplus, l'immigration doit être sélective, de telle sorte que le nouvel arrivant ne prenne la place de quiconque.

Bien sûr, note M. Chapdelaine, le Québec souhaite avec raison une immigration francophone ou facilement assimilable. "Mais le problème actuel, qui porte les Québécois à craindre les immigrants disparaîtra le jour où les étrangers trouveront à l'école française beaucoup d'anglais, et à l'école anglaise, beaucoup de français. Les commissions scolaires basées sur la religion sont désuètes dans un Etat polyvalent et plurireligieux. Il faut d'abord dépasser le blocage psychologique."

Diplomate de carrière, M. Chapdelaine explique ainsi ce qu'il appelle sa "passion pour l'anonymat"; un fonctionnaire, fût-il du plus haut rang, doit faire preuve de modération et de perspective à long terme. "Il ne lui appartient pas de se substituer au pouvoir politique qui, dans mon cas, est à Québec. Je pense que l'avenir est à la modération et aux modérés. Pour nous, la France, c'est énorme, mais elle a bien d'autres chats à fouetter. Elle nous juge à notre valeur et il ne faut pas se prendre pour le nombril autour duquel le monde tourne. Le Québec est plus apprécié quand il fait preuve de modération..."

Jetant un coup d'oeil en arrière, le diplomate confie qu'il a choisi la carrière parce qu'elle lui permettait de marier ses goûts pour les activités publiques et privées, pour la politique et l'histoire, pour

l'action et la réflexion. "Ce fut plus intéressant que ce à quoi je m'attendais, et ça reflète ce que j'espérais."

Le futur président du Conseil de la culture porte bien sa jeune soixantaine. Cheveux blancs, costume classique, il n'est chez lui aucune trace de forfanterie ou de pédanterie. C'est en toute simplicité qu'il reçoit ses visiteurs dans le grand bureau que le ministre des Affaires culturelles a mis à sa disposition, dans l'ancien Palais de Justice, rue Notre-Dame, en attendant que le Conseil soit établi et ait ses propres bureaux.

De façon manifeste, l'âge de la retraite n'a pas encore sonné pour ce Montréalais de souche qui revient chez lui après 42 ans d'absence. Ce "Canadien errant" n'est nullement dépaycé. Ses multiples étages dans plusieurs capitales du monde l'ont maintenu en contact avec les grands courants de la culture sous toutes ses formes. Et à Paris, au cours des 12 dernières années, à peu près tout ce qui compte au Québec a défilé à la délégation générale ou a bénéficié de la collaboration de M. Chapdelaine et de son équipe.

Depuis quelques années déjà, il était disposé à revenir, mais M. Bourassa a préféré le laisser en poste jusqu'à ce que le Dr François Cloutier soit prêt à partir. Ce qui sera fait au cours des prochains jours.

M. Chapdelaine renvoie ceux qui s'étonnent de sa nomination à la réponse que M. L'Allier a faite à Victor-Lévy Beaulieu, dans *LE DEVOIR* du 21 août dernier. Le ministre y rappelait l'expérience du futur président et le fait qu'il n'est partie à aucune chapelle ou coterie. Il voulait de plus que l'on puisse faire un parallèle avec le nouveau président du Conseil des arts d'Ottawa. MM. Lussier et Chapdelaine ont à peu près le même âge et le même profil de carrière, et tous deux ont travaillé pour le Québec à Paris. Et M. L'Allier ajoutait ceci: "De plus, Jean Chapdelaine est un homme que je respecte beaucoup parce qu'il est un être essentiellement curieux et plein d'un dynamisme qu'on ne retrouve malheureusement pas toujours dans le fonctionnarisme."

Revenu de Paris le cinq août, M. Chapdelaine était à son bureau provisoire dès le lendemain, retrouvant avec plaisir le Vieux-Montréal et, au hasard de promenades, des camarades qui, comme lui, ont vieilli doucement. Lui qui a vécu plus de 20 déménagements dans sa carrière, il est heureux de se réinstaller à Montréal, cette fois de façon définitive, avec sa femme, née Rita Laframboise, et leurs trois enfants.

De sa reprise de contact, il tire l'impression que les Montréalais sont "bien dans leur peau" et se sont débarrassés des multiples tabous qui encombraient la société québécoise dans les années trente. "Quand je suis parti en 1934, à 19 ans, je n'avais pas connu beaucoup l'air du large. Aujourd'hui, les jeunes sont plus ouverts et manifestent plus de maturité dans leurs jugements. C'est la floraison de tout ici. Il y a de la variété et de la qualité. Je ne suis pas inquiet pour la culture d'un peuple qui connaît un tel foisonnement et qui manifeste une telle capacité pour l'excellence."

Non, M. Chapdelaine n'est pas encore à l'âge de ses mémoires qu'il compte bien écrire un jour, plus tard, la retraite venue.

L'HOMME DU MOIS

Paul Chapdelaine

président et gérant général

Ciments du St-Laurent

TEXTE DE G. ST-GELAIS



Photos: Bruno Massenet

QUE quelqu'un prétende qu'il a été un mauvais élève dans sa jeunesse, et vous vous empressiez tout de suite de mettre cet aveu au compte d'une trop grande modestie. Un sourire sceptique, un petit air entendu, c'en est assez pour faire comprendre à votre interlocuteur que vous n'êtes pas dupe . . .

Si, un peu plus tard, ce dernier vous avoue comme si de rien n'était, qu'il a terminé ses études universitaires à l'âge de 35 ans, alors là vous vous demandez si vous avez bien fait de prendre à la légère sa première affirmation. Vous ne savez trop que penser . . .

Pour compléter le tableau, il vous rappelle qu'il a été nommé président de La Compagnie des Ciments du St-Laurent en 1960, soit à peine 15 ans plus tard!

Le personnage

Paul Chapdelaine. Taille moyenne, le geste précis et franc, l'oeil

vif, une énergie débordante qui se laisse deviner à travers un calme à toute épreuve, un je ne sais quoi de sportif se dégage de l'allure générale de cet homme que ne parviennent pas à vieillir des cheveux blancs prématurés.

Il est tôt le matin. De la fenêtre de son bureau, Place Crémazie, on peut voir plus bas le long ruban nerveux du boulevard Métropolitain et, un peu plus au nord-est, la haute cheminée de Miron, rappel de la concurrence incessante à laquelle il faut faire face.

M. Chapdelaine note mon regard: "Ça stimule mieux que n'importe quoi. On ne peut faire autrement que travailler!"

Sur le chapitre du travail, on pourrait difficilement en remonter à M. Paul Chapdelaine, président et gérant général de la Compagnie des Ciments du St-Laurent.

Son histoire

Il est né en 1916, rue Christophe-Colomb, près de Rachel, à Montréal.

"La plus grande partie de ma jeunesse s'est cependant déroulée rue Saint-Hubert, dans ce qui constitue le quartier peut-être le plus authentiquement canadien-français de la Métropole.

"Mon père était fonctionnaire à l'emploi du gouvernement fédéral. Il faut dire que les salaires n'étaient pas des plus élevés à l'époque. Avec quatre enfants: trois garçons et une fille, mon père ne pouvait donc se permettre de nous gâter . . ."

Le plus vieux de la famille, c'est Jean. Il s'est d'abord mérité une bourse Rhodes, a grimpé les échelons de la carrière diplomatique, est devenu, entre autre, ambassadeur du Canada au Caire, et dirige maintenant la délégation

Les Ciments du St-Laurent célèbrent cette année, le 10^e anniversaire de leur établissement à Québec.

Cet événement a été souligné par l'accroissement de la capacité de production de l'usine de Villeneuve, en banlieue de Québec.

Photographiés lors des cérémonies de célébration, de gauche à droite:

M. Robert Koch, Dipl. Ing., E.T.H., président du Conseil, de la Compagnie des Ciments du St-Laurent;

L'Honorable Gérard D. Levesque, ministre de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec;

M. Paul Chapdelaine, C.A., président et gérant général de la Compagnie des Ciments du St-Laurent.



générale du Québec, à Paris.

A la naissance de Paul, donc, on est en pleine première grande guerre mondiale. Les folles années '20 qui suivent, ne contribuent pas pour autant à améliorer les ressources financières de la famille Chapdelaine.

Les études

Le temps venu, le jeune Paul est dirigé chez les Soeurs de la Providence qui l'initieront au "ba-be-bi-bo-bu", il fait ensuite le grand saut au Mont Saint-Louis où il entreprend son cours scientifique, grâce aux sacrifices que s'imposent ses parents.

"Comme tous les gens modestes, papa et maman voulaient nous voir réussir dans la vie et compaient bien tout faire pour nous donner les instruments nécessaires, entre autre, une bonne instruction. Ce fut leur héritage."

En 1934, les sacrifices de ses parents ne suffisent plus, et Paul est obligé de mettre un terme à ses études. Le chemin de l'Université lui semble coupé à tout jamais. Mais nécessité oblige, et la crise économique qui fait sentir ses séqueles, frappe plus durement les familles à revenus modestes.

Il débouche donc sur le marché du travail, déjà bien restreint. On ne peut se permettre de choisir.

"Je devins commis dans une compagnie d'assurance. Mon salaire: \$25. par mois, \$300. par année. Et je pouvais me compter chanceux!"

Une année s'écoule, puis il passe à l'emploi de la compagnie Electrolux où, pendant cinq ans, il remplira diverses fonctions. Entre-temps, le goût de l'étude le reprend (en fait, il ne l'avait pas quitté) et il prend des cours du soir en comptabilité et en finance.

Le service militaire

Il a 23 ans quand la seconde grande guerre mondiale éclate. Le Canada se rallie contre l'Allemagne et c'est la mobilisation générale. Paul Chapdelaine embarque dans la grande aventure. Il s'enrôle dans l'Artillerie Royale Canadienne, où il reçoit bientôt sa commission d'officier.

Il y restera quatre ans, dont une bonne partie passée en service outre-mer.

— "N'avez-vous pas l'impression que ces quatre années ont été du temps perdu pour vous en quelque sorte?"

— "Absolument pas. Au contraire, j'ai l'impression d'avoir beaucoup appris dans l'armée, et surtout des choses que je n'aurais jamais eu la chance d'apprendre au collège.

"La discipline tout d'abord. Une qualité essentielle à tout homme qu'on ne cultive pas suffisamment dans nos institutions d'enseignement. La même remarque pour le sens de l'organisation.

"A ce dernier sujet d'ailleurs, je dois beaucoup à l'armée. De plus, le mélange des gens des diverses provinces et de diverses origines ethniques qui s'y pratique par la force des choses, ne peut qu'aider dans le renforcement de l'unité nationale. Ce serait une des raisons que j'invoquerais en faveur de l'établissement du service militaire obligatoire".

A la démobilisation, malgré l'expérience profonde qu'il vient de vivre, le jeune Paul Chapdelaine se retrouve quand même dans à peu près le même état qu'au début du conflit.

Ayant convalidé en justes noces au cours de l'année 1942, il a acquis, en plus, des responsabilités nouvelles auxquelles il veut faire face de son mieux.

Le retour aux études

A ce moment précis, le gouvernement canadien lui offre l'opportunité, en tant qu'ancien combattant, de poursuivre ses études aux frais de l'Etat. En 1934, il avait manqué le bateau. Cette fois-ci, il ne le manquerait pour aucune considération.

Ce sont quatre années fiévreuses pendant lesquelles il travaille de jour dans un bureau de comptables agréées réputé de la métropole, et suit des cours le soir, par correspondance.

Comptable agréé

En 1951, à l'âge de 35 ans, il obtient enfin son diplôme de comptable agréé. Une vie nouvelle s'ouvre devant lui, avec un peu de retard peut-être, mais la chance est quand même là, et il n'a pas envie de la laisser s'échapper.

Pendant deux ans, il travaillera comme vérificateur à la Canadair.

En 1953, il entend dire par un ami, qu'une compagnie suisse est à la recherche de candidats canadiens qui l'aideront dans le démarrage d'une cimenterie au Québec. Il n'hésite pas un instant. Il pose sa candidature, et, quelque temps après une entrevue avec les dirigeants de ce consortium, il apprend qu'il a été choisi pour remplir le poste de secrétaire-trésorier de la nouvelle compagnie.

Aux Ciments du St-Laurent

Celle-ci a pour nom: La Compagnie des Ciments du St-Laurent, et établit ses bureaux à Québec. Dès lors, le nom de Paul Chapdelaine sera associé avec les progrès constants que connaîtra cette jeune industrie québécoise.

"A la fondation, les bureaux de la compagnie étaient installés à Québec. Je dus donc y déménager ma petite famille, qui comptait quatre enfants.

"J'avais la responsabilité de l'organisation financière et administrative de tout le projet, et je n'avais pas de bureaux! Je ne connaissais rien de l'industrie du ciment et des techniques qui s'y rattachent, mais si on veut s'appliquer, on apprend vite. D'ailleurs les grands principes de base sont toujours les mêmes..."

— "Vous doutiez-vous déjà à ce moment-là qu'un jour la compagnie prendrait une ampleur telle que celle qu'on lui connaît maintenant?"

— "Pour vous répondre franchement, non! Mais je me doutais bien qu'avec un peu de confiance en moi-même et beaucoup de travail, j'arriverais bien à contribuer à l'expansion des Ciments du St-Laurent.

Les débuts de l'entreprise

"La cimenterie mise en chantier à Villeneuve, près de Québec, était achevée fin 1954. Le prix de revient de cette usine s'établissait à \$13,000,000 pour une capacité théorique de 1.5 million de barils par année. Elle est reconnue comme étant l'une des plus efficaces du genre en Amérique du Nord."

Selon M. Paul Chapdelaine, les débuts ne furent pas trop difficiles, si ce n'est pour le financement qui fut finalement trouvé entièrement en Suisse. En 1956, cependant, le public canadien fut

appelé à participer à l'augmentation du capital-actions pour étendre le champ d'activité de la compagnie en Ontario.

Qu'on songe entre autre que les forages préliminaires qui furent exécutés avant la construction de l'usine avaient amené les gens de la région de Québec à donner du crédit à des rumeurs fantastiques, à savoir que de l'uranium avait été découvert!

Malgré le désappointement des gens, la cimenterie fut accueillie avec joie par la population ouvrière du lieu. D'ailleurs, 90 pour cent des employés actuels de l'usine de Villeneuve étaient là à l'ouverture de la cimenterie en 1954.

Tout alla si bien que quatre ans plus tard, on chargeait Paul Chapdelaine d'aller ouvrir une nouvelle cimenterie de \$30 millions à Clarkson, à 15 milles de Toronto.

Séjour en Ontario

"Nous sommes demeurés là huit ans, et je puis dire que j'y ai élevé une bonne partie de ma famille. Certes, ce déménagement dans une ville aux moeurs différentes et où l'on ne parlait pas français amena des complications dès le départ.

"Mais les principales difficultés furent vite aplanies, de sorte que je puis dire aujourd'hui que j'ai été reçu comme un roi dans la Ville-Reine.

"De ce séjour prolongé à Toronto, tout comme de mon stage dans l'armée, j'ai retenu surtout qu'il est possible pour les deux races fondatrices du pays de s'entendre et de se comprendre.

"Encore aujourd'hui, j'essaie de faire profiter les Ciments du St-Laurent de cette expérience en favorisant l'échange d'employés entre notre usine de Villeneuve et celle de Clarkson.

"Remarquez bien que ça ne m'empêche pas d'être fier de ma race et d'aimer ma province. D'ailleurs, j'ai même fait partie des "Jeunes Canada", un mouvement nationaliste, au cours de mes années de collège."

La Compagnie des Ciments du St-Laurent a sûrement bien profité de l'expérience et de l'habileté de M. Paul Chapdelaine, puisqu'elle compte aujourd'hui au

nombre des compagnies les plus importantes dans ce domaine au pays.

Qu'on en juge par le bref historique qui suit de l'évolution de la compagnie de 1953 à nos jours:

La voie du succès

1953-54 — Construction de l'usine de Villeneuve, au coût de \$13 millions, avec une capacité théorique de 1.5 million de barils, mais dont la production effective était de 2.2 millions de barils par année.

1956-57 — Construction de l'usine de Clarkson en Ontario au coût de \$30 millions, possédant une capacité de production de 4.5 millions de barils.

1961 — Acquisition d'un groupe de sociétés: Associated Quarries and Construction Ltd., dans la région de Toronto-Hamilton. Le nom a été changé cette année en celui de "Dufferin Materials & Construction Ltd".

1964 — Construction d'un Ready-Mix et d'un centre de distribution, à Ville Jacques-Cartier.

1965 — Fin des travaux de l'agrandissement de l'usine de Villeneuve, portant sa capacité de production à 4.5 millions de barils, équivalente à celle de l'usine établie en Ontario.

Les immobilisations des Ciments du St-Laurent s'élèvent maintenant à \$65 millions, dont \$25 millions dans le Québec, et \$40 millions dans la province voisine. La capitalisation actuelle de la compagnie atteint présentement environ \$41 millions, formée du tiers en actions ordinaires, dont 26 pour cent ont été écoulées sur le marché canadien en 1956.

"Il existe un avenir formidable pour les Canadiens français actuellement au Québec, à condition qu'ils acceptent de s'améliorer à plusieurs points de vue.

"Car il ne faut pas oublier que les nôtres sont passés à l'attaque depuis quelque temps, et qu'ils sont devenus le point de mire du reste du pays. Les compagnies anglo-saxonnes ou internationales apprécient de plus en plus les qualités particulières du Canadien français, et, si celui-ci sait en profiter, il verra ses efforts récompensés de façon éclatante. Pour ce, point n'est besoin de révolution!" □



NOTES BIOGRAPHIQUES

Paul Chapdelaine, C.A., Président et Gérant général, La Compagnie des Ciments du St-Laurent, manufacturier de ciment, pierre concassée, matériaux de construction, construction de route.

Né à Montréal, le 18 août 1916. Fils de Joseph René et Blanche Chapdelaine, Montréal.

A fait ses études au Collège Mont Saint-Louis et à l'Université de Montréal.

1946 — Auditeur — Riddell, Stead, Graham, Hutchison, Montréal.

1950 — Vérificateur — Canadair Limited, Montréal.

1953 — Secrétaire-trésorier — La Cie des Ciments du St-Laurent, Québec.

1961 — Vice-président, membre de la direction et Gérant général — La Cie des Ciments du St-Laurent, Clarkson.

1963 — Président et Gérant général — La Cie des Ciments du St-Laurent, Montréal.

1941 à 1946 — A servi comme lieutenant dans l'Artillerie Royale Canadienne.

Administrateur: La Compagnie d'Assurance des Provinces Unies, Place St-Cyrille.

Membre de: L'Institut des Comptables Agréés du Québec, Portland Cement Association, Chicago, Canadian Good Roads Association, La Chambre de Commerce du Canada.

Clubs: St. James' Club, Club St-Denis, Mississauga Golf & Country Club, Club de la Garnison, Seignior Club, Club de Golf Laval sur le Lac.

Sports: Golf, badminton, tennis.

Marié à Anne-Marie Jarry, fille d'Odessa Jarry et de feu Joséphine Jarry, Montréal, Québec, le 15 mai 1943; trois garçons: Guy, Luc et Jean et une fille, Diane. □

L'HON. J. A. CHAPLEAU.

L'honorable Joseph Adolphe Chapleau est né à Ste-Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, en 1840. Ses parents d'origine française, arrivèrent en Canada au commencement du siècle et s'établirent dans la seigneurie de Terrebonne. M. Chapleau fit ses études au collège de Terrebonne et au collège de St-Hyacinthe; il s'y distin-

gua brillamment; ses professeurs lui prédisaient déjà le plus bel avenir. Aussitôt ses études terminées, il commença l'étude du droit, et fut admis en 1861 (2 Dec.) au barreau, dont il devint bientôt l'un des membres les plus distingués. En peu de temps, M. Chapleau se montra orateur brillant et puissant, et l'opinion que le barreau du Bas-Canada se forma de lui, sous ce rapport, a été depuis, entièrement partagée dans une sphère plus large par tout le pays. N'étant encore qu'étudiant en droit, il prit un grand intérêt aux affaires politiques, et c'est ce qui explique comment il entra dans la lutte à un âge où il est rare de voir les hommes oser briguer les honneurs parlementaires. Ce n'est cependant pas de son propre mouvement qu'il entra d'abord dans l'arène, c'est à la demande pressante de son parti qu'il se vit forcé de partager son talent entre

la politique et sa profession d'avocat. En 1867, à la première session de la législature de Québec, après la Confédération, il y représenta le comté de Terrebonne, après avoir été élu par acclamation. Les succès politiques de M. Chapleau furent aussi rapides que ses triomphes au barreau. Avant d'entrer dans le ministère de l'hon. M. Ouimet, il était regardé, à la chambre, comme le plus fort champion du parti conservateur, et dès ses débuts, il fut considéré comme le futur chef des Canadiens-Français du pays. C'est en qualité de solliciteur-général qu'il entra dans le gouvernement, en février 1873, position qu'il occupa jusqu'à la fin de 1874, quand

le ministère Ouimet démissionna. En janvier 1876, il accepta la position de secrétaire provincial dans le cabinet formé par M. de Boucherville. Lors du renvoi du cabinet de Boucherville par le lieutenant-gouverneur Letellier, en 1878, M. Chapleau devint le chef du parti conservateur, et pendant les dix-huit mois qu'il passa dans l'opposition, il déploya, d'une manière plus remarquable peut-être qu'à tout autre époque de sa vie, les puissantes

qualités d'orateur, d'organisateur, de diplomate, et de chef de parti, dont la nature l'a si richement doué. Pendant cette époque de luttes politiques, M. Chapleau a prouvé au pays qu'il possédait une énergie, une largeur d'idées, et un dévouement aux intérêts publics tels, que l'influence qu'il acquit alors dans sa province natale existe encore actuellement, et est sans rivale. A la chute du gouvernement libéral, en 1879, M. Chapleau forma un ministère dont il resta le chef jusqu'en 1882, alors que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer. C'est à cette époque qu'il fit son entrée dans la Chambre des Communes, et accepta dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald, le portefeuille de secrétaire d'état, qu'il garda jusqu'en 1892. Lors de la reconstitution du cabinet par Sir John Abbott, on lui offrit et il accepta le

poste plus difficile de Ministre des Douanes. Le sept décembre 1892, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Malgré le mauvais état de sa santé pendant ces dix années, M. Chapleau n'a pas cessé d'exercer son influence salutaire dans le monde politique, et en de nombreuses occasions, dans des moments difficiles, il vint au secours de son parti, et la force et l'énergie dont il fit preuve dans ces occasions démontrèrent clairement qu'il était toujours en pleine possession de ses ressources politiques.

Parmi ses compatriotes, la popularité de M. Chapleau est considérable, et, du reste, il n'a rien épargné pour l'acquérir et l'augmenter. Ses grandes qualités ont été



L'HONORABLE JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU

appréciées aussi bien en Europe qu'au Canada, et en 1882, le président de la République Française l'éleva à la dignité de commandeur de la Légion d'Honneur. En 1873, il fut nommé Conseil de la Reine, et en 1884, le gouvernement fédéral le chargea de se rendre dans la Colombie Anglaise pour y étudier la question de l'immigration chinoise en Canada. Le rapport qu'il publia, de sa mission, est un des plus intéressants qu'on puisse lire.

M. Chapleau occupe la chaire de droit international à

l'Université Laval de Montréal, et cette institution lui a conféré le degré de docteur en droit civil. Il est directeur du chemin de fer Pontiac et Jonction du Pacifique, du Montréal et Occidental, vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien et un des directeurs de la banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. Il a épousé, en 1874, Mlle Marie Louise King, fille du lieutenant-colonel King, de Sherbrooke. M. Chapleau est catholique romain, et a reçu, en 1881, le cordon de commandeur de l'ordre de St. Grégoire le Grand.

HONORABLE JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU.

The ancestors of Mr. Chapleau came from France, and were early settlers in the Seigniorship of Terrebonne. He was born at St. Thérèse de Blainville on the 9th of Nov. 1840. He was educated at the College of Terrebonne, then went to that of St. Hyacinthe, where he passed his curriculum. After two years he entered as law student the office of MM. Ouimet, Morin & Marchand. He soon began a prominent debate in the "*Institut Canadien*," of which he afterwards became one of the Presidents. When the Hon. L. S. Morin was elevated to the Ex. Council Mr. Ouimet was first brought into notice. He was called to the Bar, Dec. 1861, and was retained by the firm of Moreau & Ouimet on account of his legal acumen.

The specialty of his talent naturally led him to the exciting spheres of the Criminal Courts. His first case was the defence of a whole family implicated in a case of child-murder. The miserable condition of the accused, the indignation of the people of the ward where the crime had been committed, and the weight of the evidence, had doomed the unfortunate prisoners to certain condemnation. The young lawyer nevertheless accepted that unequal challenge, and after superhuman efforts saved the whole family from the gallows. Since that period more than twenty prisoners accused of capital offences have, nearly all successfully, been defended by the learned criminalist whose record in the Court of Queen's Bench promises to be one of the most complete in the ranks of those who have given themselves specially to the practice of Criminal Law.

However, politics had already absorbed a large portion of the young lawyer's attention and studies. From 1860 to '67 there was not an electoral contest in which he did not take a most active part. On the 1st of January, 1862, he became the joint proprietor and editor of "*Le Colonisateur*," a tri-weekly newspaper which was the centre of action of the young Conservative element during the two years of its existence. At the advent of Confederation, he was found fighting for the cause of Confederation against some of his former associates, who had joined in a so-called "*Parti National*," at the head of which was the then popular Méderic Lanctot, with his paper "*l'Union National*"—the leading men of the new

party being the late Ludger Labelle, then a City Councillor, W. Laurier, now M.P., Jos. Perrault, the *agronomist*, and L. O. David, now editor of the "*Bien Public*." The Conservative electors of Terrebonne had already pointed him as their future candidate when the Hon. L. S. Morin was last defeated in that county in 1863. But Mr. Masson (now the M.P. for Terrebonne, at Ottawa) had already taken the field, claiming the dual representation of the county. After a lively contest of five weeks a compromise secured the election by acclamation of the contending candidates, who have since, been both returned without any opposition in the next general elections of 1871 and 1872. At the opening of the first Provincial Parliament of Quebec he was intrusted with the task of presenting the address in answer to the Speech from the Throne. As early as in the session of 1868 he strongly advocated the policy of railways as being the only means of securing to this Province the rank that its geographical and commercial situation in the Confederation entitled it to occupy. His speeches on the question of the St. Maurice and Grandes Piles and the North Shore Roads are still in the memory of the members of the Assembly. He deprecated the building of wooden railroads, then the hobby of the Chauveau-Dunkin Cabinet, as being a utopy with our rigorous climate. With the member of Shefford at the time, Mr. Bessette, he first brought before the House the question of Stipendiary Magistrates, which became an accomplished fact the year after. His party recognized his services in promoting him to the Executive Council when the Hon. G. Ouimet was called to reconstruct the Chauveau Cabinet. His career as Solicitor General has not been long enough to give the measure of his capacities as a Minister of the Crown, but he has left nothing but pleasant reminiscences in his department. During three terms he conducted with Mr. T. A. Ritchie, Q.C., the Crown prosecutions in the Montreal Queen's Bench's Term with the same success that heretofore had followed him when defending his clients. He was appointed Q.C. by the Federal Government in 1861, and was admitted to the Bar of Manitoba on the occasion of his defence of Ambroise Lépine and André Nault at Winnipeg in October last.

On the 25th November last he married Mary Louisa, daughter of Lieut. Col. King, B.M. of Sherbrooke.



Montreal its history by Borthwick 1875

NOS PREMIERS MINISTRES



Sir J.-Adolphe CHAPLEAU, premier ministre de la province de Québec, (conservateur), de 1879 à 1882; né en 1840; commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; élu député du comté de Terrebonne, en 1867, il a continué à représenter ce comté aux Chambres provinciales et fédérales jusqu'à la fin de sa carrière politique, en 1892; procureur-général dans le ministère Oulmet, en 1873; — membre du cabinet de Boucherville, en 1876; forma le cabinet à la chute de l'hon. M. Joly, en 1879; fit partie du cabinet fédéral, de 1882 à 1892, époque à laquelle il fut nommé lieutenant gouverneur de la province de Québec; il rentra dans la vie privée à l'expiration de son mandat, et mourut à Montréal, en 1898. — (Photo L'Économiste, Québec).



Le Canada 17 Janv. 1938

(Dessin inédit à la plume
d'Adrien Hébert).

Maison natale de Sir Joseph Adolphe Chapleau,
avocat, homme politique, Premier Ministre de
la Province de Québec, Ministre Fédéral et Lieu-
tenant Gouverneur de la Province de Québec,
(1840-1898), à Ste-Thérèse de Blainville,
P. Q., le long de la Rivière-aux-Chiens.

NOS LIEUTENANTS-GOUVERNEURS



Sir Joseph-Adolphe CHAPLEAU, septième lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Né à Sainte-Thérèse de Blainville le 9 novembre 1840; admis au Barreau en 1861; député du comté de Terrebonne, de 1867 à 1892; premier-ministre de la province de Québec, de 1879 à 1882; procureur général dans le ministère Ouimet, à Québec, en 1873; membre du cabinet de Boucherville, en 1876; fait partie du cabinet fédéral, de 1882 à 1892; lieutenant-gouverneur de 1892 à 1898; mort le 13 juillet 1898. Armes: d'argent, à la fasce d'azur accostée de deux burelles du même et accompagné de trois têtes de lion, de sable, arrachées de gueules, dentées et lampassées d'or; léopard du champ, accompagnée, en chef, de deux fleurs de lis d'azur, et en pointe, de trois feuilles d'érable de sinople mouvantes d'une même tige. Devise: "Toujours pour elle". (Photo Liver-

LES CENTENAIRE DE CHAPLEAU ET MERCIER

par l'hon. L.-A. Rivet, C.R.
ancien juge de la Cour de Cricuit

La Presse, 5 oct. 1940.

Il y aura bientôt cent ans, cette année, que sont nés deux des plus grands hommes politiques de cette province
JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU et HONORE MERCIER

L'oeuvre de ces deux hommes expliquée par leur valeur propre, aussi bien que par l'intensité de leur fou nationale et religieuse, offre la beauté d'un noble spectacle et l'efficacité d'une magnifique leçon.

<p>Joseph-Adolphe Chapleau</p> <p>Le grand rival en éloquence et l'adversaire politique de Mercier était le fils de Pierre Chapleau, entrepreneur-maçon de Ste-Therese de Blainville.</p> <p>Il commença ses études classiques au collège de Terrebonne et les termina au collège de St-Hyacinthe.</p> <p>En 1861, il fut admis au Barreau et se fixa à Montréal.</p> <p>Il entra dans la société légale Moreau & Oulmet et plus tard dans la société Mousseau, Chapleau et Archambault; puis celle de Carter, Church & Chapleau, et enfin dans celle de Chapleau, Hall et Nicols.</p> <p>Le 25 novembre 1874, il épousa Mlle Marie-Louise King, fille du Colonel King de Sherbrooke dont il n'eut pas d'enfants.</p> <p>Il fut élu pour la première fois en 1867 à l'Assemblée législative de Québec, comté de Terrebonne, qu'il représenta sans interruption à Québec et à Ottawa jusqu'à sa nomination comme lieutenant-gouverneur en 1892.</p> <p>Il fut professeur de droit international à l'Université Laval, à Montréal.</p> <p>Il entra dans le cabinet Oulmet comme Solliciteur Général le 27 février 1873, devint ensuite secrétaire provincial dans le cabinet de Boucherville.</p> <p>Il fut chef de l'opposition sous le gouvernement Joly, en mai 1878, puis premier ministre le 30 octobre 1879.</p> <p>Il donna sa démission le 29 juillet 1882, pour être remplacé par M. Mousseau, succédant à celui-ci comme secrétaire d'Etat, à Ottawa.</p> <p>Il fut lieutenant-gouverneur de Québec de 1892 à 1898.</p> <p>Il mourut à Montréal le 13 juin 1898 et, comme Mercier, fut inhumé dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.</p> <p>Il avait 58 ans.</p> <p>Il était Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur et Chevalier commandeur de l'ordre de St-Michel et St-Georges.</p>	<p>grand maître qui avait besoin de donner un exemple royal à une jeunesse et à un mouvement d'éloquence, il est facile d'essayer à analyser cette physionomie. Il y passe des jeux de lumière, des ombres qui chatouillent comme les rayons de l'aurore boréale sur le front du visage.</p> <p>Nous n'avons entendu Chapleau qu'une fois, au Cercle Ville-Marie, alors qu'il était lieutenant-gouverneur en 1894, et nous avons eu la même impression que M. Lemieux et de ses biographes.</p> <p>C'était l'éloquence faite homme.</p> <p>L'oeuvre de Chapleau</p> <p>L'un de ses biographes, A. de Bonnières, écrivait en 1887 :</p> <p>"Quatre actes marquent son administration à Québec: la reprise des relations d'affaires avec la France, la vente du chemin de fer du Nord, l'encouragement à l'industrie agricole en favorisant l'établissement des fabriques de beurre et de fromage et le rétablissement de l'équilibre dans nos finances."</p> <p>On lui doit alors la formation du Crédit - foncier - franco - Canadien, ainsi que l'agence commerciale du Canada en France.</p> <p>Comme ministre à Ottawa, on lui doit l'établissement de l'Imprimerie Nationale.</p>	<p>que de Saint-Laurent, le 6 septembre 1883, à l'occasion de l'élection de l'honorable J.-A. Mousseau, premier ministre, dont l'adversaire était M. J.-A. Deschamps.</p> <p>L'espace nous manque pour citer le vivant parallèle que L.-O. David a fait entre ces deux illustres fils de notre race dans ses "Contemporains". Nous croyons néanmoins en avoir assez dit pour convaincre le lecteur que Chapleau et Mercier ont mérité tous deux par leurs talents, leur caractère et leur oeuvre que leurs compatriotes, à l'occasion de leur centenaire, exaltent leur grande mémoire et participent en grand nombre aux manifestations organisées en leur honneur.</p>
<p>Portrait de Chapleau</p> <p>Au point de vue physique et intellectuel, Chapleau était un enfant gâté de la nature.</p> <p>Voici le portrait qu'en trace, en 1890, son ami intime, M. Arthur Danderson :</p> <p>"Au physique, M. Chapleau offre des traits frappants. Il entrerait dans une salle remplie d'inconnus que tout le monde se retournerait pour examiner ce type remarquable. Il a ce je ne sais quoi qui se ressemble à personne. Ce n'est pas un regard ordinaire, ce n'est pas une voix ordinaire, ce n'est pas une expression qui s'oublie. L'œil offre un insupportable mélange de cette douceur insupportable des yeux bleus et de cette pénétration qui s'agitait comme une pointe métallique. Il n'y a pas à dire, c'est le regard des intelligences privilégiées. La terre est mince et d'un dessin d'autant plus parfait qu'il nous semble toujours y voir venir un trait d'esprit. Le nez romain, le nez des caractères mâles; teint pâle, encadré d'une puissante chevelure, noire jadis, maintenant blanche. Le visage est là dans la combinaison de la chevelure et du front, un front sculpté par le ciseau d'un</p>	<p>Son caractère</p> <p>Comme Mercier, il était intensément français de nature et de tempérament, et fortement attaché à ses croyances religieuses. En maintes circonstances il a fait les plus éloquents professions de foi et témoigné hautement de son amour pour sa race, comme de son vif désir de lui voir occuper le premier rang dans ce pays.</p> <p>On peut se demander toutefois si, comme Mercier, il a toujours traduit, dans ses actes, ses grandes idées et ses beaux sentiments à l'égard du Canada français.</p> <p>On a prétendu, à sa décharge, que ministre à Ottawa, il n'avait pas eu, comme Mercier, toutes ses cordées franches et toute sa liberté d'action pour affirmer, comme il l'aurait voulu, son zèle et son dévouement pour les intérêts catholiques et français.</p> <p>Ainsi, dans l'affaire Riel, un très grand nombre de ses compatriotes de race française ont déploré qu'il ne se soit pas joint à Mercier dans le mouvement national de 1885.</p> <p>Il a déclaré alors, pour excuser son abstention, que sa sortie du cabinet Macdonald n'aurait pas sauvé Riel et d'autre part, qu'elle eût isolé Québec dans la Confédération et précipité une scission des deux races, déclanché même une guerre civile.</p> <p>Peut-être; n'empêche que son étoile a subi alors une sérieuse éclipse, dont il est toujours resté une ombre sur sa mémoire.</p> <p>Qu'il ait eu tort ou raison, il appartient à l'histoire de prononcer à ce sujet un jugement définitif, qui rendra à Chapleau toute la justice à laquelle il a droit.</p> <p>Maintenant, si l'on veut avoir une assez juste idée du talent oratoire de Chapleau et de celui de Mercier, on n'a qu'à lire les discours des deux hommes au fameux tournoi politi-</p>	



MAR 2 - 1958 - V - LA PATRIE

Adolphe Chapleau

(Premier ministre du 30 octobre 1879 au 31 juillet 1882)

Chapleau était un bel homme, plaisant aux dames par sa prestance et au peuple par son éloquence. Son grand rival était Mercier. Les assemblées contradictoires étaient la grande distraction d'une époque sans cinéma et sans radio. Chapleau, le torse bombé, la crinière rejetée, atteignait les cimes dans le genre emphatique. Il arrachait des larmes à ses auditeurs. Mais Mercier, vigoureux, martelant ses phrases, enchaînant ses arguments, donnait une plus forte impression de plausibilité.

LE PROBLEME FERROVIAIRE

Chapleau prit quelques mesures utiles à l'agriculture, à la colonisation, à l'industrie minière. Il tenta surtout de résoudre le problème ferroviaire.

Il confia le chemin de fer de la province (Québec, Montréal, Ottawa et Occidental) à son ami Louis-Adélaïde Sénécal, entrepreneur intelligent, trépidant d'activité, hardi et le plus souvent heureux dans ses entreprises. Puis il voulut le vendre au Pacifique-Canadien, ce qui paraissait raisonnable. Mais le Pacifique-Canadien ne voulait acheter que la partie ouest, de Montréal à Ottawa. Chapleau proposa de vendre la partie ouest au Pacifique et la partie est à un syndicat formé par Sénécal. Or

Sénécal était très discuté. Laurier l'avait attaqué dans un violent article, intitulé "La caverne des quarante voleurs".

UNE GRANDE QUERELLE UNIVERSITAIRE

Des querelles politico-religieuses faisaient rage en même temps. Mgr Bourget, à la retraite, et Mgr Lafleche, en pleine activité, encourageaient toujours les ultramontains, désireux de soumettre l'Etat à l'influence de l'Eglise.

Les ultramontains combattaient, non seulement les libéraux, mais l'Université Laval, qu'ils accusaient de tendances libérales. Ils désiraient l'établissement, à Montréal, d'une université indépendante de l'institution québécoise.

L'Université Laval voulait au contraire, soit conserver son monopole, soit établir une concurrente à Montréal. Cette dernière solution prévalut, sous l'inspiration d'une bulle du Saint-Siège. L'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal fut érigée en faculté et, de plus ou moins bon gré, affiliée à l'Université Laval. Mais l'accord ne put durer. L'Université Laval (de Québec) et l'Ecole de Médecine (de Montréal) entrèrent en guerre ouverte.

Les conflits de principes, d'in-

térêts et de personnes forment un réseau. Les ultramontains, encouragés par Mgr Bourget et par Mgr Lafleche, s'appuient sur l'Ecole de Médecine et, dans l'ensemble, sur le sentiment montréalais. Leurs adversaires, encouragés par Mgr Taschereau, s'appuient sur l'Université Laval et rencontrent plus de sympathies à Québec.

LES ULTRAMONTAINS CONTRE CHAPLEAU

Chapleau, premier ministre conservateur, se rapprochait, par tempérament, d'un libéral comme Mercier, robuste et bon vivant, plus que des ultramontains comme Charles de Boucherville, aux convictions tenaces et à la vie rigide. Chapleau inclinait vers les partisans de l'Université Laval.

Les ultramontains, surnommés les "castors", formaient en quelque sorte l'aile droite du parti conservateur. Or, voici qu'ils se joignent à l'opposition libérale pour critiquer la vente du chemin de fer. Ultramontains et libéraux reprochent à Chapleau de consulter ses amis Sénécal et Dansereau plutôt que ses collègues du cabinet. Ils dénoncent le "triumvirat" formé par Chapleau, Sénécal et Dansereau, avec une vigueur croissante.

La province de Québec apparaissait comme une forteresse conservatrice. Chapleau jouissait d'un grand prestige personnel et remportait haut la main ses élections. Personne, depuis Georges-Etienne Cartier, n'avait à ce point dominé la province. Et cependant, Chapleau, pris entre les ultramontains et les libéraux, finit par se lasser. John A. Macdonald l'invitait sur la scène fédérale, où la place de Cartier restait moralement vacante.

Chapleau entre dans le cabinet fédéral, et son ami Joseph-Aif. Mousseau devient premier ministre de Québec, le 31 juillet 1882.



Sir Adolphe CHAPLEAU

SIR JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU

7^{ième} Lieutenant-Gouverneur

Cinquième Premier Ministre

Sir Joseph-Adolphe Chapleau est né à Sainte-Thérèse-de-Blainville, le 9 novembre 1840, du mariage de Pierre Chapleau, maître-maçon et de Zoé Sigouin.

Il fit ses études au Collège Masson, à Terrebonne — détruit par un incendie le 11 janvier 1875 — et au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le 2 décembre 1861, il est admis au Barreau du Bas-Canada. Orateur d'une grande éloquence, il se distingue comme criminaliste. Il fut professeur de Droit Criminel et de Droit International à l'Université Laval, à Montréal.

En 1867, le comté de Terrebonne l'élit par acclamation à l'Assemblée Législative et, en 1873, le Premier Ministre Ouimet lui confie le portefeuille de Solliciteur Général.

En 1876, il fait partie du Ministère de Boucherville en qualité de Secrétaire Provincial.

Lors du renvoi du Ministère de Boucherville par le Lieutenant-Gouverneur Letellier de Saint-Just en 1878, Chapleau devient Chef de l'Opposition Conservatrice à l'Assemblée.

En 1879, il est Premier Ministre de la Province à la suite de la défaite en Chambre du Ministère Joly sur un vote de non-confiance. Il assume alors le portefeuille de Secrétaire Provincial.

Il délaisse l'arène provinciale en 1882, pour entrer comme Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald, charge qu'il remplit jusqu'en 1892, à l'exception d'un court interrègne en juin 1891.

En janvier 1892, il est Ministre des Douanes dans le gouvernement de Sir John Abbott.

Au mois de décembre de la même année, il est nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province, fonction qu'il délaisse à l'expiration de son mandat le 1^{er} février 1898.

Sa Sainteté Léon XIII l'avait créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire en 1881. Conseiller Privé de Sa Majesté depuis 1882, il s'était vu, cette année-là, conférer La Légion d'Honneur par la France. Le 20 mai 1896, il était Commandeur de l'Ordre Distingué de Saint Michael and Saint George.

Il mourut, à Montréal, le 13 juin 1898.

Le 20 novembre 1882, il avait épousé Marie-Louise King, fille du Lieutenant-Colonel Charles King, de Sherbrooke. Sir Adolphe Chapleau ne laissa pas de postérité.

[193]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent



SIR JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU

[192]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent

SIR JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU

5^{ème} Premier Ministre

7^{ème} Lieutenant-Gouverneur

Sir Joseph-Adolphe Chapleau est né à Sainte-Thérèse de Blainville, le 9 novembre 1840, du mariage de Pierre Chapleau, maître-maçon et de Zoé Sigouin.

Il fit ses études au Collège Masson, à Terrebonne — détruit par un incendie le 11 janvier 1875 — et au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le 2 décembre 1861, il est admis au Barreau du Bas-Canada. Orateur d'une grande éloquence, il se distingue comme criminaliste. Il fut professeur de Droit Criminel et de Droit International à l'Université Laval, à Montréal.

En 1867, le comté de Terrebonne l'élit par acclamation à l'Assemblée Législative et en 1873 le Premier Ministre Ouimet lui confie le portefeuille de Solliciteur Général.

En 1876, il fait partie du Ministère de Boucherville en qualité de Secrétaire Provincial.

Lors du renvoi du Ministre de Boucherville par le Lieutenant-Gouverneur Letellier de Saint-Just en 1878, Chapleau devient chef du parti conservateur.

En 1879, il est Premier Ministre de la Province à la suite de la défaite en Chambre du Ministère Joly sur un vote de non-confiance. Il assume alors le portefeuille de Secrétaire Provincial.

Il délaisse l'arène provinciale en 1882, pour entrer comme Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald, charge qu'il remplit jusqu'en 1892, à l'exception d'un court interrègne en juin 1891.

En janvier 1892, il est Ministre des Douanes dans le gouvernement de Sir John Abbott.

Au mois de décembre de la même année, il est nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province, fonction qu'il délaisse à l'expiration de son mandat le 1^{er} février 1898.

Sa Sainteté Léon XIII l'avait créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire en 1881. Conseiller Privé de Sa Majesté depuis 1882, il s'était vu, cette année-là, conférer La Légion d'Honneur par la France. Le 20 mai 1896, il était Commandeur de l'Ordre Distingué de Saint Michael and Saint George.

Il mourut, à Montréal, le 13 juin 1898.

Le 20 novembre 1882, il avait épousé Marie-Louise King, fille du Lieutenant-Colonel Charles King, de Sherbrooke. Sir Adolphe Chapleau ne laissa pas de postérité.



110



SIR JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU

[230]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

La présence du prince Philip, une autre manifestation de colonialisme

-- Marcel Chaput

par Guy FERLAND

M. Marcel Chaput a interprété la visite du prince Philip à Montréal comme une autre manifestation de l'état de colonialisme dans lequel vivent les Canadiens français. Et en guise de salutation, il lui dit au départ: "Philip go home". Par la même occasion, à l'adresse de la reine-mère qui doit venir au Canada au mois de juin, il dit: "Elizabeth stay home".

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale parlait ainsi devant le club Richelieu-Montréal. La collaboration entre les peuples n'est certes pas un signe de colonialisme, a-t-il expliqué, mais dans les conditions présentes, la visite de tant de personnages royaux chez nous...

"Combien de fois, a-t-il dit, nous les Canadiens français, avons manifesté notre désir de faire quelque chose ou de ne pas faire quelque chose, et qui n'a rien changé. Exemple, la conscription; ou encore, la campagne en vue de faire changer le nom d'un certain hôtel. (Il n'a pas nommé le Royal-Elizabeth). Ça n'a rien changé parce que nous ne sommes pas maîtres de nos décisions."

Une véritable confédération

M. Chaput ne voit pas d'inconvénient à l'instauration d'une véritable confédération au Canada, non pas toutefois, comme celle que préconisent les politiciens au cours de l'actuelle campagne électorale.

Cette confédération, il la verrait uniquement entre un Canada français unilingue et un Canada anglais également unilingue, et non pas entre dix provinces. Et elle ne pourrait se réaliser qu'après l'indépendance du Québec.

M. Chaput doute fort cependant, que le Canada anglais puisse éventuellement accepter un tel arrangement. Un autre obstacle qu'il entrevoit, c'est le déséquilibre démographique entre les deux Canadas.

"Même si les politiciens nous disent qu'ils veulent renverser la Confédération, déclare M. Chaput, c'est de la magistrade l'air même. Parce que pas un seul d'entre eux, encore moins un Anglo-Canadien, ne serait prêt à déchirer la constitution actuelle pour en refaire une autre basée sur un pacte entre deux Canadas."

M. Chaput a déclaré en plus que le biculturalisme est une impossibilité, "qui n'existe que dans l'esprit des Canadiens français qui veulent garder la nation canadienne française en tutelle".

Chaput fonde le Parti républicain du Québec

par Gilles PRATTE

Vive la république du Québec ! C'est sur ce cri chargé d'espoir que Marcel Chaput a terminé hier soir son message annonçant la fondation de son parti. Il se dissocie ainsi du RIN dont il fut un des pères fondateurs il y a deux ans, pour lancer aujourd'hui le Parti républicain du Québec.

M. Chaput a toutefois émis l'espoir que même s'il ne figure plus, à compter d'aujourd'hui, sur la liste de paie du Ralliement pour l'indépendance nationale, le mouvement, auquel il force quand même un peu la main, lui gardera une place dans ses rangs.

Le fondateur de ce nouveau parti, appuyé par l'Alliance laurentienne, qui ne sera "ni d'extrême droite, ni d'extrême gauche", a refusé d'identifier "les fortes pressions" qui l'ont amené à l'action. Il a également refusé de fournir les noms de ses principaux lieutenants ou de ceux qui l'ont déjà assuré de leur appui.

On pourrait, avec un brin de malice, dire que la fondation d'un parti politique de l'indépendance, face à cet immense réveil qu'on décèle au Québec, est la réponse du Canada français à l'affaire Gordon, a noté Chaput en précisant cependant que même sans cette affaire, il

aurait quand même fondé le parti.

Le Parti, qui créera une république indépendante française et démocratique travaillera dans les prochains mois à l'élaboration d'un programme politique et d'une constitution. M. Chaput a précisé hier soir, au cours d'une conférence de presse, à l'hôtel Mont-Royal, que plusieurs articles seront inspirés des 47 points du programme politique du RIN.

Contrairement au RIN, dont il fut l'un des premiers membres, M. Chaput estime que tout retard dans l'action politique ne pourrait que nuire à la cause de l'indépendance du Québec, et est d'avis que quatre années ne seront pas trop pour préparer la prise du pouvoir.

Le chef du nouveau parti républicain a fait en trois traits le procès des actuels partis politiques québécois : le NPD se cherche un chef ; l'Union nationale en a deux ; le Crédit social mesure l'impuissance des Canadiens français à Ottawa et le parti libéral perdra bientôt son chef qui partira pour la scène fédérale.

Il serait extrêmement dangereux pour la cause de l'indépendance, a remarqué M. Chaput, que le parti qui veut la réaliser soit le dernier arrivé, ayant laissé à tous les autres, le temps de se réorganiser.

L'union des séparatistes

Haut placée dans l'esprit du chef républicain est la nécessité de l'union des forces indépendantes, et il prétend pouvoir réaliser cette union en se dissociant du RIN.

"Aujourd'hui, a-t-il dit, par la formation d'un parti politique, l'union se fait, ou du moins s'amorce chez ceux qui veulent travailler à la cause de l'indépendance. C'était d'ailleurs la seule façon de faire l'union des indépendantistes : de les amener tous à militer dans un seul parti politique.

M. Chaput estime également qu'une décision claire et précise de fonder un parti de l'indépendance enrayera immédiatement les alliances dangereuses et de plus en plus illogiques d'indépendantistes avec les partis politiques existants.

Ainsi, les indépendantistes ne pourront plus jouer sur deux tableaux en étant à la fois membres d'un mouvement d'indépendance et supporteurs d'un parti politique fédéraliste.

L'accélération de l'histoire

Parmi les raisons indépendantes des mouvements militant en faveur de la fondation du parti républicain, M. Chaput est d'avis que la plus importante est l'accélération de l'histoire.

Là où il fallait autrefois un demi-siècle pour réaliser une aspiration nationale, il ne faut aujourd'hui que quelques années.

Il y a aussi la nécessité, a dit M. Chaput, de donner à tout Québécois la possibilité de choisir l'indépendance et surtout de pouvoir exprimer ce choix, d'abord par une adhésion à un parti et éventuellement par un vote.

"Hier, avec la seule existence de mouvements de pression qui travaillaient à la cause de l'indépendance du Québec, il était permis à un Québécois d'être à la fois libéral et séparatiste, créditiste et souverainiste, néo-démocrate et indépendantiste. A compter de maintenant il faut choisir : on est ou on sera ou bien fédéraliste appuyant l'un des partis déjà existants, ou bien indépendantiste et on agira en conséquence".

Demain soir, à CKAC, M. Chaput sera l'invité à l'émission "Opinions sur le vif". A 8 h. 05, M. Chaput sera présenté par Jean Beaudry, de la rédaction de LA PRESSE. Le chef du Parti républicain du Québec répondra ensuite aux questions que lui poseront les auditeurs.

biographie
Chaput, m

①

New Political Party Formed

By JAMES FERRABEE

Dr. Marcel Chaput, fresh from his first taste of politics in the last provincial election, last night announced the formation of a new political party for Quebec to be called The Republican Party of Quebec (Le Parti Republicain du Quebec.)

Its object? The formation of a Quebec republic.

The 44-year-old former Defence Research Board chemist announced the formation at a press conference in the Sheraton-Mount Royal Hotel.

He said his decision to form the party came after "long and arduous reflection, for I didn't want to launch myself into such an adventure just on a whim, but because I believe fervently that the moment has come for action . . ."

He said there were many reasons for the formation of the

party but one of the main ones was "the necessity of a union between the many forces for separatism."

In the last two years the Rassemblement pour l'Independance Nationale (of which he was president before he became a candidate in the last election) and l'Action Socialiste had joined l'Alliance Laurentienne as the groups urging an independent Quebec state.

"Each one maintaining a particular ideology, these associations, by their multiplicity, would give the impression to the public that there is a division among the advocates of independence."

"Today by the formation of this political party, union is made, where the means for those who wish to work for independence

to embark on it," he said.

When asked about details of the constitution and the party's platform, Dr. Chaput said they would come later — "maybe in several months."

Dr. Chaput read a four page prepared statement to newsmen with two fleur-de-lys flags behind him and some 20 party supporters in the room.

He said that there was no divergences of views between the RIN, which he once headed, and the political party which he announced last night, "in their final objectives."

He admitted that the new party would have to recruit members from within the RIN and other separatist organizations and not all members of the RIN would necessarily be

in agreement with the formation of the party.

Was the party going to be of the left or the right?

"It will neither be of the left or of the right . . ." he declared but wouldn't elaborate.

The McGill-educated chemist said that a party convention would likely confirm him leader in several months. When a newsman suggested that this would be somewhat undemocratic, Dr. Chaput relented and said he "hoped" that a convention would choose him leader.

When Dr. Chaput first joined the RIN he said the organization "is not a political party. It's a sort of St. Jean Baptiste Society," he told a Laval University congress in November, 1961.

Dr. Chaput resigned as head of the RIN to run as an independent candidate in Montreal Bourget last Nov. 14. He collected 2,288 votes.

M. Marcel Chaput

Après 33 jours de jeûne, M. Chaput perd 41 livres et gagne \$100,000

M. Marcel Chaput a perdu 41 livres mais la caisse du Parti républicain du Québec s'est enrichie de plus de \$100,000 en 33 jours, quatre heures et 3 minutes de jeûne.

Ce jeûne a pris fin à 7h.03, samedi soir alors que Mme Lucienne Langelier a versé près de \$9,000 au trésor du P.R.Q., histoire d'atteindre l'objectif de \$100,000 qu'avait fixé M. Chaput le 6 juillet dernier.

Cet objectif sera dépassé avec les dons expédiés par courrier au cours de la fin de semaine, par les offrandes de visiteurs dans les dernières heures du jeûne et par une soirée sportive qui a été organisée par le boxeur Reggie Chartrand à son gymnase, 1611 Visitation.



Dimanche, M. Chaput a repris contact avec les siens dans son foyer de la rue St-Germain à Ville Saint-Laurent. A 6 heures, dimanche soir, il n'avait pris encore aucune nourriture solide. Il avait par contre consommé une forte quantité, par petites doses, de bouillon et de soupe. Son premier repas solide sera constitué de langues de boeuf, le mets favori du champion de l'indépendantisme du Québec.

La fin du jeûne de M. Chaput a été accueillie dans un délire de joie par ses collaborateurs. Après avoir consommé une soupe chaude, M. Chaput a été conduit à une limousine qui a précédé un cortège de 135 automobiles.

Toutes les autos étaient pavoisées et ornées de panneaux saluant M. Chaput, son jeûne et la cause de l'indépendance. Le défilé comportait également l'effigie de M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de "La Presse", effigie qui a d'ailleurs été brûlée devant ce journal, samedi soir après que les manifestants eurent raccompagné M. Chaput à son domicile où il n'avait pas mis les pieds depuis le début de son jeûne.



LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 12 AOÛT 1963



"Je ne veux plus avoir de commerce avec LA PRESSE"...

Chaput (au téléphone): "Maintenant que j'ai triomphé, je ne veux plus transiger avec le journal LA PRESSE"

Reconstitution (aussi exacte que possible) d'une conversation téléphonique à 10 h. 30, le matin du 12 août 1963.

EFFET SONORE: DRELIN... DRELIN... DRELIN...

UNE VOIX (féminine): Allo!

MORRIER: Je voudrais parler à M. Marcel Chaput, s'il vous plaît.

LA VOIX: Qui l'appelle, s'il vous plaît?

MORRIER: Bernard Morrier de LA PRESSE.

LA VOIX: Un moment, s'il vous plaît.

CHAPUT: Allo!

MORRIER: Bonjour, M. Chaput. Ici Bernard Morrier de LA PRESSE.

CHAPUT: (ton très froid) Oui...

MORRIER: Comment allez-vous aujourd'hui?

CHAPUT: (même ton) Très bien. Puis après?

MORRIER: Voici, M. Chaput, pourquoi je vous appelle: On m'a demandé d'écrire quelque chose sur votre activité actuelle, au lendemain de votre jeûne, et ce que vous projetez faire avec les \$100,000 récoltés.

CHAPUT: Ecoutez-moi bien, M. Morrier. Ce que je vais vous dire ne s'adresse pas à vous. Je sais que vous faites votre travail. Mais, vous direz à ceux qui vous ont chargé de m'appeler que je ne tiens plus du tout avoir affaire avec LA PRESSE...

MORRIER: Qu'est-ce qui ne va pas, M. Chaput?

CHAPUT: Vous le savez tout aussi bien que moi. LA PRESSE a tronqué tous les communiqués que le PRQ lui a fait parvenir durant mon jeûne. Pas un seul communiqué n'a été publié intégralement. Vous avez agi d'une façon tout à fait malhonnête et que LA PRESSE ne s'attend pas, maintenant que j'ai triomphé, que je lui donne des nouvelles. Désormais, je transigerai avec tous les journaux, mais certainement pas avec LA PRESSE. Les journalistes ont été tout simplement injustes avec moi, quand ils ne se sont pas permis de me porter au ridicule. C'est une attitude absolument indigne d'un journal qui s'affiche comme "le plus grand quotidien français en Amérique" et qui, par surcroît doit se porter à la défense des Canadiens français.

MORRIER: Pourtant, M. Chaput, à titre de chef d'un parti politique, ne croyez-vous pas que vous vous causez un tort immense en refusant de donner des informations à notre journal?

CHAPUT: Que je vous donne des informations ou que je ne vous en donne pas, cela ne fait pas de différence car vos journalistes n'écrivent que ce qu'ils veulent bien. D'ailleurs, si je répondais à vos questions ce matin, je suis à peu près certain que votre écrit ne correspondrait absolument pas à ce que je vous ai dit.

MORRIER: Tout de même, M. Chaput, il y a l'éthique professionnelle que je dois respecter...

CHAPUT: Vous peut-être parce que je ne vous connais pas. Mais je suis certain que votre article passerait aux mains d'un Fernand Lévesque ou un Gérard Pelletier et vous-même ne le reconnaitriez plus.

MORRIER: Ceci est inexact, M. Chaput, car...

CHAPUT: Ecoutez, M. Morrier, les faits sont là et si vous voulez vous convaincre davantage, relisez tout ce qui a été publié sur moi depuis quelques semaines. Vous verrez que je ne me trompe pas. D'ailleurs, c'est pas pour rien que mes partisans ont brûlé Gérard Pelletier en effigie, samedi soir. Lui et bien d'autres sont des traîtres à toute la nation québécoise. De toute façon, je ne transige plus avec LA PRESSE. Arrangez-vous, démerdez-vous, écrivez ce que vous voudrez sur moi. Ça ne changera absolument rien. Au revoir.

EFFET SONORE: Clic!

Biog. Chaput
M. Chaput

Chaput: rien encore; Drapeau: des spéculations

"Le Parti républicain veut l'indépendance du Québec. Nous serons donc prêts à accepter l'aide de tous, individus ou partis politiques — sauf le parti communiste — qui voudront nous aider à faire cette indépendance", a déclaré hier soir M. Marcel Chaput, chef du PRQ.

Il commentait alors les remarques de Réal Caouette, remarques citées dans une entrevue exclusive qu'a publiée LA PRESSE, hier. Comme on le sait maintenant, le leader créditiste a préconisé la formation d'un front commun de la droite. Cette coalition, qui se donnerait une mission anti-socialisme et nationaliste, inclurait le Crédit social, le PRQ, l'UN et le groupe Drapeau.

M. Chaput a d'abord refusé "catégoriquement" de voir l'étiquette de "parti de droite" accolée au PRQ. "A droite de quoi, à gauche de quoi? Cela ne veut absolument rien dire, au Québec."

Il a ensuite dit que, depuis la fondation de son parti, les officiers du PRQ ont effectué de nombreuses prises de contact avec plusieurs hommes politiques. Ce qui fait que, selon lui, il est fort possible qu'il y ait eu des rencontres entre les responsables du Crédit social et du Parti républicain.

Mais il n'y a absolument rien de définitif, rien de sérieux, qui ait été accepté jusqu'ici par le Parti républicain", a-t-il affirmé.

Le maire Drapeau

Rejoint à son tour, le maire Jean Drapeau a semblé quelque peu surpris d'être impliqué dans de telles spéculations. Refusant de commenter cette affaire de façon précise, il a toutefois dit:

"Je suis dans la vie municipale par-dessus la tête et je suis donc dans l'impossibilité de faire des commentaires. S'il y en a qui veulent jongler avec des noms, il n'y a rien que je puisse y faire..."

Chaput

CHAPUT arrêté et relâché

Le leader du Parti Républicain du Québec, M. Marcel Chaput, a été appréhendé hier dans le port de Montréal avec une quinzaine de ses adeptes. L'arrestation du chef séparatiste s'est produite au moment d'un nouvel accrochage entre les débardeurs et les policiers du port, ces derniers épaulés par quelques dizaines d'agents de la police de Montréal. On nous confirmait, à minuit, que M. Chaput avait été libéré sous un cautionnement de \$30 après avoir passé quelques heures dans les cellules de la Sûreté municipale. L'acte d'accusation portée contre lui: "Avoir empiété sur la propriété privée du port de Montréal". Il nous a été impossible de savoir ce qui s'était passé exactement au moment de l'arrestation de M. Chaput. Toutefois, on nous confirmait que les arrestations avaient été dépourvues de violence.

Démissions et renvois au sein du PRQ

M. Marcel Chaput fait maison nette

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes au sein du Parti Républicain du Québec de M. Marcel Chaput. Selon "La Presse", c'est presque la déconfiture. Selon M. Marcel Chaput, c'est tout simplement un rajustement.

Il y a, tout d'abord, le cas de M. Yvon Lepage. Selon "La Presse", il a démissionné en claquant les portes. Selon M. Marcel Chaput, le conseil national devait expulser M. Lepage du PRQ dès samedi prochain, le 19 octobre, pour "déloyauté et manquement grave à ses devoirs".

Il y a, ensuite, le cas de M. Georges Caron. Selon "La Presse", il a remis sa démission à cause de "l'attitude antidémocratique" de M. Marcel Chaput. Selon M. Marcel Chaput, la rumeur est sans fondement, et M. Caron a lui-même communiqué avec "La Presse", de fort mauvaise humeur, pour qu'elle se rétracte.

Il y a le cas de Mme Germaine Perron. Selon "La Presse", elle en a assez de M. Chaput et c'est le pourquoi de sa démission. Selon M. Chaput, "Mme Perron était d'une incompétence monumentale et son cas aurait été réglé, comme celui de M. Lepage, par le conseil national, dès samedi prochain".

Il y a le cas de M. Jacques Gascon. Selon "La Presse", il aurait démissionné sur une question de principe. Selon M. Chaput, M. Gascon est malade, "si malade

qu'il ne l'a vu qu'une fois depuis la fondation du PRQ", et il a démissionné à cause de son mauvais état de santé.

Il y a le cas de M. Guy Pinsonneault. Selon "La Presse", c'est encore une démission idéologique. Selon M. Chaput, ce dernier désirait démissionner depuis plu-

sieurs mois, tout simplement parce qu'il n'avait pas le temps de se consacrer à la cause du PRQ.

M. Chaput reconnaît qu'il est vrai que le PRQ va bientôt lancer une campagne de financement pour la cause indépendantiste et il précise qu'il tiendra une conférence de presse, pour en dévoiler

tous les détails aux journaux, dès la semaine prochaine.

Et il profite de l'occasion pour lancer un défi à M. Yvon Lepage, se disant prêt à l'affronter publiquement, devant les journalistes, afin d'éclaircir les vraies raisons de sa démission... ou de son renvoi des cadres du PRQ.

② Chaput

Les espérances trompées

LES partisans de M. Chaput dans Montréal-Bourget désertent son bord en lançant l'anathème à la tête du chef du parti républicain du Québec (PRQ). Les défections que M. Chaput a le devoir désagréable d'enregistrer sont annoncées avec ce qui équivaut à une sévère mise en garde publique contre le fondateur du PRQ. L'ancien candidat aux élections provinciales de 1962 dans Montréal-Bourget se voit dénoncer publiquement par la faction de Montréal-Bourget comme un illuminé. "Nous nous voyons dans la pénible obligation d'exprimer notre entier désaccord à (avec) la souscription remboursable de M. Chaput, dit le communiqué, et nous nous retirons du conseil de comté, et nous démissionnons comme membres du parti." Ailleurs, il est fait état de l'impossibilité "d'appuyer officiellement et personnellement une spéculation honteuse sur l'honneur..."

La fameuse campagne de financement annoncée par le chef du PRQ ne lui aura pas porté chance. Il se voit lâcher aujourd'hui par quelques-uns de ses partisans les plus enthousiastes, quelques jours à peine après que M. Raymond Barbeau, de l'Alliance laurentienne, eut exprimé clairement son désaccord avec l'entreprise de patronage mise au point par M. Chaput.

Que fera, que dira Marcel Chaput? Il est connu depuis longtemps qu'il a invariablement réponse à tout. Nous lui conseillons volontiers d'aller se reposer pendant quelque temps. Le Québec peut marcher sans lui. Des patriotes dans le Québec, il y en a depuis plus de 300 ans. Ils ne se sont pas tous appelés Chaput. Ils ne s'appellent pas tous Chaput, Marcel.

Cet homme a déçu certaines espérances. Il n'y a pas de péché plus grave dans la vie politique que celui qui consiste à démoraliser des fidèles par des promesses non tenues.

Guy CORMIER

Nouveau jeûne de Chaput

par Teddy CHEVALOT

M. Marcel Chaput, chef du Parti républicain du Québec, s'est remis au jeûne intégral depuis hier soir, à 5 h. C'est, en l'espace de quatre mois, la deuxième grève de la faim que pratique le chef indépendantiste, et son but est de toujours renflouer la caisse de son parti.

Mais cette fois-ci son objectif financier sera moins ambitieux que celui de juillet, puisque le chef indépendantiste, au lieu de chercher à obtenir du public \$100,000, n'en réclamera seulement que \$50,000.

M. Marcel Chaput, au cours de sa conférence de presse, donnée dans ce qui sera d'ici peu l'ex-permanence de son parti, a, une nouvelle fois tenu à démentir, avec force, les propos de certains journalistes, propos qu'il a qualifié de "rumeurs non fondées et malveillantes".

C'est ainsi qu'il s'en est pris à certains articles de LA PRESSE, qui annonçaient, avec fracas, a-t-il dit, et une publicité plus que tapageuse, la débandade du PRQ, faute de fonds et parce que les sympathisants séparatistes du PRQ se trouvaient en désaccord avec leur chef.

"Bien que, a-t-il dit, sa caisse soit encore dépourvue d'argent liquide et immédiatement utilisable, le PRQ se trouve aujourd'hui dans une situation financière de beaucoup meilleure que celle de juillet dernier, puisqu'à l'exception des opérations courantes, il n'a pas de dettes et que dans un mois ou deux les renouvellements de cotisation lui apporteront des revenus."

Premier jeûne

On se rappelle que le 8 juillet, à la surprise de tous, et

malgré l'opposition de plusieurs responsables du PRQ, M. Marcel Chaput avait annoncé qu'il commençait, le jour même, une grève de la faim jusqu'à ce que son parti reçoive du public la somme de \$100,000, somme qu'il estimait nécessaire pour continuer la lutte en faveur de l'indépendance dans le Québec.

Critiqué même par certains de ses plus chauds partisans, le chef indépendantiste n'en avait pas moins tenu à son idée. Il s'enferma dans la permanence de son parti, et n'en sortit qu'une fois son objectif atteint.

Pour prouver le sérieux de son jeûne, M. Marcel Chaput avait loué les services d'un gardien qui était chargé de le suivre dans tous ses déplacements et de veiller à la stricte observance de cette grève de la faim.

Commencé au pain et à l'eau, continué à l'eau pure, ce jeûne se termina, sur ordre des médecins, au jus d'orange.

Néanmoins, le 8 août, il s'achevait, à 7 heures du soir, avec l'addition d'un chèque postdaté de \$9,000 apporté par une dame de Montréal. L'objectif était atteint. En 33 jours, le PRQ avait récolté la somme de \$100,000 donnée en argent, en titres immobiliers, en tableaux et en chèques postdatés.

Que reste-t-il de cette somme et comment a-t-elle été utilisée? "L'explication est très simple, déclare M. Chaput. A la fin du jeûne, au moins la moitié de cette somme était déjà engagée à payer l'activité des huit premiers mois et au moins un quart avait été versé sous une forme inutilisable, soit titres sur terrains et chèques postdatés. Il ne restait donc en argent qu'environ \$25,000".

Le nouveau jeûne

En annonçant son nouveau jeûne, le chef indépendantiste a déclaré: "En tant que chef du Parti républicain du Québec, et afin de poursuivre la grande lutte de l'indépendance, j'ai décidé de me remettre immédiatement à jeûner. Mon régime: uniquement de l'eau, à volonté. Après la vingtième journée, comme la dernière fois, un verre de jus d'orange par jour. Pendant ce temps, comme pour le jeûne précédent, j'habiterai au secrétariat du PRQ. L'authenticité de mon jeûne sera encore vérifiée par un garde qui ne me quittera pas."

Toutefois, à la différence du premier jeûne, M. Chaput ne restera pas enfermé dans la permanence du parti. Au contraire, il profitera de cette grève

de la faim pour se promener dans les six villes importantes du Québec, soit Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke et Hull, afin de propager tant l'idée de l'indépendantisme que la vente de ses "obligations" du fonds de l'indépendance.

Des demain, il sera l'invité de la jeune Chambre de commerce, au Cap-de-la-Madeleine, et il y prononcera un discours à l'occasion d'un banquet qui y sera donné.

Dans un long communiqué de presse, M. Marcel Chaput a déclaré que son parti dépensait, par année, la somme de \$125,000, que sa caisse se trouvait temporairement vide, et que d'ici le 17 décembre, "pour amorcer le travail de sa deuxième année d'existence", il avait besoin de \$50,000 versés entièrement au Fonds de l'indépendance.

"Mais, a-t-il ajouté, devant l'insouciance de la bourgeoisie canadienne-française, le Parti républicain doit recourir encore à un moyen radical, tant pour obtenir cette somme que pour lancer dans le public le Fonds de l'indépendance". D'où sa décision de repartir une deuxième grève de la faim jusqu'à ce que cette somme soit entièrement souscrite par le peuple.

Après avoir annoncé que son parti comprenait 3,200 membres, et que son Fonds de l'indépendance avait déjà recueilli entre \$3,000 et \$4,000, le chef indépendantiste s'en est pris "au manque de solidarité des séparatistes" ainsi qu'à l'ingratitude de la bourgeoisie canadienne-française qui, d'une "conscience tranquille, reçoit sans donner... profite sans aider".

En terminant sa conférence, M. Chaput a expliqué son geste en déclarant: "On ne fait pas l'indépendance en la souhaitant, et je préfère la violence morale du jeûne à la violence physique des armes... pour l'indépendance de mon peuple, j'aime mieux mourir au combat que de rêver paisiblement à une libération qui d'elle-même ne viendra jamais."

On se souvient que lors de son premier jeûne, M. Marcel Chaput avait perdu une trentaine de livres, son poids étant passé de 245 livres à quelque 211. Depuis, il a repris son ancien poids.

By +
Chaput

Chaput Fasting Again For \$50,000 for Party

By JEAN de GUISE

To prepare for the second anniversary of his political party, coming up in a month, separatist leader Marcel Chaput has undertaken a second fasting marathon to replenish the coffers of his organization.

To break the news of his Gandhi-like decision, he again called a press conference late yesterday at the Papineau street headquarters of his Parti Républicain du Québec.

Whereas he had launched his previous fund-raising fast at a hefty 245 pounds last July, to lose about 40 of those pounds in 33 days, while collecting an estimated \$100,000, Monsieur Chaput announced he was now out after a more modest amount — \$50,000 — with just as drastic, but slightly modified tactics.

While he had gulped the odd slice of bread during the first days of his summer abstinence, this time, he asserted, he would "drink water, only, but at will," and sip orange juice, after 20 days or so.

Sitting forlornly against the wall behind him, as he was confronting newsmen, Mr. Chaput had a uniformed man from the Phillips Investigation Bureau as proof that somebody was checking on his fasting habits.

Now back at a healthy and lusty 240 pounds, the separatist leader tore heartily — both in a prepared release and ad-lib replies — into the press and "certain journalists" whom he claimed discriminated against the PRQ.

Mr. Chaput railed against the French Canadian bourgeoisie and its "total indifference to the cause of independence in Quebec."

None of the French-speaking merchants and businessmen who set up so-called "French quarters" in Montreal, he vituperated, had made any noticeable contribution to the separatist cause... and much less to the "Fonds de l'Indépendance" (Independence Fund) that he was setting up.

Matter of Money

"Therefore," he went on, "I must again resort to drastic means to bolster our Fonds de l'Indépendance and keep our party alive for a second year..."

Repudiating violence of the FLQ type, he said the only violence he would do was to himself, "because I am ready to die, if need be, for the cause of independence."

The former chemist with the Federal Civil Service readily admitted his party had spent "over \$125,000 in the past year," but he thought this was hardly commensurate with the expenditures of some other political parties.

Finally, he deplored the "lack of solidarity within separatist ranks... because this is far more regrettable than the perpetual lack of money of a party."

Mr. Chaput said his party now had some 3,200 members, divided into two classes — "those who pay \$12 and those who pay \$3 dues — and that while on his fast, he intended to visit the six largest cities of the province (Montreal, Quebec, Sherbrooke, Three Rivers, Hull and Chicoutimi) to recruit new separatist members.

Chaput reprend son jeûne pour \$50,000

Marcel Chaput a repris hier après-midi le jeûne qui a valu une somme de \$100,000 à son parti indépendantiste l'été dernier. Cette fois, le chef du Parti républicain du Québec demande une somme de \$50,000.

Si M. Gandhi jeunait essentiellement pour une cause, M. Chaput a l'impression d'en faire autant et de ne pas jouer sa santé pour de l'argent. Notre cause, c'est l'indépendance et pour faire l'indépendance, ça prend de l'argent, ainsi qu'il le signalait hier au cours d'une conférence de presse.

Pourquoi de l'argent? Parce que les indépendantistes doivent lutter contre deux gouvernements, à Ottawa et à Québec, et contre "leurs centaines de milliers de fonctionnaires, leurs centaines de députés, ainsi que toutes leurs institutions".

Le chef du PRQ qualifie de normales les difficultés financières d'un parti comme celui qu'il représente.

"Ce qui est beaucoup plus déplorable, ajoute-t-il, c'est le manque de solidarité des séparatistes". Trop nombreux hélas sont les séparatistes qui abandonnent ou démissionnent à la première difficulté. Ceux-là, affirme M. Chaput, n'ont malheureusement pas encore compris ce que veut dire "faire l'indépendance". Après avoir payé une cotisation de \$12 ou de \$3, ils croient avoir suffisamment servi la cause pour s'en désintéresser jusqu'à l'année suivante. En agissant ainsi, ils font le jeu des adversaires. Si seulement les séparatistes savaient s'unir et faire preuve de solidarité, la lutte pour l'indépendance serait presque facile.

... mais il faut quand même de l'argent. C'est ce qui explique par exemple la création du Fonds de l'indépendance dont les souscripteurs retireront éventuellement 25 fois leur mise initiale, si l'indépendance se réalise. Si c'est un autre parti qui fait l'indépendance, M. Chaput ne peut affirmer que ce parti acceptera de rembourser les souscripteurs.

De toute manière, ça coûte cher de faire fonctionner un parti. Le chef du PRQ explique qu'à la fin de son premier jeûne, au moins la moitié des \$100,000 recueillis était déjà engagée à payer l'activité des huit premiers mois et qu'au moins un quart de la somme avait été versée sous une forme inutilisable, soit sous forme de titres sur terrain et chèques post-datés.

Pour commencer sa deuxième année d'activité, le 17 décembre prochain, le PRQ a besoin de \$50,000. C'est pourquoi M. Marcel Chaput a recommencé son jeûne.

Son régime sera le suivant: uniquement de l'eau, à volonté. Après la vingtième journée, comme la dernière fois, M. Chaput prendra un verre de jus d'orange par jour. Contrairement à la première fois, M. Chaput a l'intention de sortir fréquemment de son secrétariat et visiter les partisans de l'indépendance à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull.

"Je suis sûr, a dit le chef du PRQ, que plusieurs critiqueront mes méthodes trop audacieuses et exotiques. On ne fait pas l'indépendance de son pays uniquement en la souhaitant et je préfère la violence morale du jeûne à la violence physique des armes. D'autres craindront que j'y laisse éventuellement ma peau. Ils ont peut-être raison, mais j'aime mieux mourir au combat que de rêver paisiblement à une libération qui d'elle-même ne viendra pas".

Pour obtenir \$50,000 avant le 17 décembre

MARCEL CHAPUT se remet à jeûner

par PAUL ROCHON

Sans pour autant vouloir en faire une carrière, M. Marcel Chaput a recommencé à jeûner, hier midi, pour la cause de l'indépendance.

L'objectif visé: \$50,000. C'est précisément la somme dont a besoin le Parti Républicain du Québec pour vendre la première tranche du "Fonds de l'indépendance".

La date à laquelle M. Marcel Chaput prévoit que l'objectif aura été atteint: le 17 décembre prochain. Cette date n'a pas été choisie à la légère; elle marque le premier anniversaire de la fondation du Parti Républicain du Québec.

Donc, tant que la somme de \$50,000 n'aura pas été versée dans le Fonds de l'indépendance du Québec, M. Marcel Chaput jeûnera. Son régime: uniquement de l'eau, à volonté. Après la vingtième journée, M. Marcel Chaput

ajoutera un verre de jus d'orange par jour à son régime.

Pendant tout le temps que durera son jeûne, M. Marcel Chaput habitera le secrétariat du Parti Républicain du Québec, au 4270 avenue Papineau. L'authenticité du jeûne sera vérifiée par un policier de l'agence Philipps, qui s'est engagée à poster un de ses agents auprès de M. Chaput 24 heures par jour, pendant toute la durée du jeûne.

Contrairement à ce qu'il a fait en

juillet dernier, M. Chaput fera, cette fois, un jeûne actif. Il sortira du secrétariat, toujours flanqué de son surveillant, pour aller parler aux auditoires qui l'ont invité ou qui l'inviteront à leur adresser la parole. Ainsi, hier soir, il a parlé en public, à Montréal, à la salle de la Fraternité des Policiers, rue Gifford. Demain soir, il ira parler, tel que prévu, devant la Jeune Chambre de Commerce, au Cap-de-la-Madeleine. Il espère pouvoir visiter, pendant son jeûne, les six principales villes du Québec, soit Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke et Hull.

En plus de cesser de prendre de la nourriture, M. Marcel Chaput a aussi cessé de fumer (il fumait en-

viron 20 cigarettes par jour) pour la durée du jeûne. Il a fumé sa dernière cigarette hier, après son dernier repas. Ce repas consistait en une soupe au poulet et riz, un filet mignon aux champignons et une tasse de café. Il a coûté \$3.85 et c'est un ami personnel qui l'a payé.

Détail qui peut intéresser les petits et grands financiers, les contributions que M. Marcel Chaput attirera par son jeûne seront versées au Fonds de l'indépendance du Québec et, en vertu de ce fonds, elles seront remboursées au taux de 25 pour un, quand le Québec aura fait l'indépendance. Le remboursement s'applique aux contributions de \$5 et plus.

Biographie
Chaput

Chaput n'est plus seul

JEÛNE COLLECTIF

Marcel Chaput ne sera plus seul dans son jeûne, du moins pour la fin de semaine.

Une dizaine de partisans du chef du Parti républicain se joindront à lui vendredi soir, au secrétariat du parti afin de jeûner jusqu'à minuit dimanche soir. Plusieurs partisans désireraient, semble-t-il, participer à ce jeûne collectif, mais le manque d'espace, aux bureaux de la rue Papineau, ne pourrait permettre à plus de 10 "jeûneurs" de se joindre à M. Chaput.

"Quand nous songeons à l'extraordinaire soif d'instruction qui anime aujourd'hui la jeunesse québécoise, il est pénible de voir le ministère fédéral de la Défense engouffrer des millions".

M. Chaput, qui s'est adressé mardi devant les étudiants de l'université de Montréal, a longuement critiqué les budgets alloués à la défense expliquant que ces sommes devraient être consacrées à l'éducation.

Le chef du Parti Républicain a également critiqué le fait que toutes les nouvelles de nos journaux, de la radio et de la télévision, sont des traductions de nouvelles rédigées par des agences de langue anglaise.

Il s'en est enfin pris à Radio-Canada qui, selon lui, donne plus d'importance aux nouvelles intéressant le Canada anglais qu'à celles qui nous intéressent d'abord.

Bygn.
Chaput

Chaput commence une 3e semaine de jeûne complet

M. Marcel Chaput, chef du Parti républicain du Québec, a entrepris sa troisième semaine de jeûne total dans le but d'amasser les \$50,000.00 nécessaires à la poursuite de la cause de l'indépendance.

De vendredi soir à dimanche soir, dix partisans de l'indépendance se sont joints à M. Chaput au secrétariat du P.R.Q. dans un jeûne collectif de solidarité.

Bien qu'affaibli par quinze jours de privation totale de nourriture, M. Chaput continue de travailler aux affaires du parti. Durant cette semaine, il ira parler à trois endroits: mercredi soir, le 4, à St-Basile-de-Portneuf, jeudi soir, le 5, à un souper-causerie à Maskinongé et dimanche après-midi, le 8, à une assemblée publique à Hull.

"Les recettes ont maintenant dépassé \$5,000.00 et on sent une accélération dans la rentrée des fonds. Tout laisse prévoir que l'objectif sera atteint avant Noël", déclare un porte-parole du parti.

'En 23 jours de jeûne, Marcel Chaput a recueilli \$7,000

Dans sa 23^{ème} journée de jeûne pour recueillir les \$50,000.00 nécessaires à la poursuite de l'indépendance, Marcel Chaput, chef du Parti républicain du Québec, commence à montrer des signes de faiblesse et de fatigue. Alors que la semaine dernière, il est sorti trois fois de Montréal pour s'adresser à des auditoires, M. Chaput se voit obligé désormais de refuser ou de remettre à la fin de son jeûne toute invitation.

Comme il était à prévoir, les rentrées de fonds furent lentes au début, mais une accélération évidente se manifesta depuis le début de la quatrième semaine de jeûne. En une journée, le thermomètre des souscriptions est passé de \$5,500.00 à \$7,000.00. Déjà le

courrier se fait plus abondant au 4270, rue Papineau à Montréal. Les leaders du PRQ regrettent toutefois, que le vrai démarrage ne se fera qu'au 33^{ème} jour qui donnera à ce deuxième jeûne une durée égale au premier.

Malgré ses privations et ses fatigues, M. Chaput a décidé d'aller se joindre, avec les membres du parti, aux manifestants qui aujourd'hui marqueront devant la Place Ville-Marie leur désapprobation de la conduite et des paroles du président d'Air-Canada, Gordon McGregor.

Hier, M. Chaput a fait savoir à la Commission de la législature québécoise sur la constitution que le Parti républicain se propose de présenter un mémoire.

En 31 jours de jeûne, Chaput a reçu \$8,600

Le PRQ annonce qu'au 31^e jour de jeûne de son chef M. Marcel Chaput, \$8.600 ont été recueillis. M. Chaput s'était fixé un objectif de \$50.000. Le PRQ fait observer que les rentrées de fonds, qui étaient plutôt lentes depuis le début, ont subi récemment une accélération, et que le parti a reçu \$700 au cours des deux derniers jours.

Le premier jeûne de M. Chaput, au cours duquel il avait recueilli plus de \$100.000, avait duré 23 jours. Le PRQ croit que cette fois les dons se feront plus généreux après le 23^e jour. A compter du 23 décembre, deux jeunes étudiants membres du PRQ se joindront à M. Chaput pour jeûner jusqu'à la fin, soit jusqu'à l'obtention de \$50.000. Le PRQ annonce en outre qu'une dizaine d'indépendantistes jeûneront pendant le jour de Noël.

Le PRQ communique en outre qu'après 31 jours de jeûne, M. Chaput sent ses forces diminuer. Il doit maintenant se reposer plus souvent et plus longtemps que les jours passés. Depuis le début, M. Chaput couche au secrétariat du PRQ à 4270, rue Papineau, à Montréal. Durant les vingt premières journées, M. Chaput n'a rien mangé et n'a bu que de l'eau. Depuis la vingtième journée, il boit un verre de jus par jour. Contrairement à son jeû-

ne de l'été dernier durant lequel il ne buvait que du jus d'oranges, M. Chaput varie cette fois-ci les jus qu'il prend. Ainsi, depuis la vingtième journée, il a pris surtout du jus de tomates, quelque fois du jus d'oranges, de raisins ou de pommes. Dans tous les cas, la quantité prise est de dix onces.

Immigration

D'autre part, le PRQ invite le gouvernement Lesage à créer le plus tôt possible un ministère québécois de l'immigration afin de veiller à l'accroissement de la population francophone et à l'intégration des immigrants à la population québécoise.

Le PRQ affirme en outre que les récentes déclarations du ministre fédéral de l'immigration M. Favreau au sujet de l'immigration française et du ministre de la justice M. Chevrier au sujet de la réforme constitutionnelle ont été faites "pour jeter de la poudre aux yeux".

Le PRQ "met Messieurs Favreau, Chevrier, Lamontagne et autres ministres de langue française d'Ottawa au défi de se prononcer immédiatement en faveur de l'établissement d'une véritable confédération composée d'un Canada anglais unilingue et d'un Canada français unilingue unis par un parlement confédéral composé d'un nombre égal de députés anglais et français, plutôt que de défendre un Canada fait de neuf provinces unilingues anglaises et d'une province obligatoirement bilingue."

"A défaut de proposer une telle véritable confédération, poursuit le PRQ, nos ministres canadiens-français à Ottawa seront — et ils le sont déjà — considérés comme des collaborationnistes".

*Bois
Chaput, M.*

M. Marcel Chaput est très malade

A la suite d'une violente poussée de fièvre consécutive à la grippe qu'il a contractée, M. Marcel Chaput a dû suspendre toutes ses activités et s'aliter définitivement. Ses médecins cherchent actuellement le moyen de lutter efficacement contre le virus auquel ils ne peuvent opposer les médicaments ordinaires qui pourraient dangereusement affecter l'organisme de M. Chaput. Malgré l'avis de tous ses conseillers, il a catégoriquement refusé de mettre fin à son jeûne et même de le suspendre pour la durée de sa maladie. A ce jour, la somme de \$10,000 a été recueillie.

3009 Chaput

Le triste Noël de M. Chaput

"Le Noël le plus triste de toute notre vie mais un Noël qui, nous l'espérons, servira la patrie".

Voilà en quelques mots comment Marcel Chaput, Jacques Laberge, André Gagnon et la douzaine de membres qui ont fait la grève de la faim le jour de Noël, expriment leurs sentiments.

"Pendant que des milliers de Québécois célébraient Noël, des Canadiens français, fidèles à leur idéal, se sacrifiaient pour tenter de mettre leurs compatriotes en face de leurs problèmes nationaux", dit le communiqué du PRQ.

Il semble que Marcel Chaput pourra vaincre la grippe qui l'avait terrassé. Il en est présentement à sa 38^e journée sans manger. Laberge et Gagnon, qui commencent leur quatrième journée, souffrent de la faim, mais continuent de travailler quand même au secrétariat du parti. La souscription en est toujours à \$10,000.

Bordeaux
Chaput, m.

MARCEL CHAPUT :

**41^e journée de
jeûne, \$11,000
dans la caisse**

Dimanche 29 décembre, Marcel Chaput, chef du Parti républicain en est à sa 41^{ème} journée de jeûne en vue d'amasser \$50,000 pour la cause de l'indépendance. Les fonds recueillis jusqu'à maintenant se chiffrent à environ \$11,000. Au cours de ces 41 jours, M. Chaput a perdu près de 35 livres, son poids étant maintenant d'environ 200.

Ayant été frappé, au début de la semaine dernière, d'une grippe qui fit craindre des complications, M. Chaput souffre encore d'une toux, reliquat de cette grippe. Il doit se surveiller constamment pour ne pas prendre froid et sa faiblesse croissante l'oblige à garder le lit de plus en plus.

Depuis le 22 décembre, deux partisans de M. Chaput, J. Laberge et André Gagnon, accompagnent, par esprit de solidarité celui-ci dans son jeûne au 4270 rue Papineau, à Montréal.

Au cours de ces 41 jours de jeûne, Marcel Chaput, en tout temps surveillé par un garde, n'a mangé aucun repas solide, pas même à Noël. Il ne prend, depuis le 20^{ème} jour, qu'un verre de jus de fruits ou de légumes. Et ce même régime s'appliquera au Jour de l'An qui s'en vient.

Biographie

Malgré la rumeur et les tables bien garnies...

Marcel Chaput jeûne toujours

Malgré la rumeur et les tables bien garnies de Noël et du jour de l'An, Marcel Chaput n'a pas cessé son jeûne.

Le chef du Parti républicain en est maintenant à sa 46e journée de jeûne. Plusieurs média d'information ont annoncé, en fin de semaine, que M. Chaput avait cessé son jeûne. Cette rumeur ne semble avoir aucun fondement. Le

directeur de la Patrouille générale de sécurité, M. Camille Bouley, dont les hommes surveillent Marcel Chaput 24 heures par jour depuis le début du jeûne, a fait parvenir aux journaux un certificat sur l'authenticité du jeûne du leader séparatiste.

Les deux collègues de Marcel Chaput, MM. Gagnon et Laberge, qui ont également commencé un jeûne pour l'indépendance en compagnie de leur chef, en sont, pour leur part, à leur 12e journée.

Ces trois jeûneurs sont bien résolus à continuer leur "sacrifice" jusqu'à ce que l'objectif de \$50,000 ait été atteint. Le fonds Marcel Chaput dépasse maintenant \$13,000.

M. Chaput jeûne encore, il a recueilli \$12,500

M. Marcel Chaput conserve l'intention de jeûner tant qu'il n'aurait pas atteint les \$50,000 qu'il s'est fixé comme objectif pour poursuivre son travail en faveur de l'indépendance du Québec.

C'est le parti républicain du Québec qui a fait part de cette nouvelle hier en guise de dénonciation d'une rumeur lancée par certains postes de radio selon laquelle M. Chaput aurait décidé d'abandonner son jeûne.

Les souscriptions au fonds Marcel Chaput atteignent maintenant \$12,500.

Comme pour Noël, M. Chaput a passé le Jour de l'An au secrétariat du parti, 4270 rue Papineau, en compagnie de MM. Jacques Laberge et André Gagnon qui en sont, de leur côté, à leur neuvième journée de jeûne.

Le PRQ a de plus fait parvenir aux journaux une copie d'une lettre de M. C. Bouley, directeur de la Patrouille générale de sécurité, attestant que M. Chaput fait un jeûne complet depuis le 28 novembre 1963, à 8 heures, et qu'il n'absorbe que de l'eau et un verre de jus de fruits par jour.

Un officier de cette compagnie surveille le jeûne de M. Chaput depuis le début.

par M. Chaput.



TIENDRONT-ILS LE COUP? — Après 51 jours de jeûne, le chef du Parti républicain du Québec, M. Marcel Chaput, a recueilli la somme de \$14,000, et a perdu 40 livres. Pour sa part, André Gagnon a perdu 14 livres en 18 jours, Michel Mercier a perdu quatre livres en trois jours et Jacques Laberge a perdu 16 livres en 18 jours. Tiendront-ils le coup jusqu'à ce que l'objectif de \$50,000 que s'est fixé le P.R.Q. soit atteint ? (Photo Gérard Gascou)

MONTREAL-MATIN, JEUDI, 9 Janvier 1964

Burr
Chaput

Après 63 jours de jeûne

CHAPUT mange...et démissionne!

Marcel Chaput a mangé hier soir. Et, en plus de manger, il a remis sa démission au Parti républicain, comme chef de parti!

Se pliant à la demande d'un groupe d'amis, qui lui avait présenté une requête, hier après-midi, lui demandant de mettre fin à un jeûne devenu inutile, Marcel Chaput a tout d'abord annoncé officiellement la fin de son jeûne, au cours d'une conférence de presse, vers 7 h. 30 hier soir, puis, il a mangé, ensuite, pour la première fois depuis 63 jours. Tout comme à la fin du jeûne précédent, son repas a consisté en un bol de soupe au céleri.

Bien que fortement amaigri par son jeûne, y ayant laissé quelque 48 livres, Marcel Chaput a fait preuve d'une vigueur peu commune, car il a tenu à lire lui-même le communiqué officiel

annonçant la fin de son jeûne et sa démission comme chef de parti. Le communiqué était assez long et il a mis douze minutes à le lire, puis, pendant une vingtaine de minutes, il a répondu aux questions des journalistes.

Ses 63 jours de jeûne lui ont valu environ \$20,000 (dont la plus grande partie est constituée de chèques encaissables plus tard), mais il quitte la tête du Parti Républicain sans un sou en poche. Il laisse tout l'argent recueilli à son successeur.

Son successeur

Qui est ce successeur? C'est la question qu'on se pose depuis hier soir, car M. Marcel Chaput a refusé obstinément de l'identifier.

"J'ai plusieurs fois déclaré, a dit M. Chaput, que s'il se présentait un homme compétent qui soit prêt à diriger le P.R.Q. je m'inclinerais volontiers devant lui et lui laisserais avec plaisir

la direction du mouvement...Eh bien! cet homme existe et accepterait de prendre la direction du P.R.Q. à ma place, si ce n'était des fonctions qu'il occupe présentement et de l'impossibilité où il est actuellement de s'identifier à la cause de l'indépendance."

Le seul indice qu'a laissé échapper M. Chaput, on peut le trouver dans cette phrase qui est tombée de ses lèvres:

"... il sera forcé de nier avec force toute parenté spirituelle avec les indépendantistes et même de dénoncer publiquement certains des gestes que lui-même aura fait poser."

Chez lui!

Aux questions qu'ont posées les journalistes, Marcel Chaput a répondu:

— Non! il ne sera candidat ni dans Laurier, ni dans St-Denis, dans les élections complémentaires du mois prochain.

— Oui! si nécessaire, il travaillera comme biochimiste (il détient un doctorat en biochimie) et il vendra même des crayons rue Ste-Catherine, si cela peut aider la cause de l'indépendance.

— Non! il n'a pas l'intention de se rendre à l'hôpital. Tout ce qu'il voulait, hier soir, c'était rentrer chez lui pour... manger et, aussi, pour dormir dans son lit. Lorsqu'il eut terminé la confé-

rence de presse, Marcel Chaput fut applaudi pendant 45 secondes par les quelque cinquante partisans qui se trouvaient sur les lieux.

Puis, un peu après neuf heures, suivi d'un cortège d'automobiles remplies de supporteurs, il rentra chez lui, au 780, boulevard Saint-Germain, à Saint-Laurent, pour la première fois depuis 63 jours.

Big
Chaput

Chaput cesse de jeûner et démissionne

Marcel Chaput a cessé de jeûner; il a de plus démissionné comme chef du Parti républicain du Québec.

Il a lui-même annoncé la nouvelle à 7h.30, hier soir, au secrétariat du parti, en présence de sa femme, de journalistes nombreux et d'une cinquantaine de partisans qui ont subséquemment défilé dans les rues de la métropole, sous la pluie, dans des voitures placardées en son honneur.

Le bilan de ce 2^e jeûne: 63 jours, \$22,000.

Après ce jeûne, a dit M. Chaput, après plus de 2 ans

d'action indépendantiste, après les attaques violentes voulant que j'empêchais l'union des indépendantistes, et surtout devant la nécessité de reprendre l'étude des principaux thèmes de l'indépendance, j'ai décidé de mettre fin immédiatement à mon jeûne et de demander au PRQ d'accepter ma démission comme chef du parti.

Personnellement, a-t-il continué, j'ai tout donné à l'indépendance, j'ai jeûné pour elle et je quitte le parti sans un sou en poche; je m'en remets maintenant aux amis qui voudront m'aider. Après avoir récupéré mes forces, je m'emploierai à servir la cause sur le plan idéologique, effectuant des recherches dont le besoin se fait sentir à tous les jours dans la propagande indépendantiste.

Et il ajoute: "Je suis heureux de soulager le parti du fardeau que constituait mon salaire hebdomadaire et j'ai confiance que mes amis ne me laisseront pas tomber".

Ce sont incidemment des amis de M. Chaput qui l'ont invité hier matin à cesser son jeûne.

Une pétition en ce sens portait 23 signatures dont celles de MM. Jean Duceppe, André Rufiango, Pierre Chaloult, Lucien Jarraud, etc. "Nous pensons sincèrement, affirment les signataires, que la population sera plus heureuse d'aider un Marcel Chaput bien vivant et dégagé de la politique, qu'un Marcel Chaput moribond".

En conséquence de quoi ils invitent la population à envoyer des fonds directement au domicile de M. Chaput, 780 boul. St-Germain, Cité St-Laurent. En démissionnant, M. Chaput abandonne le salaire qui lui revenait comme chef du parti.

Quant à son successeur, il a déjà été choisi, mais son identité ne peut être révélée, à cause des fonctions qu'il occupe à l'heure actuelle, fonctions dont il serait chassé si son rôle au PRQ venait à être connu. Il s'agit d'un professionnel qui aurait de trente à quarante ans et dont l'orientation politique se situerait à gauche...

Biog
Chaput

'Chaput Ends Fast, Resigns Post In Party

Marcel Chaput said Monday night he has ended his fast and has resigned as president of Le Parti Republicain du Quebec, a separatist group.

Mr. Chaput told a press conference his 63-day fast, during which he drank only water, raised \$22,000 for his political party which advocates the secession of Quebec from confederation.

He said that after more than two years of work for secession he was leaving the party "without a penny in my pocket."

"I am happy to remove the burden of my weekly salary from the party. I am confident my friends will not let me fall."

Mr. Chaput, a former Defence Research Board biochemist, formed the Republican Party a year ago after having been president of another separatist group, Le Rassemblement pour L'Independance Nationale.

Revue: Chaput.

En prédisant violence et indépendance

Il a troublé TORONTO

Toronto. (UPI) — Le chef séparatiste québécois Marcel Chaput a déclaré, lundi soir, au Y.M.C.A. de Toronto, que le Canada français considérerait la visite de la reine, au Québec, comme un geste de provocation.

Parlant devant environ 200 membres du Y.M.C.A., Marcel Chaput a prédit que, si la reine venait au Québec tel que prévu, il y aurait tout probablement des actes de violence à déplorer.

"Quelques-uns de mes compatriotes sont prêts à lui faire savoir — et de façon brutale — qu'elle n'est plus bienvenue au Canada français."

Fréquemment hué au cours de sa causerie ainsi que pendant la période de temps réservée aux questions de l'auditoire, Marcel Chaput a

affirmé que les vols d'armes dans les manèges militaires du Québec n'auraient pas pu être menés à bonne fin si la moitié des soldats d'expression française servant dans l'armée canadienne n'avaient pas été des séparatistes dans l'âme, même sans s'en rendre compte.

"Il n'y a absolument rien que le Canada anglais puisse faire pour prévenir la création d'une nation française indépendante sur le continent nord-américain", a-t-il ajouté.

Résumant sa pensée, Marcel Chaput a terminé en disant que le Canada français est un peuple conquis qui réclame son indépendance, et non simplement des ajustements à la Confédération canadienne.

MARCEL CHAPUT poursuivi par la REINE?

Ottawa. — La possibilité que M. Marcel Chaput, ancien leader du RIN et du PRQ, soit poursuivi pour "propos séditionnels" a été évoquée hier, aux Communes, à la suite des paroles prononcées lundi soir, à Toronto, par le séparatiste québécois sur les dangers que courrait la reine Elizabeth si elle se rend à Québec cet automne.

On sait que M. Chaput a déclaré à cette occasion que "quelques-uns de mes compatriotes sont prêts à faire savoir à la reine — et de façon brutale — qu'elle n'est plus la bienvenue au Canada français".

C'est M. Léon Balcer, député conservateur de Trois-Rivières, qui, le premier, a soulevé le problème des propos de M. Chaput: "Je me demande si le premier ministre (M. Pearson) peut laisser savoir à la Chambre les intentions du gouvernement devant cette déclaration de M. Chaput et les problèmes qu'elle est susceptible de créer."

Un député cria alors: "Trahison!"

Le premier ministre Pearson répondit à M. Balcer que "les plans du gouvernement relativement à la visite de la reine à Québec, cet automne, ne seront affectés d'aucune façon par des déclarations aussi irresponsables que celle à laquelle le député vient de faire allusion".

M. Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette: "Le premier ministre a-t-il l'intention de faire accompagner la reine par le député de Lotbinière?" (M. Auguste Choquette, libéral de Lotbinière, a déjà déclaré que le Ca-

nada devait se débarrasser de cette souveraine étrangère).

M. Robert Muir, conservateur de Cap-Breton-Nord et Victoria: "Comme je ne suis pas avocat, puis-je demander au ministre de la Justice (M. Guy Favreau) s'il croit que les remarques attribuées à M. Chaput sont d'une nature susceptible de rendre son auteur sujet à des procédures criminelles?"

M. Guy Favreau: "Je n'ai nullement l'intention de me départir de mes responsabilités en refusant de répondre à la question du député, mais je pense qu'il m'est nécessaire de faire savoir aussi clairement que possible, au début de ma carrière comme ministre de la Justice, que les règlements de la Chambre ne m'autorisent pas à émettre des opinions légales dans cette Chambre."

par CLEMENT BROWN

M. Eric Nielsen, conservateur du Yukon: "Le ministre de la Justice a-t-il l'intention de faire faire enquête par ses fonctionnaires afin de déterminer si les déclarations de M. Chaput constituent ou non une offense tombant sous le coup du code pénal?"

M. Favreau: "Sans donner ici une opinion, je puis dire ceci: tous les membres de cette Chambre peuvent être assurés que lorsqu'un incident exige qu'il soit étudié par le département que je dirige et dont je suis responsable, une enquête sera tenue."

M. Nielsen: "Le ministre a-t-il l'intention d'ordonner à ses fonctionnaires de faire enquête sur la déclaration en cause de façon à savoir si des accusations devraient être portées?"

L'Orateur: "A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que le ministre a suffisamment répondu à la question."

M. John Diefenbaker: "Avec tout le respect que je vous dois, M. l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à la question."

M. Nielsen: "Peut-être pourrais-je répéter ma question au cas où votre honneur ne l'aurait pas entendu comme il faut. Je demande au ministre, en tant que ministre responsable à la Couronne, s'il a l'intention d'ordonner à ses fonctionnaires de faire enquête pour savoir si des accusations doivent ou non être portées à la suite des déclarations faites par M. Chaput."

M. Favreau: "Tout d'abord, M. l'Orateur, puis-je dire que je n'ai pas encore vu ou lu les déclarations en question mais je pense

que si j'avais eu l'occasion de la faire, ma réponse précédente répond pleinement à la question qui m'a été posée."

M. Reid Scott, N.P.D. de Danforth: "En dépit de la déclaration du premier ministre à l'effet que ce sont là des déclarations et des gestes d'irresponsables, le gouvernement fait-il enquête pour s'assurer que de telles gens, même s'il s'agit d'irresponsables, s'apprentent à poser des gestes qui tendraient à embarrasser Sa Majesté pendant sa visite à Québec."

M. Guy Favreau: "La Chambre peut être assurée — et je pense que la question n'avait pas besoin d'être posée — que, pour ce qui regarde toute déclaration faite par un groupe ou une personne quelconque, nous prenons toujours des mesures — et celles-ci le sont présentement — pour que les fonctionnaires et les officiers de police responsables décident des précautions à prendre et les prennent effectivement, si elles sont jugées nécessaires."

M. Nielsen: "Quelles sont ces mesures?"

M. Muir: "Puis-je demander au premier ministre, en tant que chef temporaire du gouvernement, s'il peut assurer à la Chambre que toutes les mesures de sécurité possibles seront décrétées lors de la visite de la reine?"

M. Pearson: "On a déjà répondu à cette question et elle n'avait pas besoin d'être posée, parce que mon honorable ami sait fort bien que n'importe quel gouvernement du Canada prendra les mesures adéquates pour la sécurité de Sa Majesté la reine quand elle visitera notre pays."

M. Muir: "On a pensé également que le président Kennedy était en sécurité!"

Biog. Chaput.

La "trahison" de Chaput

par M^e Claude-Armand SHEPPARD

Le 17 février à Kingston, en Ontario, le chef séparatiste, Raymond Barbeau, se prétendait inquiet de la sûreté de la reine lors de sa prochaine visite au Québec. Le 24 février, Marcel Chaput renchérisait à Toronto en déclarant que certains de ses gens étaient prêts à faire comprendre à la reine brutalement qu'elle n'était plus la bienvenue au Canada français. Depuis des dirigeants étudiants ont lancé des menaces analogues.

Alors que les propos du professeur Barbeau avaient passé plus ou moins inaperçus, les remarques de Marcel Chaput ont déchaîné, surtout dans les milieux anglophones, une réaction virulente allant jusqu'à réclamer son arrestation pour trahison. Après consultation avec le procureur général de l'Ontario, M. Fred Cass, le ministre de la justice Guy Favreau a déclaré au parlement que les paroles de l'ancien chef du parti républicain ne pouvaient le rendre passible d'une accusation de trahison. Sur ce, M. Diefenbaker a demandé que Chaput soit arrêté pour sédition. L'affaire en est restée là, c'est-à-dire dans la confusion.

Il est donc utile de s'interroger sur les dispositions pertinentes du Code criminel quant à la trahison et à la sédition, et ceci d'autant plus que nous venons d'entrer au Canada dans une période inédite d'activités révolutionnaires et de crimes politiques.

En langage courant, on entend par trahison la déloyauté au profit d'un Etat étranger et hostile. Le plus souvent, il s'agit d'intelligence avec l'ennemi ou avec un adversaire politique.

L'article 46 de notre Code criminel donne de la trahison une définition à la fois beaucoup plus vaste et plus précise. En effet, outre les actes traîtreux classiques comme l'intelligence avec l'ennemi et l'espionnage en faveur d'une puissance étrangère, il qualifie également de trahison toute atteinte à la personne physique de la souveraine (attentat ou tentative d'attentat, lésions, ou enlèvement) ainsi que le recours "à la force ou à la violence en vue de renverser le gouvernement du Canada ou d'une province".

Même si ces actes sont posés à l'étranger, ils sont punissables pour autant que l'auteur en est un citoyen canadien ou un individu "qui doit allégeance à sa Majesté". Cette dernière extension du concept de la trahison découle logiquement de l'arrêt anglais célèbre de JOYCE, le notoire Lord Haw Haw, condamné à mort pour trahison nonobstant sa citoyenneté américaine parce que son passeport britannique lui imposait le devoir de fidélité.

Un attentat contre la souveraine, même s'il échoue, ou même s'il n'a pour but que de la détenir, rend le coupable passible d'une condamnation à mort. Il semble, de plus, que le tribunal n'a même pas la discrétion d'imposer une peine inférieure, comme cela se peut dans d'autres cas de trahison.

Rappelons également à ce sujet l'article 48 du Code auquel il a été fait allusion au cours du débat parlementaire et qui exige en cas "d'un acte manifeste de trahison exprimé ou déclaré au moyen de propos publics et réfléchis" que la plainte soit portée dans les six jours à compter de la trahison et que le mandat d'arrestation — on ne semble pas avoir entrevu la possibilité d'une simple sommation — soit émis dans les dix jours suivants.

Il est évident que la prophétie de Marcel Chaput ne constitue ni un acte de trahison dans le sens de l'article 46 ni une incitation ouverte à la trahison. En tous les cas, la prescription de l'article 48 s'étant écoulée, Chaput est hors de danger.

Il serait tout aussi difficile de faire tomber les propos incriminés sous la coupe de l'article 60 qui réprime la sédition. Pour qu'il y ait libelle séditionnel, il faut qu'il y ait incitation à "l'usage, sans l'autorité des lois, de la force comme moyen d'opérer un changement de gouvernement au Canada".

Encore une fois, le langage de Chaput ne l'expose guère à une accusation de sédition.

Juridiquement donc, Chaput est à l'abri. Il n'a incité personne, soit à l'attentat contre la reine (trahison), soit à la violence pour opérer un changement gouvernemental (sédition). Il s'est contenté de signaler un danger; de décrire une possibilité; d'exprimer une crainte.

Pourtant, l'innocence de Chaput, de Barbeau et des chefs étudiants sur le plan juridique n'épuise pas le problème de leur responsabilité politique et morale possible. Il y a une façon d'exprimer son appréhension qui constitue une menace. Il y a une manière de craindre sans ressentir le moindre alarme. Il y a des regrets qui ne déplorent rien.

Cette attitude hypocrite et pharisienne est très à la mode aujourd'hui, surtout chez ceux qui, n'osant pas approuver ouvertement la violence, ne s'en formalisent pas trop dans leur for intérieur.

Tout en se défendant de le faire, on a lancé une idée. Cette idée va faire son chemin. Elle va germer dans des esprits irresponsables ou fanatisés. Depuis l'assassinat du président Kennedy, les gestes les plus irréparables semblent possibles, sont possibles. Soyons francs, les propos de Marcel Chaput se traduisent par un avertissement que certains séparatistes sont prêts à s'attaquer à la souveraine.

Quels que soient nos sentiments à l'égard de l'indépendance ou notre opinion de l'opportunité de la visite royale, nous ne pouvons que regretter comme étant irresponsables, dangereux et hypocrites ces pseudo-prédictions qui sont de véritables menaces.

Toutefois, nous devons craindre tout autant les excès de l'autorité. Jusqu'à présent, elle n'a heureusement pas perdu la tête. Mais les déclarations de certains politiciens frisent l'hystérie et augurent mal de l'avenir. Rien ne servirait la cause de l'extrémisme autant que des martyrs. Dans un pays libre comme le nôtre l'est encore, sauf interdiction par la loi, tout est permis — même le chantage du terrorisme. C'est le prix dont nous devons payer la liberté.

Biographie
Chaput

C'est aujourd'hui, à Québec, que le Comité parlementaire de la Constitution étudie le mémoire présenté par M. Marcel Chaput, leader indépendantiste. Ce dernier a été invité par le Comité à se rendre dans la Vieille Capitale pour répondre aux questions des Commissaires et préciser certains passages de son mémoire qu'il a présenté à titre personnel.

M. Chaput étant, depuis quelques années, la figure dominante du mouvement québécois pour l'indépendance et le grand penseur de cette idée, le JOURNAL DE MONTRÉAL a demandé et obtenu la permission de publier quelques extraits de cet important mémoire que l'auteur propose à la réflexion du Comité et du public.

MARCEL CHAPUT: "IL N'EST PAS DE DÉMOCRATIE POSSIBLE SANS L'INDÉPENDANCE DE LA NATION"

Les prémisses sur lesquelles il faut être essentiellement d'accord avant d'appliquer aux Canadiens français les principes fondamentaux dont il est question sont:

- 1-Les Canadiens français forment une nation
- 2-La nation canadienne-française aspire à la maîtrise de ses destinées.
- 3-Le Québec est l'Etat national des

Principes fondamentaux

PREMIÈREMENT—La plénitude du pouvoir politique est la clé indispensable à toute nation qui veut s'engager dans la voie de son plein épanouissement.

Tous les peuples de la terre aspirent à devenir puissants et prospères. De même en est-il des Canadiens français qui veulent un Québec fort. Mais vouloir un Québec fort constitue l'expression d'un souhait. Le vrai problème des Canadiens français n'est pas d'exprimer un souhait sur lequel tout le monde ne peut-être que d'accord, mais bien de savoir par quels moyens arriver à la réalisation de ce souhait.

Pour plusieurs, travailler à la constitution d'un Québec fort veut dire conquérir son économie. Pour d'autres, le Québec deviendra fort lorsque son gouvernement administrera une plus grande tranche des impôts payés par le Québec à Ottawa. Tout cela est très vrai. Mais il est une question fondamentale à laquelle on ne pense pas assez dans la discussion de ce sujet: Un peuple peut-il conquérir son économie s'il n'est pas lui qui prend les décisions relatives à son économie? En d'autres termes, un peuple politiquement dominé peut-il devenir maître de son économie, de même que de ses institutions culturelles et sociales? La réponse est NON et la nation canadienne-française est une nation économiquement, culturellement et socialement dominée parce qu'elle est d'abord politiquement dominée de par la constitution.

DEUXIÈMEMENT—Tous les secteurs de l'activité humaine, tant individuelle que collective, sont interdépendants (interdépendance horizontale).

La vie d'une nation est un tout qu'il est impossible de compartimenter. Même si l'on a l'habitude de diviser les affaires publiques en secteurs politique économique, culturel et social, ces divisions ne doivent pas impliquer une étanchéité qu'aucun de ces secteurs ne possède. Il n'est pas de problème collectif qui soit uniquement économique, social ou autre. L'application d'une législation à portée, disons, culturelle exercera fatalement une influence économique ou sociale en plus



MARCEL CHAPUT

d'avoir été liée à une situation économique. C'est le principe physique des vases communicants. On ne peut pas, dans de tels vases, changer le niveau du liquide dans l'un sans modifier le niveau du liquide dans les autres.

Or, la Constitution canadienne pêche contre cette règle en privant la nation canadienne-française de son autorité dans certains secteurs.

Une nation qui veut se développer et s'épanouir a besoin d'être maîtresse dans les quatre grands secteurs mentionnés. Il est oiseux, pour le gouvernement du Québec, de prétendre être maître de l'éducation alors qu'il n'est pas et ne peut constitutionnellement pas être, maître de son économie. Dans une situation aussi boiteuse, aucune planification n'est possible.

TROISIÈMEMENT—S'il est vrai que l'homme influence la société, il est également vrai que la société influence l'homme (interdépendance verticale).

En cette période d'examen de conscience national, d'aucuns prétendent que ce n'est pas par les lois ou par une nouvelle constitution qu'on incitera les Canadiens français à la fierté, au civisme, à l'esprit de travail, etc. . . . Même si les lois ou les constitutions ne possèdent pas ce pouvoir magique de rendre les hommes meilleurs, elles y contribuent largement parce qu'elles aident à créer un climat propice à l'écllosion de telles vertus. Exactement comme il y a un terrain favorable à la culture de telle famille de plantes ou une ambiance propre à la formation des enfants, il y a également un milieu national propice à l'épanouissement d'un peuple. Et ce milieu national propice est, dans une très large mesure, conditionné par les cadres législatifs et constitutionnels du pays que ce peuple habite.

Si, pour ne citer qu'un exemple, les Canadiens français parlent mal leur langue, ce n'est pas à cause d'une paresse intellectuelle

inhérente à leur nature de Canadien français, mais c'est, dans une très large mesure, le résultat d'un long conditionnement causé par la domination étrangère et la pénétration continue du milieu francophone par une autre langue. Une telle situation ne peut que produire la dégénérescence des valeurs nationales. Pour enrayer cette dégénérescence, il faut à la nation canadienne-française l'apport d'une constitution qui préserve ces valeurs. Il est illusoire de souhaiter l'épanouissement d'un peuple si on ne lui retire pas l'obligation de pratiquer, jour après jour, l'héroïsme pour conserver son identité nationale.

QUATRIÈMEMENT—Dans une société tout abandon de juridiction crée un vide de compétence au sein de cette société. De par la constitution canadienne, certains domaines de la vie publique sont confiés au gouvernement fédéral qui est à majorité anglophone. Il s'ensuit que la nation canadienne-française ainsi privée d'une partie de la juridiction des affaires publiques souffre d'une pénurie de spécialistes dans les domaines où elle est exclue. Si, par exemple, on compte si peu d'économistes canadiens-français, c'est principalement parce que la majeure partie de l'économie canadienne et québécoise, tant privée que publique, relève de dirigeants anglophones.

CINQUIÈMEMENT—Pour être vivante et rayonnante, une langue doit correspondre à une nécessité sociologique.

Depuis deux siècles, les Canadiens français manifestent, sans équivoque, leur volonté de rester fidèles à la langue et à la culture françaises. Cependant, durant ces deux siècles, la langue et la culture anglo-américaines ont tellement pénétré la vie au Québec, surtout dans le domaine économique, que la connaissance de la langue française n'est pas restée essentielle.

Devant cette situation, les sociétés nationales ont fondé des associations de bon parler français et lancé des campagnes de refrancisation. Malgré les immenses efforts déployés pour endiguer la détérioration de la langue française, les résultats furent toujours modestes et peu durables.

De par la Constitution canadienne, le Québec doit être bilingue. Ce bilinguisme imposé nuit à la culture française en ce qu'il empêche la connaissance du français de devenir nécessaire. En conséquence, l'auteur est d'avis que le Québec doit se déclarer Etat unilingue de langue française.

SIXIÈMEMENT—Une nation ne peut vraiment s'épanouir que s'il de la nation et les intérêts des individus qui la composent.

Trop souvent au Québec, et depuis longtemps le Canadien français qui, dans la poursuite de ses affaires personnelles, veut servir ses intérêts, ce qui est normal, doit agir, et souvent sans s'en rendre compte, à l'encontre des intérêts de sa nation, la nation canadienne-française. La nécessité d'organiser, de temps à autre, des campagnes d'achat chez nous en est la preuve. Si nos sociétés nationales sont obligées de faire appel au sens patriotique des Canadiens français pour bâtir une économie canadienne-française, c'est qu'il y a, au fond de la vie québécoise, un vice de forme qu'il est impérieux de corriger. Cette concordance essentielle entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs doit être naturelle et doit s'opérer sans qu'il soit nécessaire à l'individu d'y penser.

Considérant que le Québec ne détient pas l'autorité nécessaire, en matière économique ou autre pour assurer cette concordance l'auteur est d'avis que le Québec doit se retirer de la Confédération canadienne afin de se donner l'autorité nécessaire à cette opération.

SEPTIÈMEMENT — Il n'est pas de démocratie possible sans l'indépendance de la nation.

Au Canada, nous aimons croire que nous vivons en pays démocratique. Si la population canadienne était homogène, ou bien, si tous les Canadiens souscrivaient à une même culture comme dans le "melting pot" américain, il serait vrai que tous les Canadiens vivent en régime démocratique.

Tel n'est, cependant, pas le cas. Le peuple du Canada est formé de deux groupes linguistiques: le groupe francophone et le groupe anglophone, ce dernier étant en majorité.

Or, la relation minorité-majorité, étant permanente, c'est-à-dire que le groupe minoritaire étant toujours le même et que ce groupe entend maintenir son identité culturelle, il faut conclure que ce groupe minoritaire ne jouit pas de la démocratie. Car il n'est pas de démocratie possible pour les membres d'une nation dominée par une autre, ne serait-ce qu'une domination numérique puisqu'en démocratie, c'est le nombre qui l'emporte.

MARCEL CHAPUT

Marcel Chaput, un des grands ténors de l'indépendance du Québec, disparaît

MARTIN PELCHAT

■ Un des premiers ténors de l'indépendantisme québécois, Marcel Chaput, s'est éteint hier matin à Montréal, à l'âge de 72 ans.

L'ex-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et fondateur du Parti républicain du Québec, qui souffrait depuis plus de 10 ans de la maladie de Parkinson, a succombé vers 4 h 30 à la suite de complications, à l'hôpital Jean-Talon.

À l'annonce de sa mort, pionniers du mouvement souverainiste et politiciens d'aujourd'hui ont salué en lui un homme qui a eu le courage de ses convictions et qui en a chèrement payé le prix.

« Il avait quitté son emploi pour s'occuper de l'indépendance à temps plein, rappelle Pierre Bourgault. Fallait le faire ! » Deux fois même, Marcel Chaput jeûnera pour recueillir des fonds pour son nouveau parti, le Parti républicain du Québec.

Mais après avoir quitté à 43 ans un confortable poste au gouvernement fédéral pour militer au sein du RIN, dont il est élu président en 1961, ce docteur en biochimie aura du mal à trouver un emploi stable. Candidat défait du RIN aux élections de 1966, il connaîtra par la suite un certain anonymat. Il vivait à sa



mort dans le quartier Villeray avec sa femme et l'aîné de leurs quatre enfants.

À l'époque où Marcel Chaput servait de « bougie d'allumage » au mouvement indépendantiste, l'actuel président du Parti québécois, Jacques Parizeau, travaillait au sein de la fonction publique québécoise et était « orienté très différemment ».

« Il y avait une conviction et une intégrité qui se dégageaient de cet homme qui étaient impressionnantes », se souvient M. Parizeau.

« Je pense que le Québec perd quelqu'un dont la carrière politique n'a pas toujours été spectaculaire par la suite mais qui au fond aura été associé dès le départ à un tournant majeur du Québec », dit-il.

Au cours d'une de ses conférences, en 1960, Marcel Chaput trouvera un auditeur attentif en Bernard Landry, le vice-président du PQ, alors étudiant à l'Université de Montréal.

« C'est le premier duquel j'ai entendu parler de l'indépendance », raconte M. Landry. Il était particulièrement éloquent. L'essentiel était là. »

Bernard Landry a également une pensée pour sa famille. « qui

Marcel Chaput, mort à l'âge de 72 ans, souffrait depuis une dizaine d'années de la maladie de Parkinson.

a vécu tout ça dans l'ombre et qui a mérité notre admiration et notre sympathie ».

« Il a une place extrêmement importante dans l'histoire du Québec, estime Pierre Bourgault. C'est un des premiers indépendantistes modernes. Il a donné les premiers grands coups. »

« Loyal à l'idée et aux personnes aussi », ajoute-t-il. Car même si les deux hommes avaient eu une querelle publique fracassante en 1962 lorsque Marcel Chaput quitta le RIN et fonda le PRQ (sabordé en 1964), ce dernier accepta de se porter candidat du RIN en 1966, à la demande de Bourgault.

« Il m'a appris presque tout, dit Pierre Bourgault. Ça me fait de la peine qu'il ne voit pas l'indépendance. »

En entrevue à *La Presse* en août dernier, Marcel Chaput confiait qu'il avait gardé espoir malgré la défaite du « Oui » au référendum de 1980. « On parlait d'une population ignorante de ce qu'est l'indépendance d'un pays, disait-il. Je me disais qu'il y aurait d'autres occasions. J'étais déçu, mais je ne doutais pas qu'il fallait continuer. »

Encouragé par les progrès de l'idée d'indépendance après l'échec de Meech, l'auteur de *Pourquoi je suis séparatiste* et de *J'ai choisi de me battre* ajoutait, un sourire aux lèvres: « On dirait que le Québec est déjà indépendant. »

Marcel Chaput n'est plus

UNE VIE CONSACRÉE À L'INDÉPENDANCE

(MR) — L'un des pionniers de la cause indépendantiste au Québec, Marcel Chaput, est décédé samedi matin, à Montréal, à l'âge de 72 ans.

Michel Rousseau

Marcel Chaput était l'un des fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) en 1960.

Docteur en biochimie, il avait quitté un emploi dans la fonction publique fédérale, à Ottawa, en 1961, pour se consacrer à la promotion de l'indépendance du Québec.

«C'est un homme qui a mis ses convictions au-dessus de sa vie professionnelle. Il fallait être très courageux pour le faire à cette époque», a commenté Pierre Bourgault, qui avait milité avec Marcel Chaput au RIN.

«Marcel Chaput a fait un travail important pour la cause indépendantiste, mais qui a été mis dans l'ombre par l'arrivée du Mouvement souveraineté-association et du Parti québécois», a ajouté Pierre Bourgault.

À l'époque, Marcel Chaput a animé des centaines d'assemblées publiques, en plus de publier plusieurs ouvrages.

Trente ans plus tard, son premier livre *Pourquoi je suis indépendantiste*

est toujours d'actualité, a indiqué Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

En 1962, il avait été le premier candidat indépendantiste à une élection provinciale, dans la circonscription de Montréal-Bourget.

Peu après sa défaite, il rompit avec le RIN pour fonder le Parti Républicain du Québec.

En 1963, il a jeûné à deux reprises pour l'indépendance du Québec.

En 1966, il retournait au RIN pour ensuite devenir membre du Parti québécois, à sa fondation, en 1968.

Atteint de la maladie de Parkinson depuis une dizaine d'années, Marcel Chaput menait une vie rangée avec sa famille.

Il est décédé des suites de sa maladie, samedi matin, dans un hôpital de Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse, quatre enfants et trois petits-enfants.

La famille recevra les condoléances une heure avant les funérailles, qui auront lieu demain, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, au 805, rue Villeray, à Montréal.

On demande de ne pas envoyer de fleurs. On suggère plutôt de faire un don à l'Institut de Recherches cliniques de Montréal.



Photo d'ARCHIVES

Marcel Chaput a été l'un des premiers défenseurs de la cause indépendantiste au Québec.

RIN founder Marcel Chaput dies

Hunger strikes helped him popularize independence

IRWIN BLOCK
THE GAZETTE

Hard-line separatist Marcel Chaput, a founding father of the modern Quebec independence movement, died at Jean Talon Hospital Saturday at age 72 following complications from Parkinson's disease.

Born in Hull, Chaput played a pioneering role in popularizing the independence movement in the early 1960s, along with Raymond Barbeau, Pierre Bourgault and André d'Allemagne.

On Sept. 10, 1960, he joined d'Allemagne in co-founding the Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, a precursor of the Parti Québécois.

Chaput's political commitments put him in conflict with his federal government employers at the Defence Research Board in Ottawa where the McGill University graduate worked as a biochemist.

Chaput was suspended from his job for two weeks in 1961 after his

superiors rejected his request for a two-week leave to speak in favor of Quebec secession.

He quit the federal government to devote himself full-time to the separatist cause, getting by on the occasional salary from the RIN.



Marcel Chaput
No English rights

leaving the RIN.

Chaput boasted that he once rejected an offer from McGill, where he obtained a doctorate in 1952, to teach biochemistry.

"I had to refuse," he told *La Presse* in 1983. "There was no way I was going to give an English univer-

sity merit points for having snatched Marcel Chaput from the streets."

He finally got work as a heating oil salesman and in the late 1970s, became a ghost writer.

Chaput refused to speak English in public and at the time, was associated with the narrower, ethnocentric nationalism of the St. Jean Baptiste Society and Société Nationale des Québécois.

He was often in conflict with the late PQ leader René Lévesque over the latter's insistence that Quebec anglophones be guaranteed English-language educational and other rights in an independent Quebec.

"The anglophones of Quebec have no rights in Quebec," Chaput replied. "They only have the privileges that the francophone majority would agree to bestow on them."

PQ Leader Jacques Parizeau said Chaput was "a spark plug" for the independence movement.

Bourgault called Chaput one of the first modern indépendantistes. "He taught me everything."

Funérailles de Marcel Chaput aujourd'hui

LES INDÉPENDANTISTES sont en deuil du fondateur de leur mouvement, Marcel Chaput, décédé samedi à l'âge de 72 ans de la maladie de Parkinson.

M. Chaput laisse dans le deuil son épouse, ses quatre enfants et trois petits-enfants. La famille recevra les condoléances, une heure avant les funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, au 805 de la rue Villeray à Montréal.

Alors qu'il oeuvrait encore au sein de la fonction publique fédérale, il a joué un rôle de pionnier dans l'animation de la cause indépendantiste, avant de se joindre en 1960 au Rassemblement pour l'indépendance du Québec, dont il est devenu le co-fondateur avec André d'Allemagne.

Biochimiste gradué de McGill, son implication politique remonte à la fin des années '50 alors qu'il était à l'emploi du Centre de recherche de la Défense nationale. Insatisfait de travailler uniquement en anglais, il a d'abord fait valoir les droits du français, puis il a réclamé du gouvernement fédéral un congé sans solde pour promouvoir au Québec la cause indépendantiste. Ce qui lui fut refusé et lui valut plus tard d'être congédié.

Premier candidat indépendantiste à une élection provinciale, celle de 1962 dans le comté de Montréal-Bourget, Marcel Chaput a quitté le RIN après sa défaite, pour fonder le Parti républicain du Québec. Mais il s'est fait connaître des Québécois, surtout quand il a entrepris un jeûne visant à recueillir des fonds pour le fonctionnement de sa nouvelle for-

mation politique. Un jeûne d'une durée de 63 jours qui a reçu une grande publicité et obtenu un succès spectaculaire.

Le plus illustre de ses anciens compagnons d'armes, Pierre Bourgault, lui a rendu hommage. « C'est un homme qui a mis ses convictions au-dessus de sa vie professionnelle. Il fallait être très courageux pour le faire à cette époque ».

En 1966, il retournait au RIN pour ensuite rejoindre les rangs du Parti québécois de René Lévesque, à sa fondation en 1968.

LES INDÉPENDANTISTES QUÉBÉCOIS SALUENT MARCEL CHAPUT

Qui se souvient de Marcel Chaput, ce fonctionnaire fédéral qui eut le culot de dénoncer l'attitude anti-canadienne-française au sein du pouvoir fédéral en 1960 et de créer avec André D'Allemagne les bases du mouvement indépendantiste québécois ?

Daniel Brosseau

La réponse, on la trouvait hier après-midi à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où une foule recueillie, formée majoritairement de gens d'âge mûr, était réunie pour rendre un dernier hommage à cet homme hors de l'ordinaire.

Parmi ces gens, des nationalistes de divers milieux, hommes politiques comme Yves Blais et Jean Garon, députés, Camille Laurin, ancien ministre, Pierre Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor, Guy Bouthillier, président du Mouvement Québec français, Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Jean-Marie Cossette et Yvon

Groulx, anciens présidents de cet organisme patriotique.

Il y avait aussi des dizaines de militants indépendantistes de la première heure, dont quelques fonctionnaires fédéraux et quelques journalistes, et André D'Allemagne, avec qui le défunt fonda le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN).

M. D'Allemagne devait rappeler le choix difficile que prit Chaput en rompant avec une carrière prometteuse pour se consacrer à la cause qui lui tenait le plus à cœur.

Ce docteur en biochimie de Hull devint célèbre aussi en écrivant deux livres sur l'indépendance et par deux jeûnes qu'il fit en 1963. Il fut aussi un pilier de la cause environnementale en travaillant avec le célèbre biologiste Tony LeSauter.

« Sa vie fut un exemple de fidélité, de fidélité envers les siens, son pays, ses idées. Cette fidélité, nous la lui rendons en gardant et en transmettant à ceux qui suivront un souvenir reconnaissant de tout ce qu'il nous a donné », a souligné André D'Allemagne.



Photo Gilles LAFRANCE

Une douzaine de drapeaux fleurdelisés battaient au vent quand le corège a quitté l'église.



L'adieu à Marcel Chaput

C'est une belle foule de parents, d'amis et d'indépendantistes qui ont assisté, hier après-midi, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Montréal, aux funérailles de l'ex-leader indépendantiste Marcel Chaput, et entouré son épouse, ses enfants et ses petits-enfants. Une cérémonie simple, visiblement vécue avec intensité par tous ceux qui y participaient.

PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, La Presse

André d'Allemagne

L'auteur a été co-fondateur du Rassemblement pour l'indépendance nationale avec Marcel Chaput, décédé samedi dernier. Voici le texte intégral de l'hommage funèbre qu'il lui a rendu

GRÂCE à des dispositions naturelles renforcées par une solide formation scientifique, Marcel était doté d'une curiosité et d'une rigueur intellectuelles remarquables comme en témoignent ses livres, ainsi que son étude sur les Canadiens français dans l'armée et, plus tard, son dossier sur la pollution réalisé avec Tony Le Sauter et qui fut une des premières recherches écologiques marquantes au Québec.

C'est sans doute cette aptitude à l'observation et à l'analyse qui lui firent percevoir rapidement, avec justesse et profondeur, des réalités troublantes que tant d'autres à la même époque ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir.

Mais Marcel Chaput n'était pas du genre à fermer les yeux sur ce qu'il considérait comme des injustices, ni à subir docilement des situations qu'il estimait inacceptables. L'expérience de la vie n'avait pas étouffé chez lui la capacité d'indignation de ceux qui font bouger les choses et réfléchir les gens.

Il aurait pu légitimement se satisfaire d'une vie familiale harmonieuse et se construire une carrière confortable dans un domaine qui lui plaisait. Il aurait alors suivi les traces de son père qui, après un long séjour à New York, était devenu fonctionnaire fédéral à l'Imprimerie du Roi, prenant soin toutefois d'élire domicile à Hull plutôt qu'Ottawa.

Marcel, lui, s'engagea sans réserve dans une action politique dont il savait d'avance les difficultés et les épreuves qu'elle lui réservait. Dans cette voie, que lui dictaient ses convictions, il était presque seul. Parmi les militants des premières heures, c'est sans doute lui qui avait le plus à perdre. C'est lui qui risqua le plus et qui paya le plus de sa personne.

C'est ainsi que durant de longues années il lutta avec acharnement pour exposer et propager des idées maintenant respectées par tous et partagées par un nombre toujours croissant de Québécois, mais qui, lorsqu'il s'en fit le défenseur, il y a une trentaine d'années à peine, passaient pour dangereuses, voire subversives.

Ainsi que le rappelle le titre d'un de ses ouvrages, Marcel avait choisi de se battre. Il eut la chance de pouvoir compter sur l'inépuisable soutien de sa compagne et alliée de chaque instant, Madeleine, dont nous partageons aujourd'hui le deuil. Qu'elles sache combien nous avons toujours admiré son courage et sa générosité !

Comme bien d'autres, célèbres ou obscurs, Marcel n'aura pas vu ses espoirs se réaliser pleinement, mais il aura quand même eu le temps de constater avec quelle force les vents soufflent dans la direction qu'il souhaitait.

Les peuples paraissent souvent ingrats et lents à rendre hommage à ceux et celles qui les ont bien servis. Mais l'histoire finit par accorder à chacun la place qui lui revient. Et Marcel aura la sienne. D'ailleurs nous y verrons. Sa vie fut un exemple de fidélité : envers les siens, son pays et ses idées. Cette fidélité, nous la lui rendrons, en gardant et en transmettant à ceux qui nous suivront le souvenir reconnaissant de ce qu'il nous a donné.

Un exemple de fidélité

TÉMOIGNAGE



Marcel Chaput en 1965

Le « Père de l'indépendance »

■ Même si je le savais atteint dans sa santé depuis plusieurs années, d'apprendre son décès a été pour moi un grand choc!

J'étais un concitoyen de Marcel Chaput, un ami également, ayant tous deux grandi dans le même quartier de Hull.

Mais avant tout, j'ai été un compagnon de route de cet homme qui a modernisé et actualisé, dans les années soixante, l'idée de l'indépendance du Québec.

Sa raison d'être, sa raison de vivre, c'était l'émancipation de son peuple, sa libération tant interne qu'externe. Il n'a jamais accepté quelque compromission que ce soit, jamais composé avec la vie ou les hommes. C'est en partie pourquoi il était maintenant pratiquement oublié.

Ceux qui l'ont connu se rappelleront ses convictions inébranlables, sa logique implacable, sa passion pour sa patrie.

Il ne pourra voir la Terre Promise qu'était pour lui l'indépendance du Québec. Il en aura cependant clairement tracé et montré le chemin!

L'Histoire saura reconnaître en Marcel Chaput le Père de l'indépendance.

Georges LESSARD
Hull

Big

Nécrologie

M. JEAN CHARBONNEAU

M. Jean Charbonneau, avocat, poète, traducteur et écrivain, de Montréal, est décédé mardi à Saint-Eustache. En lui disparaît l'un des fondateurs de l'École littéraire de Montréal et l'un des animateurs du mouvement littéraire du début du siècle. M. Charbonneau était âgé de 85 ans.

Né à Montréal le 3 septembre 1875, il était le fils de Charles Charbonneau, entrepreneur en construction, et d'Emma Laflamme. Reçu avocat en 1903, il exerça le droit à Montréal pendant plus de trente ans. Vers 1935, il entra au service de la traduction des lois à l'Assemblée législative, poste qu'il remplit pendant une douzaine d'années.

Il était surtout connu comme écrivain et littérateur. Il publia six recueils de poèmes : le premier à Paris en 1912 sous le titre "Les Blessures", et le dernier à Montréal en 1940 intitulé "Tel qu'en sa solitude". Il avait aussi fait paraître deux essais, dont l'un sur les "Influences françaises au Canada" en trois volumes, et l'autre sur les origines de "L'École littéraire de Montréal".

Il avait épousé Marie-Anna Rhéaume, décédée, sœur de l'ancien chirurgien en chef de l'hôpital St-Luc. M. Charbonneau était membre à la retraite de la Société Royale du Canada.

Son service aura lieu demain matin à l'église de Saint-Eustache, suivi de l'inhumation à Rigaud.

LA PRESSE

OCT 27 1960

Chez Robert Charbonneau

Le goût du roman lui revient

La campagne est comme écrasée sous l'été et des cigales perdues strident au bord de la route... La voiture de l'ami Margel, l'un de nos dévoués photographes, file à belle allure en direction du lac Renaud, vers le chalet d'été de Robert Charbonneau où j'ai rendez-vous.

Au dernier moment, l'auteur de *Fontils* a décidé de profiter de l'occasion pour "monter dans le Nord" avec nous. J'ai donc Robert Charbonneau à mes côtés. Pourquoi attendre plus longtemps ? L'interview peut commencer...

Une première question me vient tout naturellement :

"Pourquoi ce long silence, M. Charbonneau ?

— Silence dû à un ensemble de circonstances. Un écrivain écrit toujours et, s'il ne publie pas, c'est peut-être que le public ne lui manifeste pas assez d'intérêt. Et puis, il y a ceci : le roman avait cessé de m'intéresser. J'avais l'impression que la télévision et une nouvelle génération de romanciers avaient détourné de nous une partie du public.

— Vos romans, M. Charbonneau, sont plutôt difficiles, abstraits. On a dit que vous manquez d'imagination et de sensibilité, et que vos personnages étaient plus des idées que des êtres humains. Autrement dit vos livres ne sont peut-être pas pour le grand public. Qu'en pensez-vous ?

— En tout cas, mon roman *Ils posséderont la terre* fut un succès de librairie mais j'admets que le roman, pour moi, n'est pas un jeu, comme il me paraît l'être pour les théoriciens du nouveau roman... Il y a deux ans, j'ai publié une longue nouvelle dans le *Cahier de l'Académie canadienne-française* et c'est à ce moment que j'ai retrouvé le goût de donner vie à des personnages. Puis, le directeur des Editions Beauche-

min, M. Boulizon, en m'invitant à lui soumettre un roman, a réveillé en moi le désir de reprendre le dialogue avec le public mais, cette fois, en rajeunissant ma technique.

Et Robert Charbonneau continue en m'exposant la conception de l'homme qui se dégage de ses romans. Conception de l'homme et conception de l'amour aussi. "Toute destinée, me dit-il, pivote autour d'un acte pour lequel nous sommes faits. C'est cet acte qui mesure et qui juge chacun de mes personnages. J'ai peint des êtres qui souffrent de ne savoir se donner. Car l'amour, c'est d'abord le don de soi. Aucun de mes personnages, même pas ce Hautecroix d'Aucune création n'est vraiment digne. Mais qu'on ne les juge pas trop sévèrement car ils se jugent eux-mêmes." Charbonneau persiste à se qualifier "d'écrivain psychologique" et ses maîtres sont les classiques français. Les ouvrages de Dostoïevsky, Faulkner, O'Neill et Hemingway sont aussi ses livres de chevet.

Pour une meilleure "connaissance du personnage", ajoutons que Robert Charbonneau est né à Montréal en 1911; il s'est marié en 1944 à Mlle Madeleine Brisset; il a quatre enfants; il a fait son "classique" au Collège Ste-Marie; il est diplômé en sciences sociales et en journalisme de l'Université de Montréal, et, depuis 1935, il a toujours gagné sa vie dans le journalisme, l'édition et à Radio-Canada où on le trouve aujourd'hui directeur du Service des textes.



Robert Charbonneau — on l'a deviné — passe une grande partie de ses vacances à lire. Son endroit préféré : cette grosse pierre qui, à l'ombre d'un bel érable, surgit tout près de son chalet d'été.



La famille Charbonneau (moins le fils aîné, André). De gauche à droite: Mme Charbonneau, Jeanne, 3 ans; Thérèse, 11 ans; Marie, 14 ans, et l'auteur d'"Aucune créature".



Une bonne petite promenade devant le chalet d'été du lac Renaud. Robert Charbonneau, encadré de son fils aîné, André (15 ans) et de Marie.



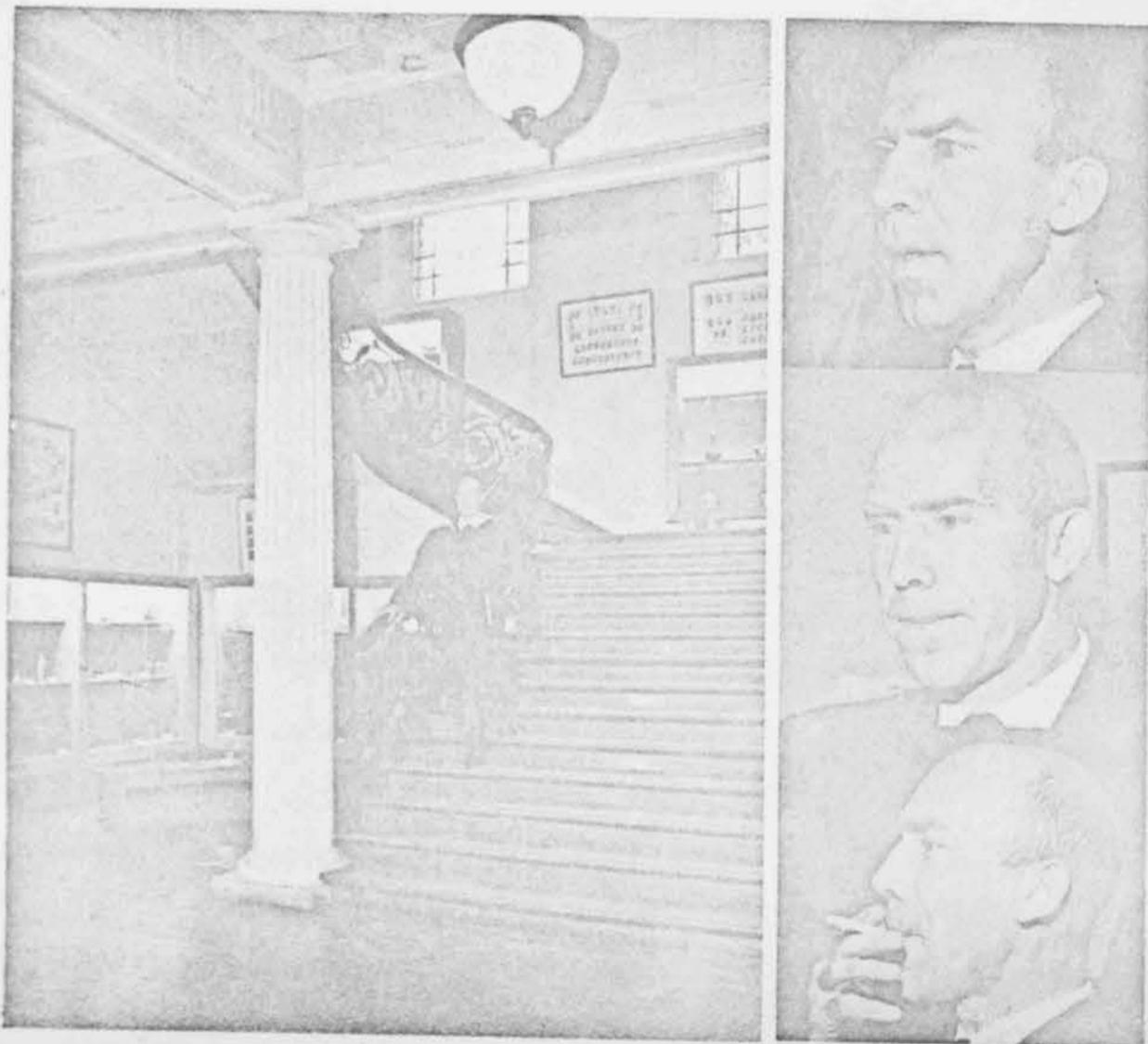
L'auteur d'"Aucune créature" nourrit une véritable passion pour la pêche. Le voici à l'oeuvre avec son fils André.

ROGER CHARBONNEAU

Directeur
Ecole des
Hautes Etudes Commerciales
de Montréal

La carrière d'un homme est-elle la somme de ses impulsions parfois satisfaites, souvent réprimées, ou une succession d'étapes rigoureusement cadencées par un ordre mathématique?

Force nous sera de retenir la seconde proposition à la suite de notre entretien avec M. Roger Charbonneau, nouveau directeur de l'École des Hautes Études Commerciales.





L'Association des diplômés de l'École des HEC fête l'ancien et le nouveau directeur. Photo prise dans le salon des invités avant le dîner-hommage Minville-Charbonneau qui avait réuni 400 personnes à l'Hôtel Reine Elizabeth, le 9 octobre 1962. Dans l'ordre habituel: M. Paul Vaillancourt, Jr, président de l'Association des diplômés de l'École des HEC, M. Henri-Paul Lemay, C.R., président de la Corporation de l'École, madame Eulras Minville représentant son mari retenu à la maison, M. Roger Charbonneau, nouveau directeur de l'École, M. Jean-Marie Martin, directeur général des services de l'enseignement supérieur du Ministère de la Jeunesse, représentant le Ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.



L'École des HEC ne forme pas que des administrateurs, des chefs d'entreprise, des comptables, des hauts fonctionnaires, des économistes au service des entreprises et des gouvernements, etc. Elle est en soi une entreprise dont la clientèle se recrute partout, même si elle est surtout de Montréal et de la Province. En septembre 1962, l'École a accueilli 650 étudiants qui poursuivent des études de niveau universitaire et près de 2500 à des cours de formation ou de perfectionnement professionnel le soir. Une telle population soulève des problèmes d'ordre pédagogique et d'ordre administratif variés dont discute souvent notre Homme du Mois avec M. Jean Allaire, secrétaire général de l'École.

Un portrait

Grand, droit, solide, respirant la santé et l'énergie, sous son costume de ville l'homme masque des muscles d'athlète. Les mains sont rudes et larges; des mains de travailleur. Les traits du visage ont été taillés dans le dur; si le menton révèle le goût de la ténacité frustrée, le front, sans rides, est l'habit du calme serein. Le regard n'a rien de l'aigu perçant qu'on se plaît à observer chez les meneurs d'hommes. Mais ne vous y trompez pas... cet homme voit clair. Et rapidement.

Vers la libération économique des nôtres

Par une radieuse matinée de juillet, alors que l'or de la lumière fait miroiter ses reflets sur le vert sombre des grands arbres du Carré Viger, oasis sylvestre ménagée à la "proue" du canyon de pierre de la rue St-Jacques, c'est dans le cabinet directorial autrefois occupé par les Laureys et Minville que me reçoit l'homme de 47 ans chargé désormais de la redoutable responsabilité de poursuivre l'oeuvre des maîtres d'hier, lui donner un nouvel élan, et diriger une institution de haut savoir vers l'accomplissement de son destin. On ne pénètre pas dans un tel cabinet sans une certaine émotion: Roger Charbonneau cache à peine la sienne.

La libération économique des Canadiens français, c'est ici qu'elle a été pensée, lentement mais sagement préparée, structurée. Les idées, fruits de la théorie, y ont été explorées avec prudence et les formules, découvertes de l'expé-

rience, y ont connu le test rigide du banc d'essai. L'heure est venue, en tout cas on le dit, de passer à l'action directe menée avec discernement mais d'aplomb.

Un nouveau chef

Or qui donc est ce nouveau chef auquel on a confié la préparation des cadres et des troupes qui auront à mener un combat qu'on veut décisif?

Entretenir l'illusion que la réussite est un jeu à peine savant de circonstances heureuses est une faute grossière contre l'intelligence, un camouflet à la réalité. L'époque de la chance, n'en parlons plus. C'est terminé. On se hisse à la force des poignets: c'était vrai hier et demain ce sera plus difficile encore.

Roger Charbonneau, né à Montréal, perdit son père à l'âge de 14 ans. Le secrétaire-trésorier de Larivière, Inc. avait quand même eu le temps d'orienter son fils vers les zones positives de la vie en lui inculquant le goût de la lutte. Tous les problèmes de la vie quotidienne, plus l'éducation de deux enfants, un garçon et une fille, retombaient sur les épaules d'une jeune veuve qui était l'incarnation même du courage. Mme Charbonneau, née Larivière, avait de qui tenir.

Son père, Alphonse Larivière, n'avait-il pas été un pionnier du Manitoba? N'avait-il pas abandonné le douillet confort de Montréal pour se lancer dans la lutte en faveur des minorités canadiennes-françaises du Manitoba? En 1871, il fondait "Le Manitoba".

journal de combat. Lutte à la loyale, bien sûr, mais combat acharné, toujours à recommencer: on gagnait sur un point, on perdait sur deux autres. Qu'importe, monsieur Larivière fut constamment sur la brèche et s'il mourut sénateur de son pays, il ne faudrait pas croire que l'accession au Sénat fut la récompense d'une compromission.

Donc, chez les Charbonneau de Montréal, on s'entretenait souvent du grand-père Larivière qui, là-bas, à l'orée de l'immense plaine, avait ferrailé ferme pour les siens. On est toujours le fruit de son milieu. Très jeune, Roger Charbonneau devait apprendre que les gens de sa race seront et devront toujours être sur le qui-vive. Certes, d'autres maîtres viendront mais, à l'âge le plus tendre, l'adolescent se rendait compte que "la lutte pour la vie" n'est pas toujours un lieu commun... aussi commun qu'on le pense.

A la croisée des chemins

Brillant élève au Ste-Marie puis au Brébeuf, Roger Charbonneau termine ses études avec le Gérard Plourde, Lucien Rolland, Jacques Melançon, Marcel Thérien, des gars piaffants et qui, chose étrange, ne se décident pas, mais pas du tout, pour les classiques carrières libérales.

C'est autre chose qu'il faut à ces jeunes gens. Mais quoi? Un peu curieux ces élèves-là. A la bouche, ils n'ont que le vocabulaire de l'économique: production, vente, grandes affaires, gestion, utilisation du potentiel... des rêveurs!

SUITE PAGE 62

ROGER CHARBONNEAU

Suite de la page 19

Et Roger Charbonneau qui n'a que 75 cents en poche (pour la semaine), qui chaque jour, matin et soir, marche sept milles, par tous les temps, du domicile au collège, afin d'économiser son pécule (!), qui l'été, durant quatre années, est moniteur dans un camp de jeunes du Maine, à Portland, pour gagner des sous et se familiariser avec l'anglais, n'est pas le moins éloquent.

Son choix dans le monde des affaires

Le moment est grave: quelle route prendre à la croisée des chemins? Or, deux hommes sont là... le R. P. Emile Bouvier et François Hertel... qui sauront employer le langage du plus logique réalisme. Le monde des affaires, pourquoi pas? Se familiariser avec les problèmes de la mystérieuse discipline économique, en explorer les divers segments, devenir un technicien des affaires, approfondir cette science, car c'en est une, afin de pouvoir, plus tard, l'enseigner, voilà le but que se propose Roger Charbonneau.

Il y tend de toutes ses forces. Heureusement pour lui, il ne lui fut pas répondu "Non"!

Des études bien gagnées

Pourtant l'époque était peu propice. L'économie canadienne en 1936 se relevait, mais mal et péniblement, du coup d'assommoir de la crise de 1929-30; préférer le professorat en sciences économiques à une opulente carrière médicale, au prestige du Barreau, à la féconde spiritualité des ordres était une gageure. En outre, le jeune Charbonneau — le patrimoine familial ayant sombré dans la crise — n'avait pas un sou vaillant pour payer sa première année de cours à l'École des Hautes Etudes Commerciales. Sorti premier d'un concours intercollégial, il est nanti d'un prix de \$100 et d'une bourse de \$100. Le cours sera payé, mais, pour vivre, on se débrouillera vaillamment.

On sera guide le dimanche, au Musée (de cire) historique. Puis on travaillera aux Postes, huit heures par nuit, levé à 7 heures, couché à 2 heures, prenant soin de la vénérable maman dont la santé

périlite. Mais toujours enthousiaste et convaincu qu'il est sur la bonne voie, Roger Charbonneau décroche sa licence. Il sera professeur. Enfin! A \$1,800 par année! Si vous appelez cela le Pactole...

La vie à Harvard

Le jeune licencié (24 ans) avait eu, en s'inscrivant aux cours de l'École du Carré Viger, une folle audace. On pourrait même écrire qu'il avait fait preuve d'insolence. Dans les années '30, on avait souri de son geste. Aujourd'hui... c'est autre chose. Donc, en première année, il avait posé sa candidature... à toute bourse d'études à l'étranger. C'était plonger dans le néant, car "en ce temps-là", le boursier en sciences administratives, dans notre Québec en tout cas, était un phénomène aussi insolite qu'une fourchette dans le potage.

Or en 1939, la crise économique étant terminée, le gouvernement de la province de Québec décidait d'offrir des bourses. L'une d'elles allait à un diplômé des HEC. Sa demande ayant plusieurs années de priorité, Roger Charbonneau obtint cette bourse, et le jeune licencié alla s'installer à Harvard. Au quatrième étage d'une sombre habitation — \$2.50 par semaine pour la chambre — où sur un réchaud à gaz il "cuisinait" des repas extraits d'une boîte de tôle avec l'eau du robinet pour unique breuvage. Ce n'était pas gai, ni rose.

Le mariage

"Et je n'en suis pas mort" — précise M. Charbonneau. "J'avais un but: mettre de l'argent de côté



Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes Commerciales

pour me marier. Après un an et demi de ce régime, je proposai le mariage à la soeur d'un camarade de collège, Mlle Yvette Plourde, dont la sympathie exquise, la compréhension délicate et le courage — souvent il dépassa le mien — avaient illuminé mes rêves de jeune homme et devaient, dès lors, épauler mon effort".

Chez tout homme, serait-il bardé d'acier, serait-il apparemment imperméable à l'assaut de la vague émotive — tellement humaine par ailleurs, il y a un romantique qui ne s'ignore pas. Il se cache souvent par discrétion. C'est cette modestie dans sa quintessence qui est une belle chose... "Ma fiancée, au restaurant, demandait un verre d'eau sachant que "mes finances" m'interdisaient l'offrande du plus minable carafon de... liqueur douce. Le vin! Pas question..."

Certes, M. Roger Charbonneau n'a pas voulu noter ce fait, souvenir précieux de ce monde intime dont chaque être garde le secret au plus profond de ses fibres... mais les mots ont jailli!

Mon rôle était de les retenir. Pourquoi y aurait-il honte — et où est l'impudeur, je vous le demande — à transcrire ici dans ce sévère papier, un trait spontané illustrant cette vérité dont certains rigolent (faut voir lesquels!), vérité fondamentale et puissante qui se nomme Amour et qui mérite encore sa majuscule?

Des professeurs d'énergie

Marié, rentré au pays, assistant-professeur à petit traitement, bientôt père de famille, Roger Charbonneau se rend rapidement compte que la théorie est une chose et la vie pratique... une autre! N'enseigne pas aux autres ce que tu ne connais pas toi-même. Evidemment, le choc est brutal. S'il était doux, il serait sans valeur. Du choc des idées jaillit la lumière... et du choc des hommes... des hommes aguerris! Roger Charbonneau se met à l'école de l'expérience.

Si les Bouvier et Hertel ont joué un rôle déterminant au début de la carrière de Roger Charbonneau, il y eut aussi la rencontre de Claude Beaubien. Cette fois, c'est la grande industrie, l'Aluminum Company, le capital dans sa puissance et la puissance par le capital. Le guide, Claude Beaubien, est sûr: le novice, Roger Charbonneau, écoute, observe, apprécie, juge et comprend. L'expérience fut courte

— travail durant les vacances —
mais combien féconde!

L'expérience "Beaubien" avait été celle du fait administratif dans le cadre du capital... Une autre expérience — cette fois, il s'agit de l'honorable Hector Authier — allait prendre une dimension humaine.

L'assistant-professeur, ayant du mal à joindre les deux bouts, deviendra comptable pour certaines des multiples entreprises que dirige M. Authier. Ce dernier s'y connaît en hommes! La politique, à cet égard, pour autant qu'on y exerce à la fois flair et astuce, facilite la cruelle opération du tri: il y a le bon grain... et le reste. S'il choisit Roger Charbonneau et lui confie la surveillance de ses affaires, c'est que M. Authier juge que l'homme est conforme au module précis et rigide qu'il s'est imposé à lui-même et sur lequel il a édifié son succès.

— "Et ce module, c'est quoi?"

— "La patience. L'art d'apprendre. Ne pas brusquer, ni les hommes, ni les événements. La persévérance, faite d'entêtement agressif, une persévérance qui jamais ne prend le mors aux dents, se freine pour garder en réserve le maximum d'énergie dont on aura besoin pour la lancée... lorsque celle-ci sera valable parce que raisonnable".

De M. Hector Authier, Roger Charbonneau ne reçut pas de leçons mais un enseignement.

* * *

Un comptable sans le C.A. peut faire penser à un menuisier sans marteau. L'outil le plus banal s'achète à la boutique du coin. La compétence, l'autorité, cette sorte de clairvoyance permettant de saisir les données d'un problème pour ensuite les concrétiser en décisions aussi définitives que saines... rien de cela ne s'improvise.

Les affaires! Un métier, un art, une science, du talent ou un don? Impossible de répondre. Quoi qu'il en soit, quand des maîtres existent, on se rend chez les maîtres. Ainsi l'on vit M. Roger Charbonneau, désireux d'obtenir son parchemin, faire son stage chez Chartré, Samson. Pas uniquement une grande maison, mais une sorte de creuset où depuis vingt ans, trente ans, se sont formés, grâce à une discipline aussi nette qu'intelligente, froide mais réaliste, la plus remarquable cohorte de jeunes "executives" dont on note chaque jour la significative montée!

Janvier, 1963

La lancée dans les affaires

Il est essentiel de faire la preuve de la formation que l'étude et l'expérience de la confrontation quotidienne nous donnent. Quand on a appris comment se font les affaires... c'est simple: on fait des affaires! Avec Gilles Murray, C.A., Roger Charbonneau, C.A., fonde un cabinet de comptabilité et, en peu de temps, les propositions intéressantes affluent. Trop peut-être.

Avec le groupe Gourd, c'est l'acquisition de trois postes de radio en Abitibi, la fondation d'un quartier; l'acquisition et l'administration de deux journaux (Rouyn-Noranda Press et la Gazette du Nord), d'une compagnie immobilière et d'un magasin général à Amos. Entreprises qui, après diverses réformes, s'avèrent généralement florissantes.

Il y a eu aussi des échecs. "Bonne école d'humilité", nous dit notre interlocuteur. Et cette association avec les deux frères, Jean et David-Armand Gourd, deux copains de collège, a appris à Roger Charbonneau la valeur du travail d'équipe. "Dans les moments durs", dit-il, "il se trouvait toujours un de nous pour faire entendre la voix de l'optimisme. Et nous repartions de plus belle."

Retenons que l'homme d'affaires demeurerait scrupuleusement fidèle à sa vocation première: le professeur. Comment Roger Charbonneau est-il parvenu à mener de front et efficacement autant d'initiatives, tout en dispensant (à temps partiel) — on l'a compris, son enseignement aux Hautes Etudes? Pourquoi le lui demander? Le labeur était accompli, il était sans défiance. Alors!

Et nous voici en 1936. Ayant acquis les intérêts majoritaires de l'Anglo-French Drug Compagnie Limitée, société canadienne-française au nom respectant abusivement le bilinguisme, Roger Charbonneau va se consacrer de plus en plus exclusivement à cette entreprise offrant, à son avis, le champ idéal pour la mise en pratique des théories qui sont siennes.

Ici, notre curiosité s'avive encore. Quelles théories?

Notre interlocuteur nous les sert en vrac, en phrases lapidaires. Nous les indiquons dans le même style:

- Un vrai patron ne peut pas et ne doit pas être omniprésent;
- Déléguez vos pouvoirs, il vous restera toujours quelque chose à accomplir;

NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à Montréal, le 26 novembre 1914. Fils d'Edouard Charbonneau et de Bernadette Larivière, décédés. Marié le 26 décembre 1940 à Yvette Plourde de Montréal. Six enfants: Francine, Renée, Michelle, Gilles, Alain et François.

Etudes à l'École St-Louis, aux Collèges Ste-Marie et Jean-de-Brébeuf, à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et au Harvard School of Business Administration. Bachelier ès Arts, Licencié en Sciences Commerciales, Master in Business Administration et Comptable Agréé.

Président du Conseil d'administration de Doxa Inc. et de St. Lawrence Ceramics Ltd. Président d'Anglo-French Drug Cie Ltée. Vice-président d'Investissements Commerciaux et Industriels de Montréal. Administrateur de Triangle Electronics Ltd.

ECOLE DES HAUTES ETUDES — Professeur de 1941 à 1960. Directeur adjoint, du 1er juillet 1959 au 30 juin 1962. Directeur depuis le 1er juillet 1962. — Fut aussi professeur au Collège Jean-de-Brébeuf et l'est encore aux cours de perfectionnement pour hommes d'affaires du CPA (HEC-Harvard) et de l'API (HEC-Laval).

A tenu des postes intéressants à la Cie Nationale de Gestion, Quebec Distillers Ltd., La Revue Moderne, Radio-Nord Inc., Radio-LaSarre, Rouyn-Noranda Publishing, Les Périodiques du Nord, D. Gourd & Fils Ltée, Administration et Finance Inc.

A occupé ou occupe encore divers postes à l'Institut des Comptables Agréés, Canadian Pharmaceutical Assn., la Chambre de commerce du district de Montréal, le Cercle Universitaire de Montréal, l'API, la Fondation Lionel Groulx, l'Ass. des Fabricants de Produits Pharmaceutiques du Québec, la Commission scolaire de Ville Mont-Royal. Est aussi membre du Montreal Board of Trade et de Canadian Manufacturers' Assn. — On lui doit de nombreux écrits et conférences.

Grand voyageur, il a fait le tour du monde. — Membre du Club St-Denis, du Cercle Universitaire de Montréal et du Mount Stephen Club. — Loisirs: lecture, théâtre, musique, ski, natation.

Adresse d'affaires: 535, avenue Viger, Montréal 24. Domicile: 31, avenue Thornton, Ville Mont-Royal.

COMMERCE

- Ne bousculez pas plus les hommes que les chiffres;
Un jour, un autre, à votre place, sera aussi bien, voire mieux que vous;
- Ne prônez jamais une théorie si vous êtes incapable de l'appliquer de façon pratique.
- On accuse le capitalisme de bien des péchés, mais on oublie volontiers les services qu'il rend. On trouve naturel qu'un homme ait des qualités et des défauts. Pourquoi être plus sévère pour un système bâti et administré par des hommes? L'important, c'est que le système soit perfectible.

On se trompera lamentablement si l'on pense que notre interlocuteur vient d'employer le ton professoral. Ligne pour ligne et mot pour mot, les principes énoncés et contenus dans les réflexions qu'on vient de lire, le président et gérant-général de l'Anglo-French Drug a fait en sorte qu'ils trouvent une application concrète. MM. Roger Demers et Luc Pauzé, auxquels il a délégué ses pouvoirs, font chaque jour la preuve pratique de la valeur économique des théories de celui qui n'est plus un patron mais un collègue.

Dès lors, M. Roger Charbonneau peut voyager. Non en touriste mais en homme d'affaires observateur. Europe, Mexique, Amérique du Sud, Japon, Inde, Pakistan, etc. Autant d'expériences enrichissantes sur le plan humain. Sur le plan des affaires et leur administration également.

A l'École des Hautes Etudes Commerciales

Depuis plusieurs années membre du conseil pédagogique des Hautes Etudes Commerciales, puis nommé adjoint de M. Esdras Minville qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, M. Roger Charbonneau accède donc à la direction générale d'une maison d'enseignement vers laquelle, plus que jamais, nous avons tous les yeux tournés.

Fabrique de chefs

"On m'a remis en mains un remarquable outil", dira d'abord M. Charbonneau. "Mes prédécesseurs, au cours des années, sont parvenus à réunir en cette maison une extraordinaire équipe. Programme d'études moderne et dynamique. L'éventail peut désormais être ouvert à sa pleine dimension. Et un jour

nous serons logés sur le campus universitaire dans un immeuble où il y aura place pour chacun et où chacun aura sa place. En un mot, mieux et plus que jamais nous sommes et serons en mesure de "fabriquer" un produit rare: des chefs!

Une nécessité: revaloriser l'homme d'affaires

"Toutefois, sachons le dire sans cachette, la matière première fait défaut. En quantité et en qualité! Donc, il importe de procéder sans délai à une revalorisation de l'homme d'affaires. Chaque jour — c'est une sorte de frénésie — il est question de la libération économique des Canadiens français. En parler, c'est bien. Agir, c'est mieux.

L'attrait est moins vif à l'endroit des professions libérales et le phénomène s'explique. Présentement, c'est la ruée vers les disciplines scientifiques et sociologiques. Phénomène tout autant explicable. Et le monde des affaires dans tout ça? A se demander si, dans certains milieux, on ne le tient pas pour méprisable et si on ne décourage pas les jeunes désireux de s'y intéresser!

Et pourtant, on ne cesse de répéter que nous manquons d'hommes

d'affaires. Chaque jour on signale un recul, on s'inquiète, on s'alarme.

On défend avec énergie les principes auxquels on croit avec ardeur. Mais croit-on au rôle de l'homme d'affaires? Où est-il logé dans l'échelle sociale? On supplie les hommes d'affaires de nous tirer de nos difficultés, d'assurer notre libération mais qui épaulé ces gens-là?

Notre défaut le plus célèbre est notre manie du dénigrement. A l'endroit des gens d'affaires c'est pis encore que le dénigrement, c'est le soupçon. Un homme qui réussit

est toujours un odieux capitaliste et c'est la plus douce épithète de la collection.

En conséquence, enchaine M. Charbonneau, le moment est venu de reviser un certain nombre de concepts. Les autres races n'ont pas le génie en dépôt exclusif. Ce que nous n'avons plus dans le Québec, nous l'avons perdu par notre faute, soit que le patrimoine ait été vendu pour un plat de lentilles, soit qu'on nous ait enseigné que le "vil métal" était détestable ou qu'on nous ait fait croire que les "affaires", ce n'était pas notre rayon.

Voyez l'illogisme des choses. Trois emplois de qualité sont disponibles pour chaque licencié de notre Ecole. Donc, nos jeunes hommes d'affaires, comptables et administrateurs, sont du calibre voulu, sans quoi on ne nous les réclamerait pas avec autant d'enthousiasme!

Notre maitre... le présent!

Si on veut cerner le problème, on établira quatre critères, à savoir:

- 1) Croire en l'homme d'affaires et lui faire confiance;
- 2) Augmenter les effectifs de l'avenir en orientant les jeunes vers les disciplines de la grande gestion;
- 3) Se bien mettre dans la tête que la libération économique se fera avec des hommes et non à l'aide de phrases creuses;
- 4) Appuyer à fond l'effort de notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

M. Charbonneau pourrait développer le thème durant des heures. Pour l'instant, s'en tenant à l'essentiel et à des observations sur lesquelles on pourra réfléchir à loisir, il veut terminer l'entretien sur deux éléments de capitale importance.

"Ce qui nous manque le plus", dit-il, "c'est le goût du positif et l'agressivité". Somme toute, nous avons vécu sur le passé, dans le passé. Nous nous défendons alors que les autres attaquent. Nous piétons sur place alors que les autres avancent. Nous préférons le petit pain alors que les autres... bon, n'insistons pas".

"Vous me direz que je simplifie à l'extrême. Possible. Quoiqu'il en soit, je suis persuadé que la situation n'est pas désespérée, qu'il faut profiter sans délai du réveil qui se manifeste partout dans notre province. Il est grandement temps de passer à l'action. Pour ma part, je suis prêt. Nous avons ici une Ecole de caractère exceptionnel avec une équipe chevronnée qui a formé des chefs. Nous ne demandons qu'à continuer!"

Lorsque je prends congé de M. Charbonneau, la main qui m'est tendue est solide, énergique.

-ROGER CHAMPOUX

Adjoint au rédacteur en chef du quotidien La Presse. Journaliste de carrière. A mérité des citations du National Newspaper Awards en 1950 et 1955. Ancien président du Syndicat des Journalistes et du Cercle des Journalistes de Montréal. Fondateur de l'Union canadienne des Journalistes de langue française.

COMMERCE